



L 28

Pu 494

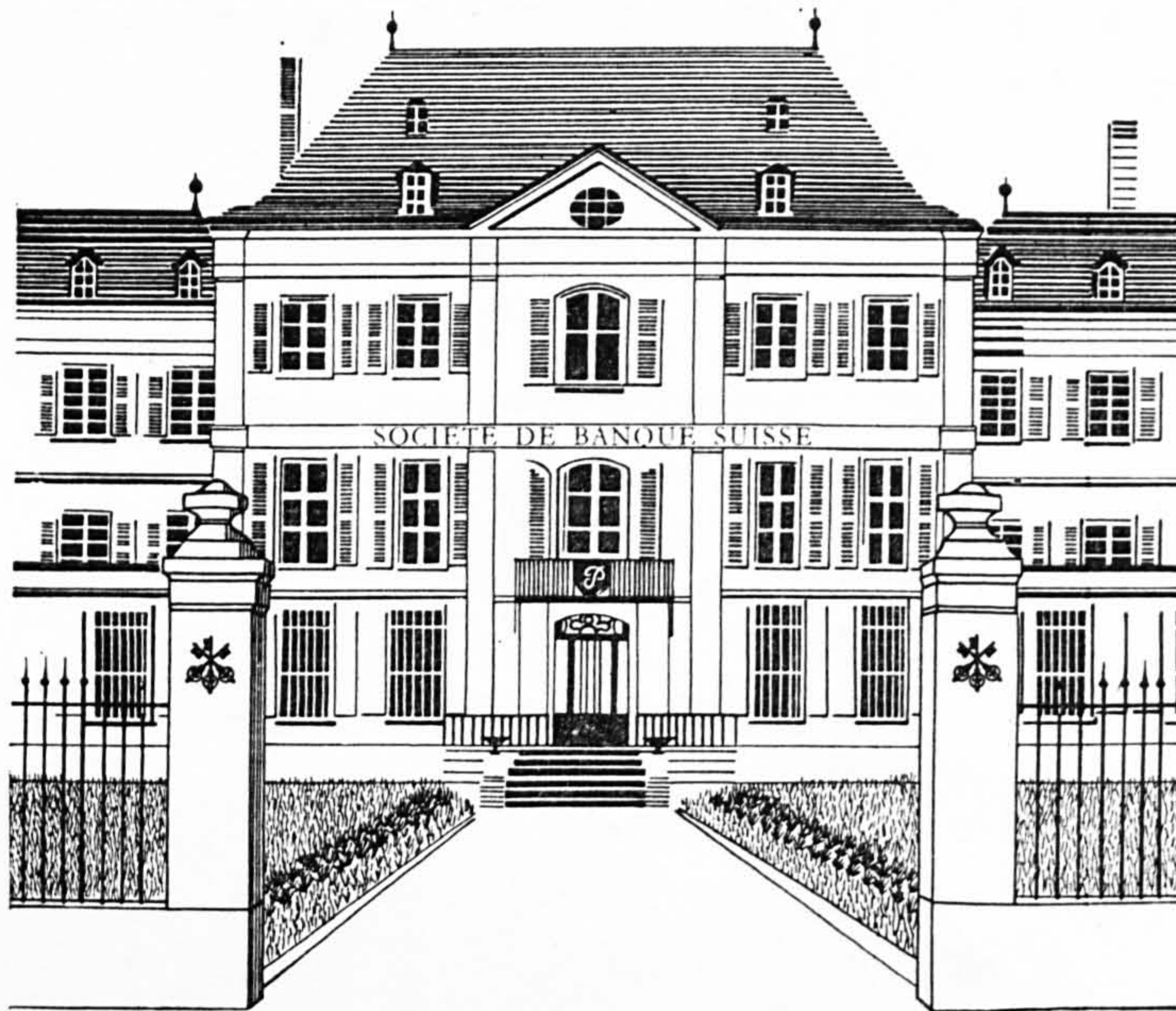
VILLE DE NEUCHÂTEL



BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES

1965





Vos opérations bancaires

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Fbg de l'Hôpital 8



Place A.-M. Piaget

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 62 01

VILLE DE NEUCHÂTEL



BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES

1965



A la découverte...

Dans notre adolescence, nous partions avec enthousiasme à la découverte de notre ville, de notre pays, et, si cela avait été possible, nous serions partis à la découverte du monde. Que Christophe Colomb ait découvert l'Amérique avant nous, que Jules Verne ait décrit les voyages autour de la terre avec cent ans d'avance ne nous importait guère. Nous prenions conscience de ce que d'autres connaissaient déjà, mais nous pensions aller de découverte en découverte.

Cette même impression fut ressentie au Musée des Beaux-Arts par ceux qui contemplèrent les peintures du distingué artiste neuchâtelois Charles-Edouard DuBois. Autant d'œuvres et de cette qualité! Quelle découverte pour beaucoup de visiteurs, qu'ils soient du pays ou d'ailleurs.

En ce même temps, au Musée d'Ethnographie, le public découvrait qu'en Hongrie l'art médiéval évoquait une grande période de l'histoire de ce pays, qui est aussi celle de la naissance de l'Europe.

De son côté, le Musée d'Histoire naturelle, par son exposition sur les coquillages, levait un coin du voile cachant les mystères de la vie sous-marine.

Que de découvertes avons-nous ainsi faites en 1965 à Neuchâtel, dans nos institutions culturelles.

*Le conseiller communal,
directeur de la Bibliothèque et des Musées,*

Ph. MAYOR



**CRÉDIT
FONCIER
NEUCHATELOIS**

**La plus ancienne
banque hypothécaire du canton
fondée en 1863**

OBLIGATIONS DE CAISSE

LIVRETS D'ÉPARGNE

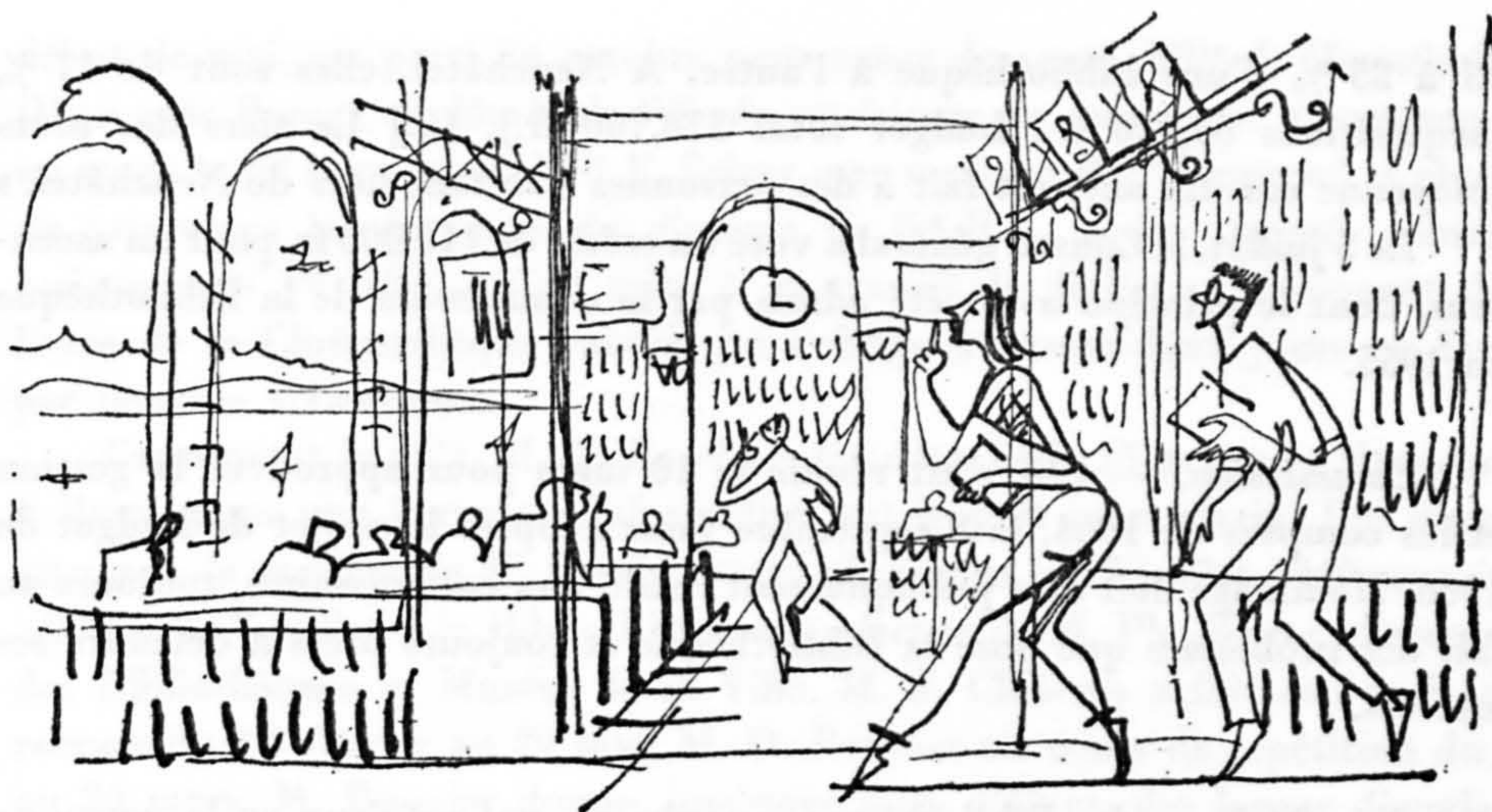
Siège social : NEUCHÂTEL Rue du Môle 6

Agences à LA CHAUX-DE-FONDS et au LOCLE

24 correspondants dans le canton

SÉCURITÉ

DISCRÉTION



Bibliothèque de la Ville

« La bibliothèque, dans la plupart des pays, commence à peine à se dégager de la tradition qui fait d'elle un lieu de conservation plutôt qu'un lieu de consommation. »

Robert Escarpit

(*La révolution du livre*, p. 151, Paris, Unesco, Presses universitaires de France (1965), 163 p.)

AUTORITÉS - COMMISSION - PERSONNEL

Autorités. — Un crédit de 36,310 fr. a été voté pour munir en rayonnages « Compactus » la seconde cave de l'annexe des Terreaux-Nord en 1966. Le crédit d'achat et de reliure (61,000 fr.) pour 1966 a été augmenté de 1300 fr. contre 3000 fr. pour l'exercice 1965 (59,700 fr.). Il a fallu réduire de 5000 fr. les prévisions budgétaires des achats, et de 8000 fr. celles des traitements du personnel sans porter préjudice à la situation acquise.

Le rapport de la commission financière du Conseil général chargée d'examiner le projet du budget de 1966 fait remarquer, en date du 22 novembre : « Il n'est pas assez tenu compte à Neuchâtel du renchérissement dans le domaine culturel. Par exemple les sommes prévues pour les expositions temporaires et l'achat des livres de la bibliothèque sont insuffisantes. En effet, ce poste est très faible. Comparées à l'ensemble du budget, les acquisitions par rapport au montant total des frais administratifs varient en Suisse de

15 à 25 % d'une bibliothèque à l'autre. A Neuchâtel, elles sont de 17 % (acquisitions 63,920 fr., budget total 378,760 fr.). [...] Le tiers des prêts (moyenne sur dix ans) est fait à des personnes habitant hors de Neuchâtel. »

Le 5 juillet, le Conseil général a voté un crédit de 140,000 fr. pour un ascenseur, dont le principe avait été admis par la commission de la Bibliothèque en 1955.

Commission. — Elle s'est réunie le 10 mars pour approuver la gestion et les comptes de 1964, le 8 septembre pour adopter le projet de budget de 1966. Hommage doit être publiquement rendu aux commissaires, toujours au fait des problèmes que pose la Bibliothèque et toujours prêts à défendre ses intérêts.

Nécrologie. — La Bibliothèque a perdu un ami précieux en la personne de Pierre Bovet, décédé le 2 décembre à Grandchamp, où il est né le 5 juin 1878. Fils de Félix Bovet, qui fut Bibliothécaire de la Ville de 1848 à 1859, Pierre Bovet a fait don de ses nombreux écrits à l'établissement, en particulier la dernière œuvre parue quelques mois avant la mort de l'auteur, *Un siècle de l'histoire de Grandchamp*. En outre, il a classé en connaisseur les papiers Abraham Pétavel conservés à la Bibliothèque. Le *Livre d'or* de Belles-Lettres contient une notice complète sur la vie et l'œuvre du savant (N^o 868).

Personnel. — Effectif: 15 nommés ou surnuméraires, 6 partiels, 1 stagiaire, 2 collaboratrices bénévoles à temps réduit.

Le poste de sous-directeur est demeuré vacant et celui de bibliothécaire supérieur mis au concours n'a pu être repourvu. M. J. Biadi (lic. en droit, Fribourg), bibliothécaire contractuel d'avril 1962 à mars 1963, surnuméraire dès avril 1963, a été titularisé le 1^{er} juillet. Le départ, à la fin de 1964, de M^{lle} J. Guidicelli, Française, D.S.B., a justifié l'engagement de deux assistantes surnuméraires: M^{me} J. Vidoli-Kern (Genève), diplômée de l'Ecole de Genève, à mi-temps dès le mois de mars, à plein temps dès le mois de mai au service des périodiques, et M^{lle} D. Emery (Neuchâtel) dès le milieu d'octobre pour des travaux de dépouillement de journaux, la suite de la Table générale des matières du *Musée neuchâtelois*, et le récolement des ouvrages de la galerie de la Salle Félix Bovet, avec trois après-midi hebdomadaires au service de la Bibliothèque Pestalozzi (enfants).

MM. A. Wyss, relieur entré en 1947, et J. Christen, commis du prêt depuis août 1962, ont donné leur démission en décembre. Leur remplacement est prévu pour le 1^{er} avril 1966.

Quant aux stagiaires, M^{lle} S. Schilling est partie au milieu de janvier après ses trois mois contractuels (Ecole de Genève), M. F. Sandoz, entré au

début de mai, est parti fin octobre pour cause de santé, M^{lle} J. Mauerhofer (Muri près Berne), diplômée de l'Ecole supérieure de commerce, a commencé un stage le 1^{er} septembre. M^{lle} F. Schær, par mariage M^{me} Jaquerod, a réussi au printemps les épreuves du diplôme de l'A.B.S., a été engagée comme assistante le 1^{er} juin et s'est mise à un travail de diplôme (classement des livres de la Cinémathèque suisse) qui l'oblige à passer deux jours et demi par semaine à Lausanne.

Concernant le prêt, M. E. Pasche a été détaché le 25 mai à la Nationale à Berne pour une journée d'information sur le prêt interurbain. Les vingt-cinq ans de services de M. Pasche, entré chez nous le 12 juillet 1940, ont été célébrés le 7 juillet à la Bibliothèque en présence de M. Ph. Mayor, directeur des Bibliothèques et Musées de la Ville. M. J. Christen a fait son école de recrues du 1^{er} février au 29 mai, M. D. Bouvier un cours de répétition du 8 au 20 mars. M. Bouvier donne, quelques soirs d'hiver, des leçons d'anglais à l'« Ecole-Club Migros ».

M^{me} S. Favre, secrétaire et dame de chancellerie, a passé un quart de son temps à seconder M^{lle} D. Nagel, assistante principale au catalogue, les trois quarts à la correspondance administrative (moyenne annuelle de 500 lettres envoyées), au classement des archives, à la rédaction de rapports, catalogues et fiches d'expositions, à l'insertion des fiches au catalogue-matières.

M. H. Bonjour, engagé comme manœuvre le 1^{er} juin 1964, a été nommé le 1^{er} juillet.

M^{me} D. Diacon nous a offert, dès le milieu de septembre, deux après-midi par semaine pour un travail bénévole au service des périodiques : tri d'articles de revues pour le catalogue-matières.

M^{lle} D. Gardy a pris possession des nouveaux locaux de la Bibliothèque Pestalozzi, 1, faubourg du Lac, au cours d'une cérémonie inaugurée le 23 avril par M^{me} B. Junier, présidente du comité.

* * *

Secondé par MM. J. Biadi, P. Ramseyer, directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles, F. Donzé, directeur de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, le rapporteur a présidé plusieurs séances, auxquelles assistaient des délégués de l'Association des bibliothécaires suisses et de l'Ecole de bibliothécaires de Genève, afin d'organiser au chef-lieu un programme de cours complémentaires de formation professionnelle, à l'usage des stagiaires, d'employés de bibliothèque et d'étudiants du degré gymnasial désireux d'obtenir le diplôme de l'A.B.S. C'était, pour cette région du pays, sortir d'un dilemme : conditions trop onéreuses à Genève ou linguistiquement défavorables à Berne. Ces cours seront aussi ouverts à des auditeurs non candidats au diplôme, à des auxiliaires



La Neuchâteloise
ASSURANCES GÉNÉRALES

ACCIDENTS - RESPONSABILITÉ CIVILE
R. C. VÉHICULES A MOTEUR - CASCO AUTO
INCENDIE - CHOMAGE - VOL - BRIS DE GLACES
DÉGATS D'EAU - TRANSPORT
BAGAGES

AGENT GÉNÉRAL :

WILLY GUGGER

NEUCHÂTEL

Rue du Temple-Neuf 11

☎ 038 / 5 49 53



GARAGE

M. FACCHINETTI

NEUCHÂTEL

Portes Rouges

☎ 038 / 5 61 12

AGENCE
GÉNÉRALE



des bibliothèques de l'Université, à toute personne — administrateur communal, instituteur retraité, etc. — désirant se perfectionner dans le métier ou en acquérir les rudiments. Les auditeurs recevront une attestation d'assiduité, pour tout ou partie du programme. Ainsi va se réaliser un projet que nous avons esquissé dans le rapport de 1958 (*Bibliothèques et Musées*, pp. 25-26). Cette tentative n'eût pu se faire sans l'aide du canton et des communes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Quant à la formation supérieure, le licencié en sciences morales que tente notre carrière est invité à suivre l'École nationale supérieure de bibliothécaires à Paris. Soucieux de préparer l'entrée et l'avenir d'un adjoint, de l'un ou l'autre sexe, — directeur en herbe —, dans notre institution, nous verrions volontiers un bachelier ou une bachelière ès lettres classiques faire un stage pratique (rétribué) chez nous en vue du diplôme de l'A.B.S., obtenir parallèlement le *Diplôme d'études supérieures de lettres* que décerne l'Université (deux certificats de licence au choix, sans le diplôme d'aptitudes pédagogiques, mais la rédaction d'un mémoire pouvant ouvrir la porte à une thèse de doctorat), et suivre enfin l'année requise à l'École nationale supérieure de bibliothécaires (parallèle à l'École des chartes) pour en sortir avec le D.S.B.

L'avantage ? : a) formation pratique au degré moyen par la bibliothèque où le candidat se serait exercé après le baccalauréat, voire jusqu'au D.E.S.L. (avec l'appoint éventuel d'une bourse); b) formation théorique supérieure à Paris (bourse renouvelée) au troisième cycle.

La durée ? : trois ans et demi après le baccalauréat ou la maturité fédérale, à savoir un an et demi de stage et de cours complémentaires pour le diplôme de l'A.B.S., période incluse dans les deux ans ou deux ans et demi du D.E.S.L. auxquels s'ajoute l'année du D.S.B.

Etant donné la pénurie de cadres supérieurs dans les bibliothèques scientifiques de Suisse française, cette solution pourrait être soumise pour étude à la Conférence des chefs de l'Instruction publique.

* * *

M. J. Biadi a suivi au printemps un cours organisé à Neuchâtel par « Centredoc » (Centre de documentation pour l'industrie horlogère).

Le directeur a participé du 14 au 24 mai à un voyage d'étude au Danemark avec un groupe de bibliothécaires suisses, et il a fait des recherches à la Bibliothèque municipale de Montpellier, du 28 au 30 septembre, en vue de publier un recueil de lettres inédites devant mettre en valeur une partie des papiers Auguste Bachelin conservés à Neuchâtel.

Absences pour cause de maladie : 315 jours (198 en 1964).

Fermeture annuelle : prêt interurbain, 5 juillet - 10 août; prêt à domicile et Salle de lecture, 12-31 juillet (sauf les lundi 19 — avec visite commentée



ETABLISSEMENTS ARND

Case postale 11

2002 NEUCHATEL

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
PROFILS SPÉCIAUX EN ALUMINIUM

Médailles d'Or et d'Argent
au 15^{me} Salon International des Inventeurs
Bruxelles 1966

Ateliers et Bureaux : Sablons 36

☎ 038 / 5 12 93

Vous trouverez

la lustrerie de bon goût

chez

CLAUDE DUCOMMUN

ING. E. P. F.

ÉLECTRICITÉ

Orangerie 4

☎ 038 / 5 28 00

Neuchâtel

et petite exposition de manuscrits de J.-J. Rousseau —, mercredi 21, lundi 26 et mercredi 28 de 14 h. à 16 h. pour les étudiants des cours de vacances universitaires).

COMPTES

Le compte des dépenses (371,000 fr.) accuse un dépassement d'un peu plus de 2000 fr. qui affecte surtout le poste des achats et de la reliure.

Au compte des recettes (40,400 fr.) on note un déficit de 400 fr. pour diverses fournitures.

AMÉNAGEMENTS

L'installation d'un « Compactus » — faux-plancher et armoires roulant sur rails — dans la cave mise à disposition dans l'annexe des Terreaux-Nord s'est faite entre le 10 et le 23 mars. Le local avait été nettoyé, blanchi et pourvu des installations électriques nécessaires. Un premier déménagement des combles à la cave, de mai à juin, a embrassé quelque 30.000 volumes de périodiques de géographie. On a aussi transporté dans le « Compactus » toutes les collections entreposées dans la cave sud contiguë, destinée à être pourvue du même système l'an prochain.

Un nouvel incident, la poutre maîtresse du plafond de la chapelle menaçant de céder, a entraîné l'évacuation partielle (environ 18.000 volumes) des combles de l'aile ouest. Ce transfert, soit dans les salles de l'aile est, soit à la cave, s'est fait entre fin juin et le 20 juillet.

Une partie du personnel a été mise à contribution pour ces lourds transports, l'organisation et la surveillance des transferts en bon ordre. La seconde étape, prévue pour 1966, permettra de réduire au tiers l'occupation des rayons de chacune des sept salles (attribuées provisoirement à la Bibliothèque en 1940), de manière que dans dix ans les meubles des combles supportent la moitié de la charge présente. Les deux caves dotées de « Compactus » ne feront donc que résorber la surcharge de la seule annexe des Terreaux, laissant entière la question de l'encombrement des locaux du Collège latin. Là aussi, au reste, l'implantation de « Compactus » dans certaines caves assez spacieuses — en particulier la soute à charbon désaffectée — résoudra en partie le problème du logement, ne serait-ce qu'en limitant l'opération aux collections peu demandées, exclues du libre accès public.

RELIURE - CONSERVATION - PHOTOCOPIE

Reliure et réparations : 1509 (— 48) volumes
dont 604 (+ 158) en ville,
905 (— 206) à la BV, y compris 666 (206) dos coupés.

Selon décision prise en décembre 1964, 34 périodiques précédemment reliés sont conservés en portefeuille dès 1965, par mesure d'économie.

Autres travaux de notre atelier :

Portefeuilles	611	(+ 39)
Titres dorés	136	(+ 37)
Restauration de manuscrits	164	(+ 70)
Coupe d'étiquettes	5379	(+ 2233)
Tirages typographiques	180	(+ 25)
Photocopies	823	(— 8)

Le relieur a consacré une quinzaine de jours environ au montage d'expositions et à des déménagements.

ACCROISSEMENT

1. Répartition des crédits :

Nouveautés	Fr. 12,587.72	26 %
Suites	» 8,909.20	18,5 %
Lectures récréatives	» 5,883.08	12,5 %
Abonnements	» 13,986.83	30 %
Cotisations	» 1,960.—	4 %
Fonds Rousseau	» 4,000.—	8 %
Occasions	» 612.70	1 %
	<u>Fr. 47,939.53</u>	<u>100 %</u>
Reliure	» 14,811.13	
Total	<u><u>Fr. 62,750.66</u></u>	

Le dépassement est de 3050 fr. 66. Il est dû surtout au renchérissement des revues et à l'achat de manuscrits de J.-J. Rousseau.

Sept disciplines ont dépassé les deux mille francs : Ouvrages généraux 9638 fr.; Philosophie 2174 fr.; Droit 3665 fr.; Littérature française 6538 fr.; Littératures étrangères 3075 fr.; Histoire 2905 fr.; Beaux-Arts 3374 fr.

Le prix moyen de la reliure de 604 volumes a passé de 19 fr. 15 à 20 fr. 32 le volume (augmentation de 1 fr. 17). Dépenses de notre atelier : fournitures 674 fr. 20, plastique pour recouvrir les lectures récréatives 825 fr. 60. Réparation d'un missel en Allemagne : 935 fr. 22.

2. Entrées :

2481 (— 40) volumes et brochures — y compris 647 (— 79) lectures récréatives, dont 37 (— 47) romans anglais —, 630 (+ 166) rapports administratifs, 963 (+ 60) thèses suisses et 1 (— 4) volume en dépôt de l'Uni-

versité, 6 (6) dépôts de la Société Dante Alighieri, 31 (— 2) échanges, 74 (+ 8) périodiques, 4 (— 61) manuscrits, 2 (— 8) estampes, 33 (+ 15) cartes, 4 (4) disques.

Achats : 1344 (+ 75) volumes et brochures — y compris 535 (+ 15) lectures récréatives, dont 25 romans anglais —, 17 (— 10) nouveaux abonnements, 2 manuscrits, 1 estampe, 33 cartes, 4 disques.

Dons : 1137 (— 115) volumes et brochures — y compris 112 (— 94) lectures récréatives, dont 12 romans anglais —, 630 rapports administratifs, 31 échanges, 8 (— 31) périodiques, 2 manuscrits, 1 estampe.

3. Quelques acquisitions :

Achats : *Anthologie jurassienne* (P. O. Walzer), 1964-1965, 2 vol. — Aristide, *Aristides, ex recensione [Caroli] Guilielmi Dindorfii*, [texte grec], 3 vol. — S. Battaglia, *Grande dizionario della lingua italiana*, 3 vol. et index — R. E. Blum et M. M. Pedrazzini, *Das schweizerische Patentrecht*, 3 vol. — A. Chastel, *Le grand atelier d'Italie, 1460-1500 et Renaissance méridionale, Italie, 1460-1500* — W. Gobbers, *Jean-Jacques Rousseau in Holland* — « *Initiation philosophique* », collection des Presses universitaires — F. Michel, *Fichier stendhalien*, 3 vol. — *Recueil des traités et accords de la France*, années 1958-1959, 1961-1962, 4 vol., tabl.

Dons d'auteurs : Pierre Bovet, peu avant sa mort survenue le 2 décembre 1965, *Un siècle de l'histoire de Grandchamp* — R.-A. Leigh, éd. J.-J. Rousseau, *Correspondance générale*.

Lots d'ouvrages divers : MM. P.-L. Borel, J.-P. Farny (les vingt-huit premiers numéros du « Stendhal Club »), L. Guillaume (revues de physique), Ch. Guyot, E. Lambert; Ambassade de France, du Canada (rapports officiels, littérature française et anglaise); Faculté des lettres (ouvrages belges); Institut danois des relations culturelles à Zurich (documentation sur les bibliothèques); « Triennale des lettres romandes » (auteurs contemporains).

4. Dons en espèces :

Fonds Rousseau, 500 fr. des Câbles électriques de Cortaillod.

5. Manuscrits :

Achats : J.-J. Rousseau, 1 lettre à Abraham de Pury, 1765; 1 lettre à David Roguin, Chiswick, 1766.

Dons : Fabriques de Tabac Réunies, S.A., Serrières, 1 lettre autographe signée de J.-J. Rousseau [au libraire Guérin, à Paris], « Ce jeudi à midi » [fin novembre 1760 selon Dufour]. Voir article D. Bonhôte, *Feuille d'Avis*



Pour passer un SÉJOUR IDÉAL
HOTEL CHAUMONT & GOLF

entièrement rénové



Bonne cuisine - Cave réputée
Tennis - Golf - Minigolf

8 km. de Neuchâtel en voiture par bonne route ou par Funiculaire

CHAUMONT s/Neuchâtel
(1100 Altitude)

☙ Chaumontgolf
☎ (038) 3 24 71/72

LE CHAMPAGNE

CLICQUOT
c'est uniquement

V^{VE} CLICQUOT-PONSARDIN

DEPUIS 1772

Agent général pour la Suisse:

Max B. JORDAN - 2000 Neuchâtel 4

☎ 038 /5 11 65

de Neuchâtel, 15 janvier 1965, p. 3, avec reproduction. Le don a été fait à la Bibliothèque le 4 février.

Fondation Arthur Elser, don à la Ville d'une lettre autographe signée de J.-J. Rousseau à d'Escherny, à Neuchâtel, « Môtiers, 1^{er} juin 1765 ».

M. Joseph Ritter-Tcherv (Mélide), une affiche tchèque de l'Exposition nationale de Prague, 1895; estampe du peintre Vojtich Hynaïs. Selon le donateur, cette affiche « avait inspiré à William Ritter son roman *Fillette slovaque* ». (Lettre du 3 janvier 1965.)

CATALOGUES

1. *Ouvrages catalogués :*

3413 (— 1216), dont 1593 (— 47) acquisitions nouvelles (y compris les 79 achats de la Société du livre contemporain), 6 (+ 1) dépôts de la Société Dante Alighieri, 183 (+ 28) ouvrages ou fascicules de collections reçues en don ou en échange et numéros spéciaux de périodiques, 330 (+ 74) dons anciens de la salle de triage, 400 (— 1004) ouvrages provenant de la révision du Catalogue imprimé I-III, 443 (— 283) lectures récréatives (y compris 37 romans anglais), 361 (+ 83) thèses suisses enregistrées et passées aux catalogues alphabétique et matières, 97 (— 17) ouvrages catalogués pour la Bibliothèque des pasteurs.

Remarque : La baisse du nombre des ouvrages catalogués (— 1216) a trois causes principales : a) l'achèvement de la révision du Catalogue imprimé I-III, un solde de 400 titres contre 1404 l'exercice précédent; mais il convient de relever que 1965 marque la fin d'un travail important entrepris depuis plusieurs années; b) la formation de candidates au diplôme professionnel, à la charge de l'assistante principale; c) l'affectation du personnel supplémentaire à d'autres secteurs: périodiques, reprise du dépouillement de journaux pour le fichier bio-bibliographique des auteurs neuchâtelois, rédaction de notices et de catalogues d'expositions. En outre, le service du catalogue s'est particulièrement ressenti de la maladie et des accidents des aides sur qui pouvait compter l'assistante principale. Cette dernière, qui n'a pas manqué un jour, s'est trouvée quasi seule pour faire face à tout le travail: enregistrement, catalogue ou révision du cataloguement des ouvrages acquis, révision des notices envoyées par l'Université et des fiches fournies par la Faculté des lettres — avec, dans les deux cas, toutes les recherches bibliographiques.

A cela s'ajoute la répartition des fiches multigraphiées, le triage, la cotation et l'enregistrement provisoire des thèses, le registre des rapports administratifs, la constitution de dossiers divers.

La Faculté des lettres a annoncé sur fiches 1576 (+ 308) ouvrages, les

C. BUSSI & FILS

Neuchâtel

Plâtrerie

Peinture

Papiers

Peints



Du Bois Jeanrenaud & C^{ie}

PLACE D'ARMES 5
NEUCHATEL
Téléphone 5 63 63

COMBUSTIBLES

SOLIDES ET LIQUIDES

FERS — MÉTAUX — APPAREILS SANITAIRES
ENSEMBLES DE CUISINE

RELIURE - ENCADREMENTS

E. BRUN

SEYON 28
NEUCHATEL
Tél. 5 19 43

*Exécution de tous travaux
de reliure et d'encadrements*

*Grand choix de
Tableaux - Gravures
Cadres pour photos*

Séminaires de théologie et de géographie, le Musée d'ethnographie, les Archives de l'Etat et l'Ecole de mécanique en tout 267 (— 160).

Le nombre des notices soigneusement rédigées à l'Université par M^{me} Anne-Marie Robert, avec celles de l'assistant-bibliothécaire de la Faculté des sciences, atteint 1407 (— 264). Pour la première fois, il faut ajouter à ce chiffre 24 notices communiquées directement par le Séminaire de géométrie.

Il faut faire remarquer encore que le service du catalogue proprement dit collabore étroitement avec celui du catalogue-matières dont un bibliothécaire supérieur a la charge, sauf en ce qui touche Livre contemporain et Lectures récréatives, du ressort de la préposée aux acquisitions. L'attribution des vedettes-matières, volumes et notices sous les yeux (avant qu'elles soient frappées sur stencils pour la multigraphie), est un travail d'analyse et de classement considérable. Il s'applique aux acquisitions de la Bibliothèque, aux thèses suisses en dépôt et, depuis l'automne, aux études, aux principaux articles biographiques ou critiques de revues. Nous avons pu inaugurer ce dernier dépouillement, très sélectif, grâce à du personnel surnuméraire qualifié, ou bénévole, attribué au service des périodiques.

2. *Fiches insérées dans les catalogues :*

14 810 (— 5162, baisse en fonction du nombre des ouvrages catalogués et des derniers titres du Catalogue imprimé).

Catalogue collectif: 9076 (— 3105), dont 4365 (— 2934) pour la BV, et 4711 (— 171) pour les bibliothèques collaboratrices, y compris 2218 (+ 422) fiches fournies par la Faculté des lettres, sur 642 (+ 14) desquelles la BV a reporté les vedettes de renvoi, et 33 fiches envoyées dès le mois de décembre par le Séminaire de mathématiques.

Catalogue-matières: 4165 (+ 295), y compris 522 (+ 383) fiches biographiques.

Catalogues divers: 1569 (— 2352; pour les lectures récréatives, moins de dons et nombreux exemplaires doublés ou remplacés; pas de nouvelles fiches pour les manuscrits neuchâtelois).

3. *Fiches établies par la BV et fournies :*

A la Bibliothèque centrale de l'Université, à la Faculté de droit — avec 3060 (+ 84) copies jaunes pour les trois autres facultés romandes —, aux séminaires et à l'Institut de botanique 9871 (+ 27)

A la Faculté de droit, au Séminaire des sciences économiques et sociales, au Musée d'ethnographie, pour les acquisitions BV relevant de leur discipline 314 (+ 218)

A la Bibliothèque des pasteurs pour ses acquisitions. 256 (— 265)

A la Bibliothèque nationale (catalogue collectif), y compris les fiches établies par la Faculté des lettres 4492 (— 257)

4. *Titres annoncés dans le Bulletin des acquisitions récentes (deux fascicules)* : 2361 (— 136), dont 1099 (— 65) pour l'Université.

5. *Transferts* :

84 ouvrages (162 vol.), contre 29 (24 vol.) l'année précédente.

PÉRIODIQUES

1. *Titres en cours* :

1929, dont 74 nouveaux; à savoir 335 (+ 17) abonnements, 435 (+ 8) dons, 1020 (+ 13) échanges, 22 (+ 2) dépôts universitaires, 14 (—) dépôts Soc. Dante Alighieri, 30 journaux en don et 9 (+ 1) par abonnement, 32 (+) révisions.

Echanges :

Société des sciences naturelles	545 (+ 7)
Société de géographie.	391 (+ 5)
Société suisse de chronométrie.	26 —
Société d'histoire et d'archéologie	43 (+ 1)
<i>Bibliothèques et Musées</i>	15 —

2. *Salle de lecture, Cabinet des périodiques* : 598 (+ 6).

3. *Correspondance* :

99 (— 97) lettres reçues, 98 (— 102) lettres et 441 (— 183) cartes envoyées.

4. *Quelques abonnements nouveaux* :

Annuaire des universités et hautes écoles suisses (Zurich) — *Bulletin de la librairie ancienne et moderne* (Paris) — *Bulletin des statistiques du travail* (Genève) — *Etudes françaises*; revue des lettres françaises et canadiennes-françaises (Montréal) — *Le Flambeau*; revue belge des questions politiques et littéraires (Bruxelles) — *Journal of personality and social psychology* (Washington) — *Rapport annuel du Conseil de la coopération culturelle et fonds culturel du Conseil de l'Europe* (Strasbourg) — *Revue générale belge* (Bruxelles) — *Revue nouvelle* (Tournai) — *Synthèses*; revue internationale (Bruxelles) — *Versailles*, revue de la Société suisse des amis de Versailles (Nyon).

5. *Innovations et travaux spéciaux* :

Grâce au nouveau personnel, une révision générale a pu se faire outre les travaux courants. Elle a porté sur le catalogage d'une centaine de revues

introuvables au fichier. Un meuble classeur « Kardex » a remplacé dès l'automne le précédent système, peu efficace pour le contrôle des arrivées; environ 1500 fiches ad hoc ont déjà été rédigées. Un fichier spécial a été conçu pour renouveler sans oubli les abonnements.

Une fiche supplémentaire est tirée sur stencil pour figurer au catalogue général sous le nom de l'institution.

Les fichiers d'adresses des échanges ont été mis à jour, ce qui a permis de renouer des relations interrompues. Des propositions d'échange demeurées en suspens ont été réglées favorablement.

Il a fallu parer au manque de place, répartir autrement les revues sur les rayons du service, munir les rayons de nouvelles étiquettes de cote, réserver l'accroissement pour une période de cinq ans environ.

Grâce à l'aide du relieur et d'un commis du prêt, 600 portefeuilles ont permis de classer un grand nombre de revues dans les magasins.

Du 6 mai au 9 juin, le service a collaboré à l'emménagement du « Compactus » des Terreaux, où a pris place toute la collection de la géographie.

Le dépouillement de revues pour le catalogue-matières est une nouvelle activité du service, occupant partiellement deux personnes, dont une bénévole.

Deux autres surnuméraires dépouillent des journaux pour les renseignements complémentaires du fichier neuchâtelois. L'une de ces assistantes est chargée de la suite de la Table générale des matières du *Musée neuchâtelois*, publiée en 1965 pour les années 1864-1963.

MANUSCRITS

Sous la surveillance de M. J. Biadi, chargé notamment de répondre aux demandes de renseignements par correspondance, certains fonds anciens ont été classés, inventoriés, cotés et catalogués : par M. Ch. Trébos, les papiers Charles Robert (7 boîtes), la correspondance Nancy Vuille - Edouard Rod (437 lettres) et, achat récent, 137 lettres de Léon Berthoud à Durhem.

A. Bachelin. — Reclassement et transcription par le directeur d'une quarantaine de lettres de P. Lacroix à la famille, recherches en cours en vue d'une édition annotée.

Ph. Godet. — M. M. Aubert a continué de classer le fonds ouvert. Les nombreuses coupures de journaux (carton N° 3001 et suivants), remontant à 1876, ont été collées sur des supports pour être mieux conservées et plus facilement accessibles.

J.-J. Rousseau. — Les recherches pour l'édition B. Gagnebin et M. Raymond de la Pléiade se sont poursuivies. Citons parmi d'autres chercheurs et curieux : un étudiant du lycée de Saint-Cloud (23 avril); M. J. Terrasse (Belgique), 10 août — 4 septembre, et commande de 124 microfilms; M. Mame

USINE DECKER

☎ 038 / 5 14 42

S. A.

NEUCHÂTEL

Charpentes métalliques

Tôleries en fer

et tous métaux



Marque déposée



Routes, Ponts

Maçonnerie

Drainage

Canalisations

H. MARTI S.A.

Entreprise de Travaux publics

NEUCHÂTEL

4, ROUTE DE BOURGOGNE - BUREAU : ☎ 8 24 12 - DOMICILE : ☎ 5 22 12

Aly Bâ, étudiant à Saint-Louis du Sénégal, 17 décembre, et commande de photocopies des Mss 11 et 25.

Nous avons mis à l'étude un projet de reproduction de la collection sur microcartes, par souscription, de manière à éviter la manipulation et la fatigue des autographes.

M^{lle} C. Rosselet a travaillé à mettre au point la seconde partie du *Catalogue de la correspondance*. Regrettons, à ce propos, que l'ancienne directrice de la Bibliothèque ait dû attendre la retraite pour s'adonner à cette œuvre d'érudition. La présidente des Amis de la Collection J.-J. Rousseau a annoncé à l'assemblée générale du 15 novembre l'adhésion de vingt nouveaux membres (au total 127) et la publication du *Bulletin d'information* sous une forme indépendante de la *Revue neuchâteloise* dès le N^o 4, automne 1965. Ce fascicule de six pages contient des textes de M^{lle} C. Rosselet, MM. J.-P. Farny et F. Matthey qui donnent des précisions sur les nouvelles acquisitions, l'activité des Amis et la restauration de la maison de Môtiers. Cotisation et abonnement au bulletin sont réunis en un seul versement de 6 fr. au minimum (C.C.P. 20-3136).

Société typographique. — Consultation de M. R. Darnton, professeur à l'Université d'Harvard, 18-28 août, et commande de 250 microfilms, en vue d'une thèse de doctorat.

BIBLIOTHÈQUE ROTT

Sous la présidence de M. Ed. Bauer, le comité s'est réuni le 27 avril pour examiner comptes et budget, le 14 décembre afin de décider quelques achats. Une offre de trois volumes in-folio — copies manuscrites de la relation et de documents relatifs à l'ambassade de Saint-Romain en Suisse pour le compte de Louis XIV, de 1672 à 1676 — a été fixée à 1200 fr., moitié à la charge de la Bibliothèque de la Ville (exercice financier 1966).

Après débat, le comité a maintenu la validité de l'arrangement du 4 décembre 1957 : le fonds Rott prend à sa charge jusqu'à 500 fr. d'abonnements et suites, et 400 fr. d'ouvrages nouveaux, tout excédent de dépense sur l'un ou l'autre de ces postes étant supporté par la Bibliothèque de la Ville.

Le comité a exprimé au Conseil communal le regret de voir la Salle Edouard Rott, réservée par testament aux historiens qualifiés, professeurs, étudiants et chercheurs, utilisée aujourd'hui comme lieu habituel de travail par plusieurs employés. L'autorité a fait valoir dans sa réponse que selon toute vraisemblance le local ne pourrait pas être libéré avant deux ans environ.

M. J. Biadi a étendu le fichier de la collection que M. Ph. Gern avait inventoriée et analysée en 1962 (*Répertoire des documents diplomatiques franco-suisse*s (copies Rott), 1443-1830, III-194 p. multigr.).

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL
élégance en toute saison

Un billet...

Une chance...

Un bienfait...

LOTÉRIE ROMANDE

Secrétariat à Neuchâtel : Fbg du Lac 2 - ☎ (038) 5 48 20 - Chèques postaux 20-2002

Vins Meier



Vins Meier

BLANC - PINOT NOIR - ŒIL-DE-PERDRIX

Fréd. MEIER-CHARLES S.A., LA COUDRE/2000 Neuchâtel - ☎ 038 / 3 25 15

●
PLATNERIE - PEINTURE
PAPIERS PEINTS

GASTON BLANDENIER

●
✚ Maîtrise fédérale ✚

NEUCHÂTEL

Petit Pontarlier 11 - Tél. 038 / 5 51 36

LECTURE PUBLIQUE

La recherche d'un local en ville pour le libre accès aux rayons s'est poursuivie sans résultat. C'est l'un des obstacles qui, selon le mot de Robert Escarpit cité en épigraphe de ce rapport, empêchent notre bibliothèque de « se dégager de la tradition qui fait d'elle un lieu de conservation plutôt qu'un lieu de consommation ». Toute notre politique d'achat y tend, néanmoins, en particulier dans le secteur des Lectures récréatives que nous développons en avançant l'époque, avec l'espoir indéfectible d'un « lieu de consommation » digne du public d'aujourd'hui.

M^{lle} M.-C. Dornier, préposée aux acquisitions générales, est aussi responsable du choix des lectures récréatives dont la direction décide l'achat. Notre assistante, reprenant un service mis en veilleuse en 1964, a rédigé cette année 170 comptes rendus critiques pour le bulletin de la Bibliothèque Pour Tous à Berne, qui ne cesse d'apprécier ce genre de collaboration au profit de ses « consommateurs ».

En plus de l'attribution des vedettes-matières des Lectures récréatives et du Livre contemporain (M. Biadi se charge du fonds général ¹), notre collaboratrice assiste les comités de lecture de la Bibliothèque Pestalozzi et de la Société du livre contemporain. Cette dernière a eu son assemblée générale le 24 février 1965. Sous la présidence de M^{me} E. Wavre, elle a accueilli cinq nouveaux membres (total 210), élu M^{me} le Dr P. Quinche trésorière pour remplacer M^e F. Uhler, avocat, éditeur des Ides et Calendes, démissionnaire après trente ans d'activité, et entendu un rapport de la Bibliothèque sur l'enquête menée en 1964 pour connaître les désirs des lecteurs (voir *Bibliothèques et Musées 1964*, pp. 18-19). Rappelons-en le résultat : nécessité d'étendre le choix des livres aux documentaires et au vrai roman romanesque, dont la tradition française a été momentanément ébranlée par le « nouveau » roman. Enfin, s'il a fallu augmenter la cotisation des membres, le tarif des étudiants n'a pas été touché.

EXPOSITIONS - VISITES - RENSEIGNEMENTS

Expositions :

24 janvier - 7 mars. *Estampes chinoises anciennes et modernes*, présentées dans le grand hall du Collège latin par M. P. Jaquillard, président de la Société d'études asiatiques, avec le concours de la Bibliothèque. A cette occasion, deux représentants de l'ambassade de Chine se sont fait présenter notre établissement, où ils ont été frappés du nombre d'ouvrages relatifs à leur pays.

9-20 septembre : *Jeûne fédéral*, vitrine consacrée au mandement des églises et à des photographies de Kigali (Rouanda) où sera construit un

¹ A quoi il convient d'ajouter le dépouillement de revues, par exemple 144 fiches dont 110 biographies, 20 matières, 14 auteurs.

collège secondaire, à la direction duquel a été appelé M. J.-P. Boillod-Ramseyer membre suisse de la Mission protestante belge, licencié en droit de l'Université de Neuchâtel, directeur des Ecoles protestantes du Rouanda.

L'institution bénéficiant de la collecte sera d'ailleurs le premier centre non-confessionnel du pays.

25 septembre - 10 octobre : *Neuchâtelois et Jurassiens d'hier* (hall du Collège latin), à l'occasion de la II^e Triennale des lettres romandes organisée par MM. M. Eigeldinger, président des Ecrivains neuchâtelois et jurassiens, et J.-P. Monnier. Tandis que les œuvres d'auteurs d'aujourd'hui étaient exposées au Musée d'art et d'histoire, la Bibliothèque présentait douze auteurs célèbres décédés, avec un choix d'imprimés, de manuscrits et des portraits : Jules Baillods, Albert Béguin, Blaise Cendrars, Le Corbusier, Louis Loze, Arthur Nicolet, Cilette Ofaire, Guy de Pourtalès, Werner Renfer, Monique Saint-Hélier, Pierre Thévenaz, Jean-Paul Zimmermann.

31 octobre - 21 novembre : *Guillaume Farel, réformateur, 1565-1965* (hall du Collège latin), exposition organisée à la demande du Conseil synodal, inaugurée par le pasteur Charles Bauer, présentée par le directeur de la Bibliothèque. Les pièces réunies — grâce en particulier à l'aide généreuse de M. P.-E. Vuillemin, bibliothécaire des Pasteurs, et aux précieuses suggestions du pasteur E. Urech (La Chaux-de-Fonds), auteur d'une monographie sur Farel qui venait de paraître — ont été vues, notamment, le 10 novembre par 80 membres de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois, M. J.-Ph. Ramseyer président, et le 16 novembre par 70 participants à une séance de la Société d'histoire, section de Neuchâtel, avec un exposé de la présidente, M^{lle} G. Berthoud.

25 novembre : *Trois auteurs romands : Pierrette Micheloud, Jean-Pierre Monnier, Arthur Nicolet*, présentés par le directeur au Centre international de l'Ethnie française, 28, rue du Bac, Paris VII^e, en présence de représentants de l'ambassade de Suisse et de M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Ce centre de diffusion de notre production littéraire, destiné à faire connaître au public parisien et français les œuvres éditées en Suisse romande, de même qu'en Belgique wallonne et dans la Région autonome de la Vallée d'Aoste, avait été inauguré le 11 mai. Ces deux manifestations se sont aussi fait remarquer par un Œil-de-perdrix d'honneur de la Ville de Neuchâtel.

Visites et renseignements :

Usuels et catalogues ont été présentés à des élèves du Gymnase, de l'Ecole suisse de droguerie et de l'Ecole supérieure de commerce.

Outre les chercheurs signalés au chapitre des manuscrits, relevons la visite (22 juin) de M. Laichter (Prague), spécialiste de Péguy.

Université :

Dans la perspective de réunir sous un même toit, d'ici quelques années, certaines des principales bibliothèques d'étude, à la faveur du Rapport Labhardt sur l'aide de la Confédération aux universités, la Bibliothèque de la Ville a travaillé à maintenir l'unité du Catalogue collectif et dirigé régulièrement les séances de coordination des achats en histoire, histoire religieuse, archéologie et beaux-arts. Dans les autres disciplines, notre administration a soutenu l'effort qui sera de plus en plus le sien : alléger le corps professoral du dépouillement bibliographique des revues spécialisées, dont l'information est naturellement en avance sur les manuels les plus savants. A cet égard, comme d'une manière plus générale en ce qui touche l'assistance administrative et technique de la Bibliothèque de la Ville aux bibliothèques universitaires, on attend encore de l'autorité cantonale qu'elle rattrape le retard et reconnaisse *de jure* le statut professionnel du bibliothécaire assistant ou supérieur, d'une part, revalorise la fonction du corps professoral et le libère de tâches qui sont de la compétence normale du corps des bibliothécaires, d'autre part. Cette année-ci encore, participant à plusieurs séances de la « Communauté de travail des directeurs de bibliothèques universitaires », à Zurich, le rapporteur neuchâtelois a ressenti un certain malaise en face de collègues pour qui ces problèmes sont résolus. Berne, Fribourg, Lausanne, Genève, Zurich sont en avance sur Neuchâtel dans ce domaine, sans parler de pays tels que la France ou le Danemark. Nous avons pu constater cette année à Aarhus, lors d'un voyage d'étude, que la répartition des compétences professionnelles et le régime des traitements offraient dans la Bibliothèque d'Etat et de l'Université de la capitale du Jutland des avantages également partagés par les professeurs et les bibliothécaires. Que l'on se réfère à ce sujet au rapport spécial publié plus loin. Notons aussi les efforts déployés au Canada. Nous sommes d'avis, avec M. Patrick Allen, que « la centralisation des achats et des services techniques de plusieurs bibliothèques de nature comparable peut se faire avantageusement du point de vue de la rentabilité face à la décentralisation des points de distribution (*Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, mars 1965, p. 38) ». Cela étant admis, comme pour toute entreprise commerciale bien gérée, rien ne s'oppose à ce que l'on envisage à Neuchâtel de supprimer quelques commissions qui feraient double emploi, voire d'instituer une Inspection générale des bibliothèques populaires et scientifiques du canton, sans porter atteinte à l'autonomie des établissements regroupés, à l'inaliénabilité des fortunes, legs, fondations et fonds eux-mêmes.

Le lien, marqué en France par un Robert Escarpit, entre « conservation » et « consommation » demeure justifiable dans le rôle universitaire impart

études

devis

conseils

éclairage

de tous

locaux

elexa

neuchâtel

magasin : rue du seyon 10 bureaux techniques : avenue de la gare 12 ☎ 038 / 5 45 21

HK

Faites confiance aux spécialistes
en commandant vos

Combustibles solides et liquides

Nettoyage et revision de citernes

chez

HAEFLIGER & KAESER S.A.

Seyon 6

Neuchâtel

Tél. 5 24 26

SERRURERIE

FERRONNERIE

MARCEL GUILLOT

Ecluse 21



Neuchâtel

☎ 5 21 16

FERBLANTERIE - INSTALLATIONS SANITAIRES

PLASTIQUE - TRAVAUX EN TOUS GENRES

SODLER

G. SYDLER

+ Maîtrise fédérale +

Bureau : ☎ 038 / 5 15 15

Atelier : ☎ 038 / 5 63 93, rue du Tertre 30

NEUCHATEL

depuis longtemps à notre service communal de caractère mixte. Mais au niveau où nous nous plaçons, il ne s'agit plus de descendre dans la rue pour aller au-devant des besoins légitimes de la « Culture de Masse », encore que le vocable soit équivoque, ne serait-ce qu'en raison des majuscules. Croyons-en un défenseur des humanités, M. Bernard Charbonneau : « A la culture acquise, au capital dont la conscience fait l'inventaire, dont une élite, ou même les masses jouissent, s'oppose la culture conquise (*Le paradoxe de la culture*, 1965, p. 198). » Or, au plus haut que la culture puisse se conquérir chez nous, à l'Université, c'est l'État lui-même, et non pas le recteur, le sénat ou les doyens, qui hésite encore à ouvrir la porte à la profession du bibliothécaire supérieur, juridiquement, socialement et moralement le pair du professeur d'université dans plus d'un canton, plus d'un pays qui nous entoure. Que l'on nous comprenne bien : il s'agit non des personnes mais de la fonction. Il importe surtout que les conseils supérieurs, dotés des pouvoirs de décision, préparent l'avenir, dans la perspective rappelée en tête de ce chapitre.

Aussi bien, si notre bibliothécaire idéal est à la veille de monter dans l'université comme il est déjà descendu dans la rue, on peut dépasser le constat du sociologue Escarpit, trop enclin peut-être à opposer à l'esprit conservateur de la Bibliothèque publique son rôle d'entreprise de consommation. Loin de répudier une haute tradition neuchâteloise à laquelle l'Académie puis l'Université doivent d'avoir su préserver en divers dépôts un savoir dont toutes les vertus ne sont pas encore épuisées, nous sommes de ceux qui croient que cette tradition est capable de se dépasser elle-même pour satisfaire mieux que jamais les besoins du siècle. Supposé admis le statut fondamental du bibliothécaire scientifique, il reste à ce dernier à prévenir les besoins du corps professoral, à le mettre au bénéfice des recherches bibliographiques en cours, souvent en avance sur les programmes et le savoir du jour. Le problème de l'information ainsi posé permet donc de conjuguer, au lieu de les opposer, les deux attributs essentiels de toute bibliothèque publique et universitaire : lieu de conservation *et* de consommation. Cette simple conjonction appelle toutes les mesures, financières et administratives, qu'exige le libre accès aux rayons de la lecture scientifique, en faveur de la recherche fondamentale et du développement — plus fondamental peut-être — des sciences morales à Neuchâtel.

Ce n'est pas tant la route de la Lune qu'il convient d'ouvrir au scientifique, c'est plutôt les chemins qui mènent aux tréfonds de la connaissance humaine. Il ne s'agit de rien de moins pour un bibliothécaire que d'aviser aux moyens de rendre l'intellectuel plus habile à manier ses outils, plus conscient des pouvoirs de réflexion que lui accorde l'homme d'action. A vrai dire, l'un et l'autre se complètent s'ils luttent d'un commun effort pour rendre l'univers habitable, lisible et accueillant. Gardons-nous d'amplifier

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

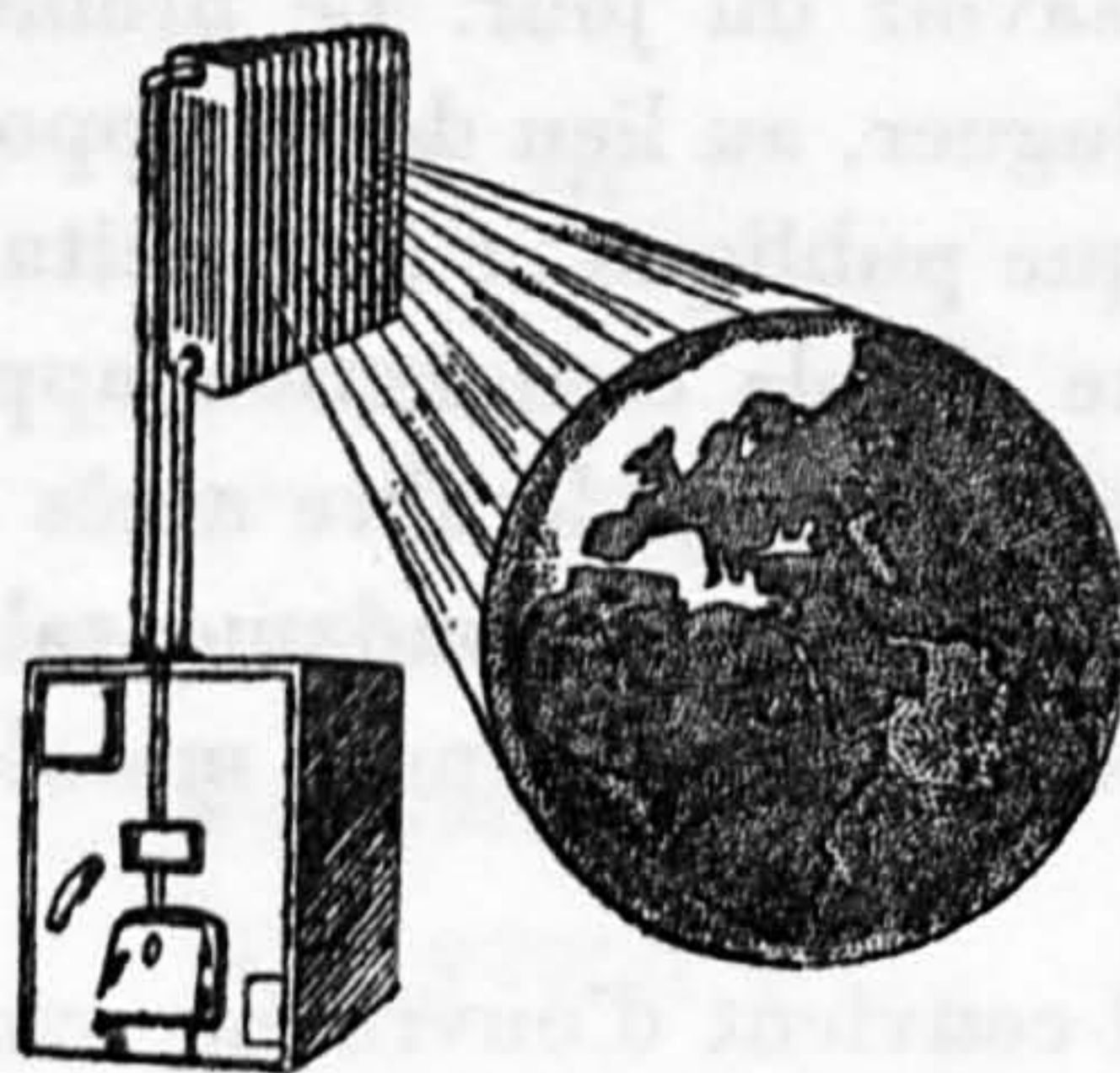
B MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CARRELAGE
Les GENEVEYS s./COFFRANE
ERNASCONI

☎ 038 / 7 64 15

CHAUFFAGE

PRÉBANDIER

S. A.



Chauffages centraux

Brûleurs à mazout

Pompes de circulation

Centralisation

NEUCHÂTEL, rue des Moulins 37

☎ 038 / 5 17 29

démessurément le rôle qui sera dévolu à la future Bibliothèque de la Ville et de l'Université, dans un chef-lieu dont la vie intellectuelle et artistique a pourtant été comparée à celle d'une ville française de quelque deux cent mille âmes, mais sachons nous rendre à l'évidence des charges financières que devra, que doit déjà assumer avec courage l'une des petites capitales de la civilisation française dans la grande patrie suisse. Nous n'avons fait qu'insister une fois de plus sur des vues déjà exprimées depuis notre premier rapport de 1958. La pratique quotidienne enseigne la patience et renforce l'espoir. *Mutatis mutandis*, il aura fallu trente-cinq ans à un Julien Cain pour faire triompher en France le principe de la fraternité intellectuelle, morale et sociale entre l'Université et ce que l'abbé Du Bos appelait si joliment la « Bibliothèque du genre humain » dans ses *Réflexions critiques* de 1719.

Sociétés :

Nos locaux — salle de distribution et cabinet du directeur — ont servi de lieu de séance à diverses sociétés : Amis de la Collection Rousseau, Amis de Cilette Ofaire, Livre contemporain, Etudes généalogiques, Ethnie romande. Le directeur a suivi les séances d'autres comités : Bibliothèque des Pasteurs, Bibliothèque Pestalozzi, Groupe de lectures classiques, Institut neuchâtelois, Société d'histoire (secrétariat de la section de Neuchâtel), Comité de rédaction du *Musée neuchâtelois* (dans lequel le directeur a inauguré une chronique des sociétés savantes), Alliance culturelle romande, Communauté de travail des directeurs de bibliothèques universitaires (Zurich). Comme de coutume, le directeur a été membre du jury du bachot d'anglais. Outre les expositions déjà énumérées, la Bibliothèque a organisé diverses manifestations ou s'y est fait représenter :

13 février — *Assemblée annuelle de la Société J.-J. Rousseau*, Genève, M. M. Raymond, président.

13 mars — *Assemblée générale de la Société Dante Alighieri*, Neuchâtel, M^{lle} A. Blattner, présidente.

22 avril — *Première assemblée générale de « Centredoc »* (Centre de documentation scientifique et technique de l'industrie horlogère suisse), Neuchâtel, Laboratoire suisse de recherches horlogères; MM. P. J. Pointet, président du Conseil d'administration, J. Schrobiltgen, directeur.

5 juin — *Centième assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation*, Saint-Imier, M. Ch. Beuchat, président (Porrentruy); conférence de M. J. Hanse, professeur à l'Université de Louvain, sur « La nouvelle universalité de la langue française »; présentation de l'*Anthologie jurassienne* (P. O. Walzer).

20 juin — *Réunion des bibliothécaires romands*, Neuchâtel, M. M.-A. Borgeaud, président (Genève); 70 participants, visite de l'Exposition d'art hongrois au Musée d'ethnographie, présentée par M. J. Gabus.

25 septembre — *Assemblée générale de l'Association des bibliothécaires suisses*, Berne, M. Chr. Vischer, président (Bâle).

27 septembre - 1^{er} octobre — *Deuxième colloque annuel de l'A.U.P.E.L.F.* [!] (Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française), Genève, présidence de M. B. Gagnebin, doyen de la Faculté des lettres; thème : « Les bibliothèques dans l'Université, problèmes d'aujourd'hui et de demain ». Le directeur de la BV n'a pu assister qu'à la séance inaugurale. Le professeur Gagnebin, ancien conservateur des manuscrits à la BPU, a fait adopter un vœu assignant aux universités membres de l'association la tâche de défendre la langue française.

9 octobre — *Assemblée générale des Amis de Cilette Ofaire*, Bibliothèque de la Ville, le pasteur F. Favre, président (Savagnier); le décès de l'écrivain neuchâtelois (le 11 décembre 1964 à Sanary-sur-Mer) ne met pas fin à l'activité des Amis; certaines clauses testamentaires concernent la Bibliothèque, qui avait déjà acheté des manuscrits du vivant de l'auteur.

6-7 novembre — *Assemblée générale du Groupe romand de l'ethnie française*, Aoste, et réunion du bureau exécutif de l'Association européenne, présidence de M. A. Clos, Bibliothécaire de la Région autonome de la Vallée d'Aoste.

15 novembre — *Assemblée annuelle des Amis de la Collection Rousseau*, Bibliothèque de la Ville, M^{lle} C. Rosselet, présidente; conférence de M. M. Eigeldinger, *Le dessein des « Confessions »*; une trentaine de participants.

20 novembre — *Assemblée générale de l'Institut neuchâtelois*, Auditoire des lettres, M. L. de Montmollin, président; conférence à l'Aula de M. L. Perrin, vice-président, *Souvenirs de Le Corbusier*.

CONSULTATION ET PRÊT

Le nombre total des prêts s'est élevé à 56 423, hausse de 1011¹. Le nombre des présences à la Salle de lecture a été de 18 872, baisse de 347; les visiteurs du soir : 934, ont diminué de 192. En revanche, les consultations dans la salle sont montées à 8992, gain de 4688.

Prêt à domicile, perte de 3534 :

Fonds général	13 174	(— 852)
Lectures récréatives	27 832	(— 2367)
A reporter	41 006	(— 3219)

¹ Le total pour 1964 : 54 654, aurait dû être augmenté de 722 livres anglais et 36 italiens omis alors, portant le nombre réel à 55 412, ce qui justifie l'augmentation générale de 1011 en 1965.

	Report	41 006	(— 3219)
dont 936 (+ 267) aux dépôts de Serrières et de La Coudre			
Livre contemporain		2381	(— 212)
Groupe de lectures classiques.		573	(— 27)
Livres italiens		138	(+ 102)
Anglais.		544	(— 178)
		<u>44642</u>	<u>(— 3534)</u>

Prêt interurbain, perte de 143 :

A d'autres bibliothèques		1508	(+ 136)
dont 411 (+ 41) demandés à l'Université, sur lesquels 30 (+ 8) dépôts BV; 19 (+ 11) demandés à d'autres institutions; 38 (+ 6) de la BV à l'étranger.			
Par emprunt à d'autres bibliothèques, dont 7 de l'étranger		1281	(— 279)
		<u>2789</u>	<u>(— 143)</u>

Prêt à la Salle de lecture, gain de 4688 :

Volumes		8156	(+ 4352)
Manuscrits		836	(+ 336)
		<u>8992</u>	<u>(+ 4688)</u>
Total général des prêts		<u>56423</u>	<u>(+ 1011)</u>

Libre accès à la Salle de lecture, gain de 175 :

Usuels		4715	(+ 169)
Périodiques		598	(+ 6)

Présences à la Salle de lecture, perte de 347 :

Lecteurs		18872	(— 347)
dont 934 (— 192) le soir.			

Enfin, le service des expéditions a reçu 1793 (— 96) et envoyé 1806 (+ 111) *cartes de demande*, reçu 3831 (— 183) et envoyé 3356 (+ 140) *paquets*.

Conclusions :

Réserve faite des erreurs d'appréciation auxquelles peut conduire toute statistique, l'exercice 1965 se résume en quelques points.

L'effort financier de la Ville s'est sensiblement accru, en particulier pour l'équipement de caves en « Compactus » selon un plan réparti sur plusieurs années. La place que l'on ne peut plus gagner en hauteur dans l'annexe des Terreaux et au Collège latin sera partiellement compensée en sous-sol. Mais cela ne résout pas le problème général de l'accroissement ces cinquante prochaines années.

Le crédit voté pour un ascenseur améliorera l'accès du public à la salle

de prêt et à la salle de lecture, allégera aussi, tout en l'accélégrant, le transport des ouvrages, des périodiques et des gros volumes de journaux de la cave et des combles jusqu'au point de distribution.

Malgré un pouvoir d'achat qui s'amenuise, les tâches du personnel se sont étendues. L'institution manque encore d'employés qualifiés en nombre suffisant. La vacance du poste d'adjoint au directeur se fait sentir du haut en bas de la hiérarchie, dans le rendement général de l'entreprise. Le programme de cours professionnels mis au point pour 1966 mettra à forte contribution une partie des employés : l'assistante principale, le bibliothécaire supérieur, le directeur. Il faut empêcher que cet effort ne gêne les travaux courants. La plupart des employés occupent des magasins au lieu de bureaux, même une salle affectée par testament à la recherche historique. Il manque encore une Salle J.-J. Rousseau.

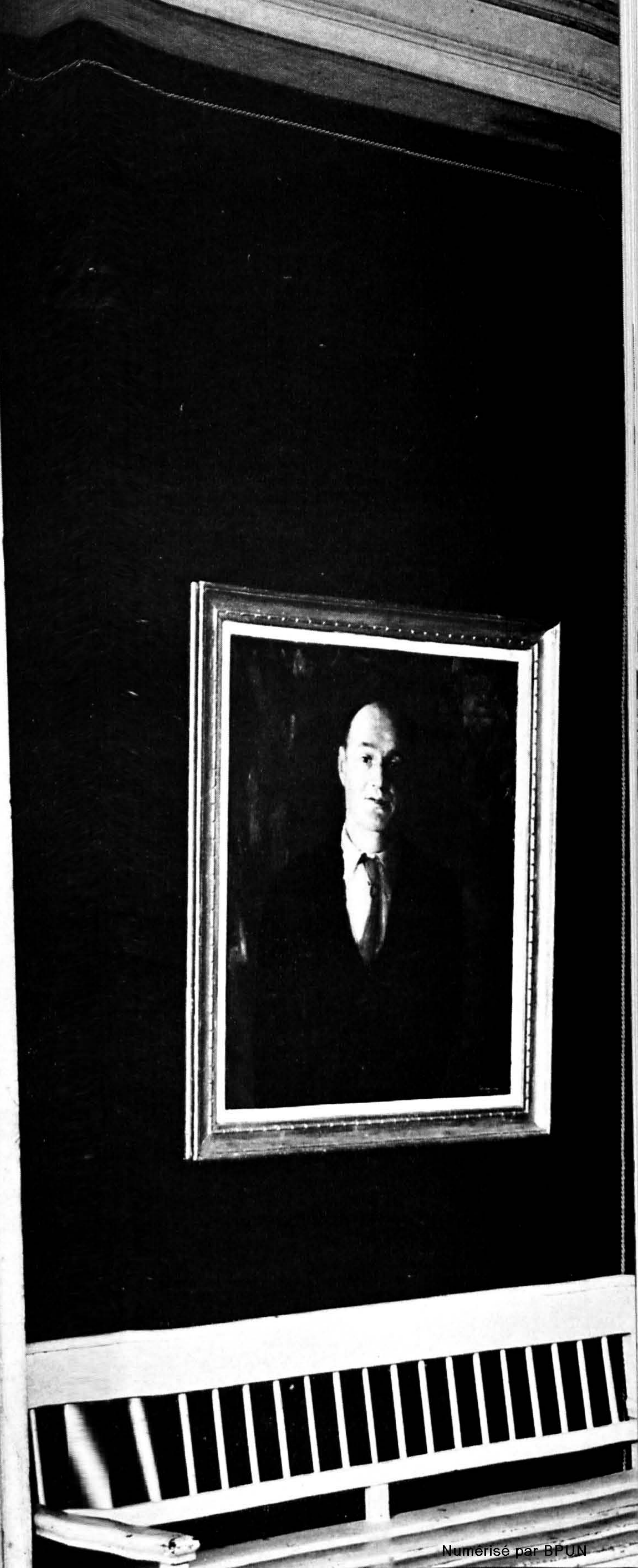
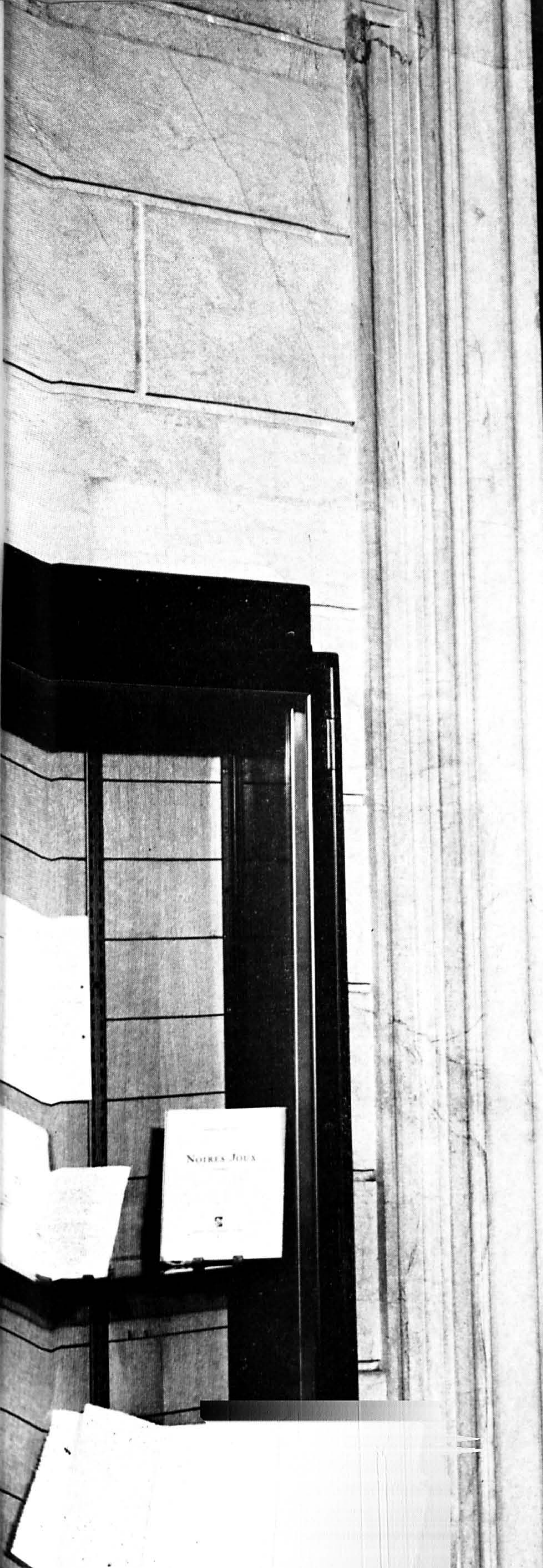
Il y a urgence à transférer Lectures récréatives et Livre contemporain dans un local à rez-de-chaussée et de libre accès pour le public. Il s'y joindra la Bibliothèque des parents, en dépôt depuis le déménagement de la Bibliothèque Pestalozzi dans un endroit approprié. L'accroissement des prêts de la lecture enfantine résulte du choix d'un local bien situé en ville, attrayant, équipé de meubles et d'installations modernes. C'est un signe encourageant pour l'avenir de la lecture populaire adulte à Neuchâtel.

Dans les conditions présentes de vétusté et d'encombrement le prêt populaire est plus en baisse que jamais. La télévision y est pour beaucoup, le succès du livre de poche aussi, de même que la crise du roman français. Il y a une heureuse contrepartie à cela : la très forte augmentation des prêts des livres d'étude à la Salle Félix Bovet, malgré un léger recul du nombre des présences. Il est cependant des jours où le nombre de places est si limité (38) qu'il a fallu se procurer une dizaine de chaises supplémentaires.

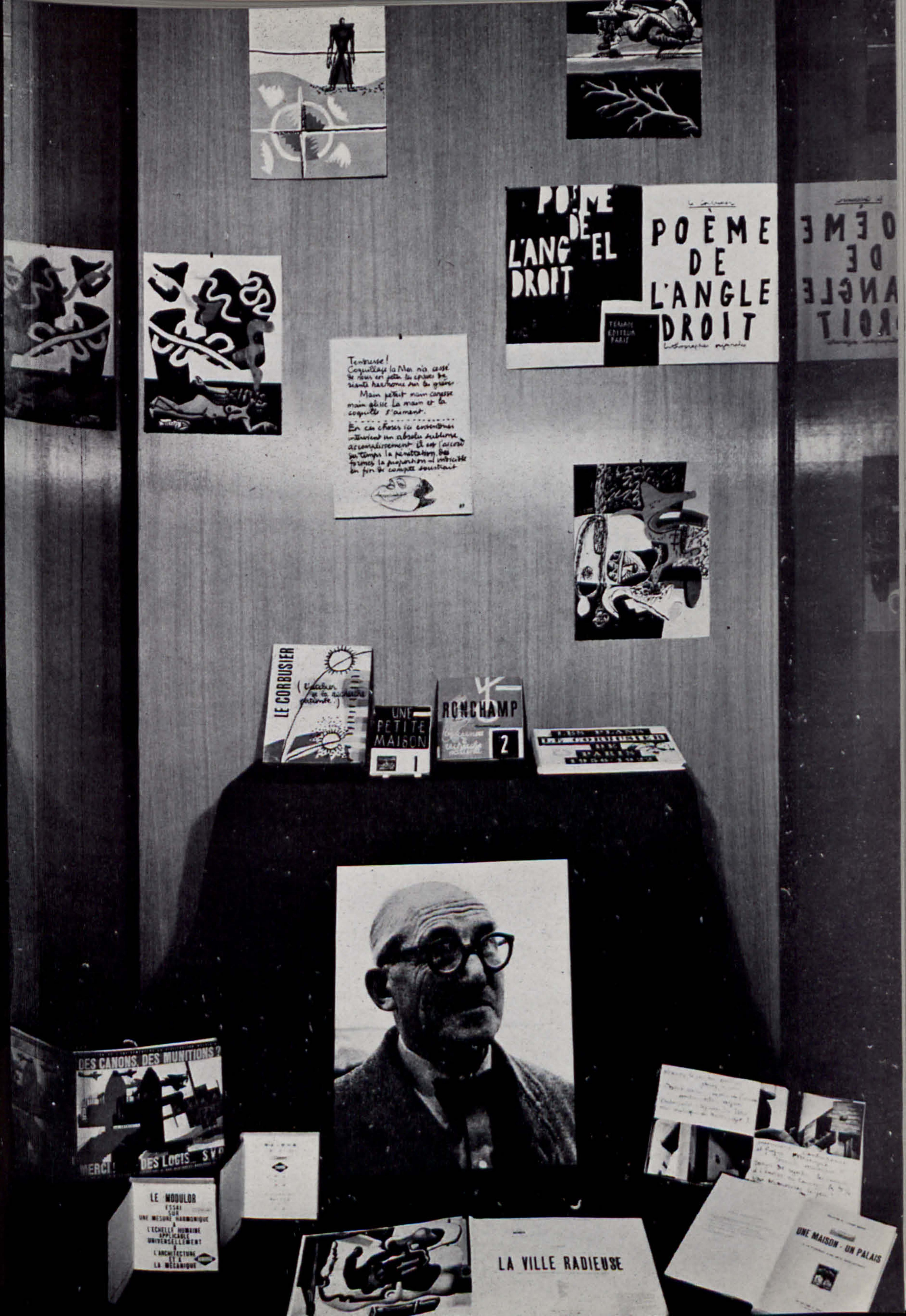
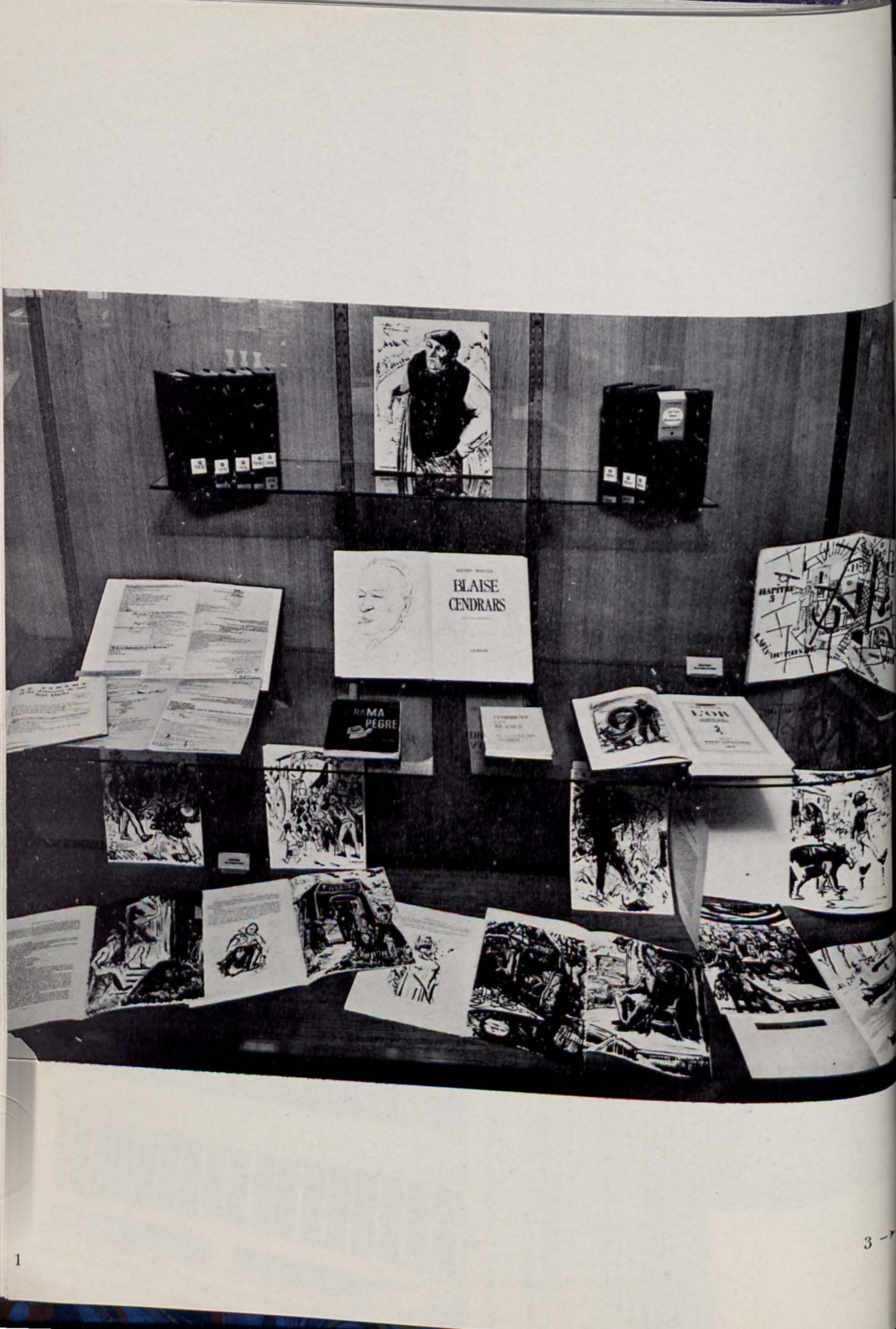
Il convient de conclure en réitérant nos vœux : rénover la politique du livre au chef-lieu universitaire, adapter cette politique plus libéralement encore aux besoins d'une population croissante, aux exigences d'un enseignement supérieur qui doit faire face à un effectif d'étudiants et de chercheurs qui se multiplie. L'esprit inventif et le sens de l'économie des Neuchâtelois sont prêts à rendre possible ce qui est nécessaire : la bibliothèque de conservation et de consommation que réclame notre cité, aujourd'hui pour demain.

Le directeur :

ERIC BERTHOUD



NOIXES JOUX



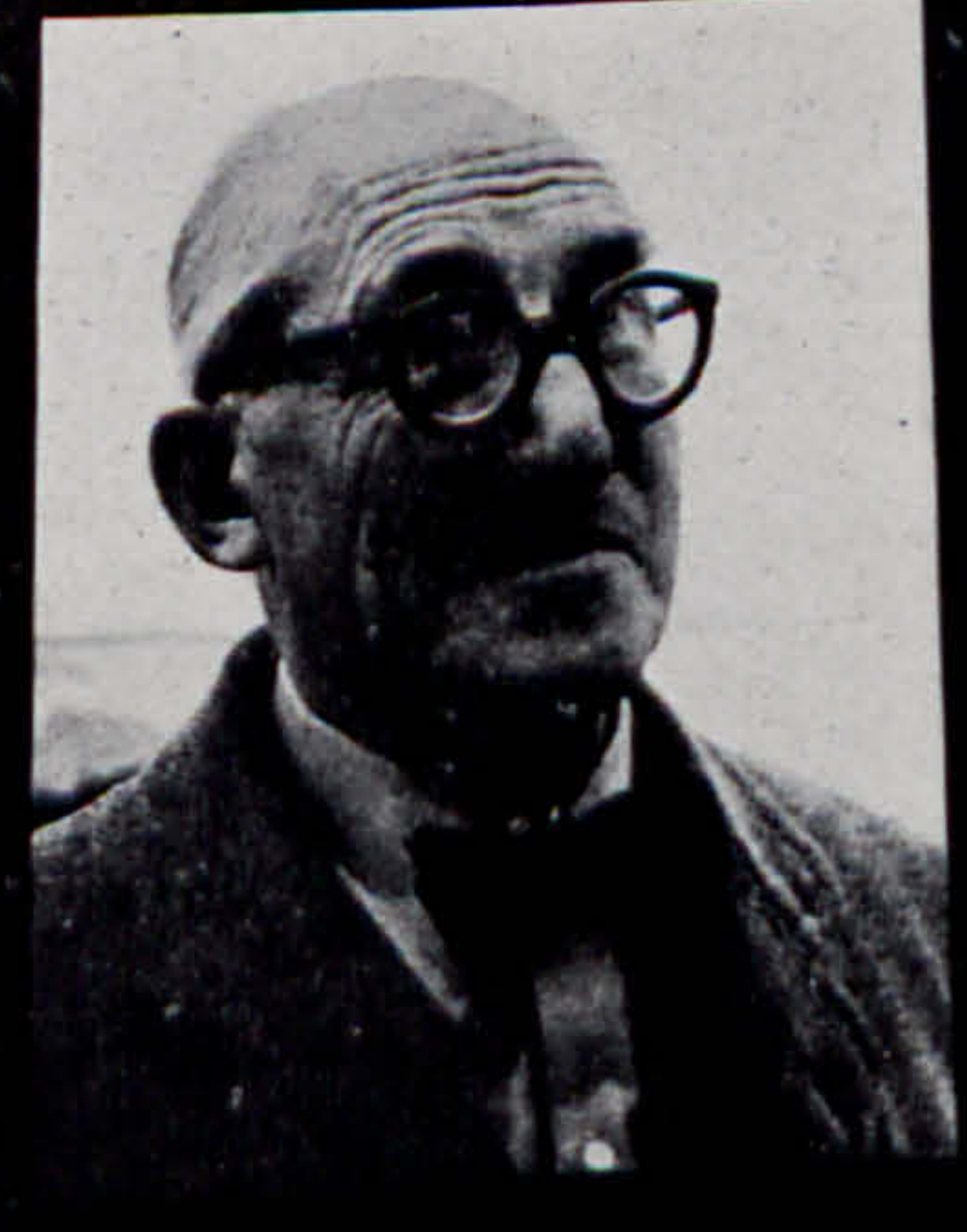
POÈME DE L'ANGLE DROIT
L'ANGLE DROIT
POÈME DE L'ANGLE DROIT
L'ANGLE DROIT

Tenreuse!
Cognitance la Mœ nia cassé
le non en jete la epure be
siants ha/rome au la grise
Main petit main crosse
main abise la main et la
coquille s'aimant.
En cas chose se entendras
interieur un absolu systéme
de comparément il est l'accès
en temps la pénétration des
formes la proportion et l'imbriqué
en fin de compte soustrait

LE CORBUSIER
(L'architecte et le sculpteur moderne)

UNE PETITE MAISON

RONCHAMP
2

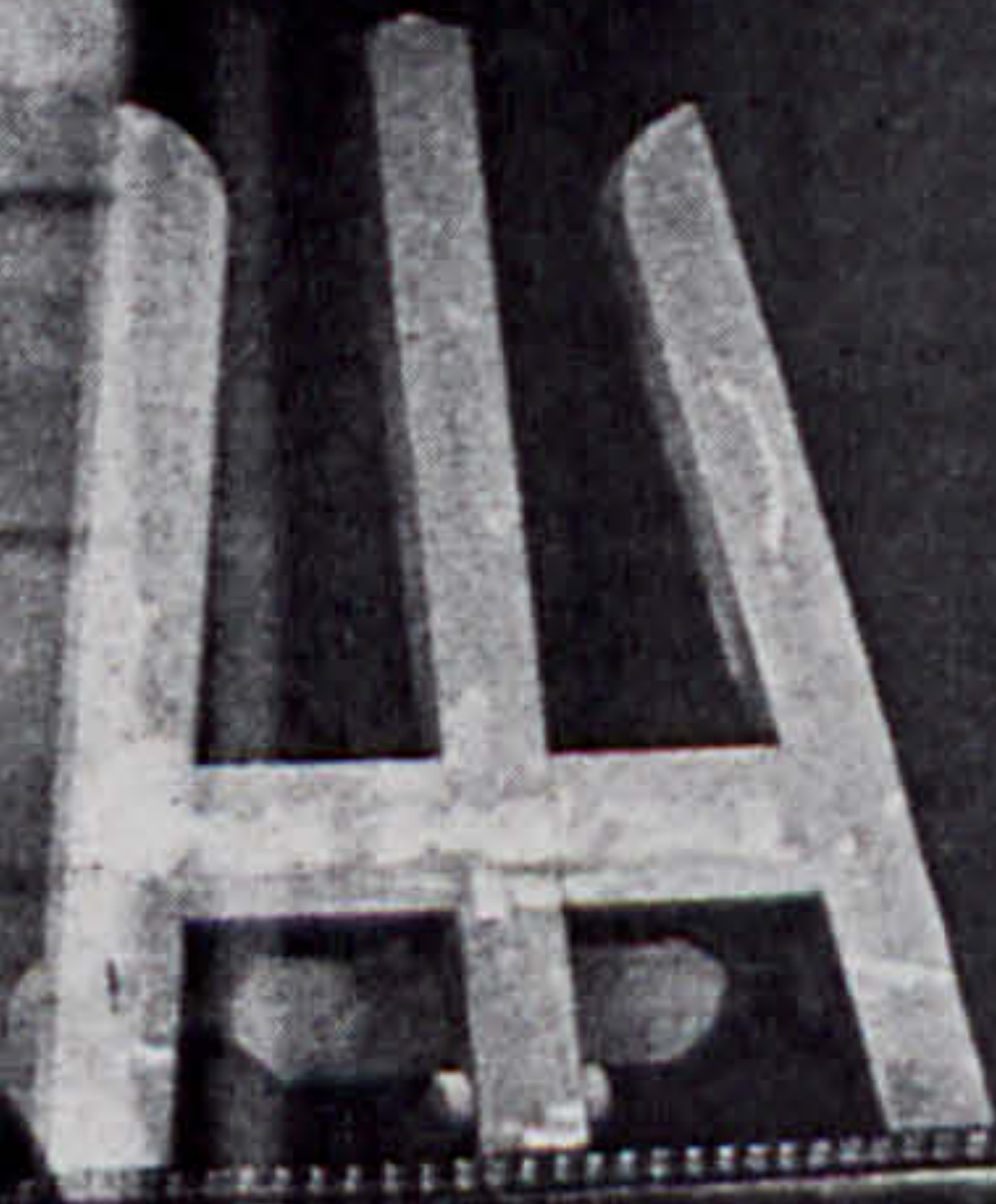


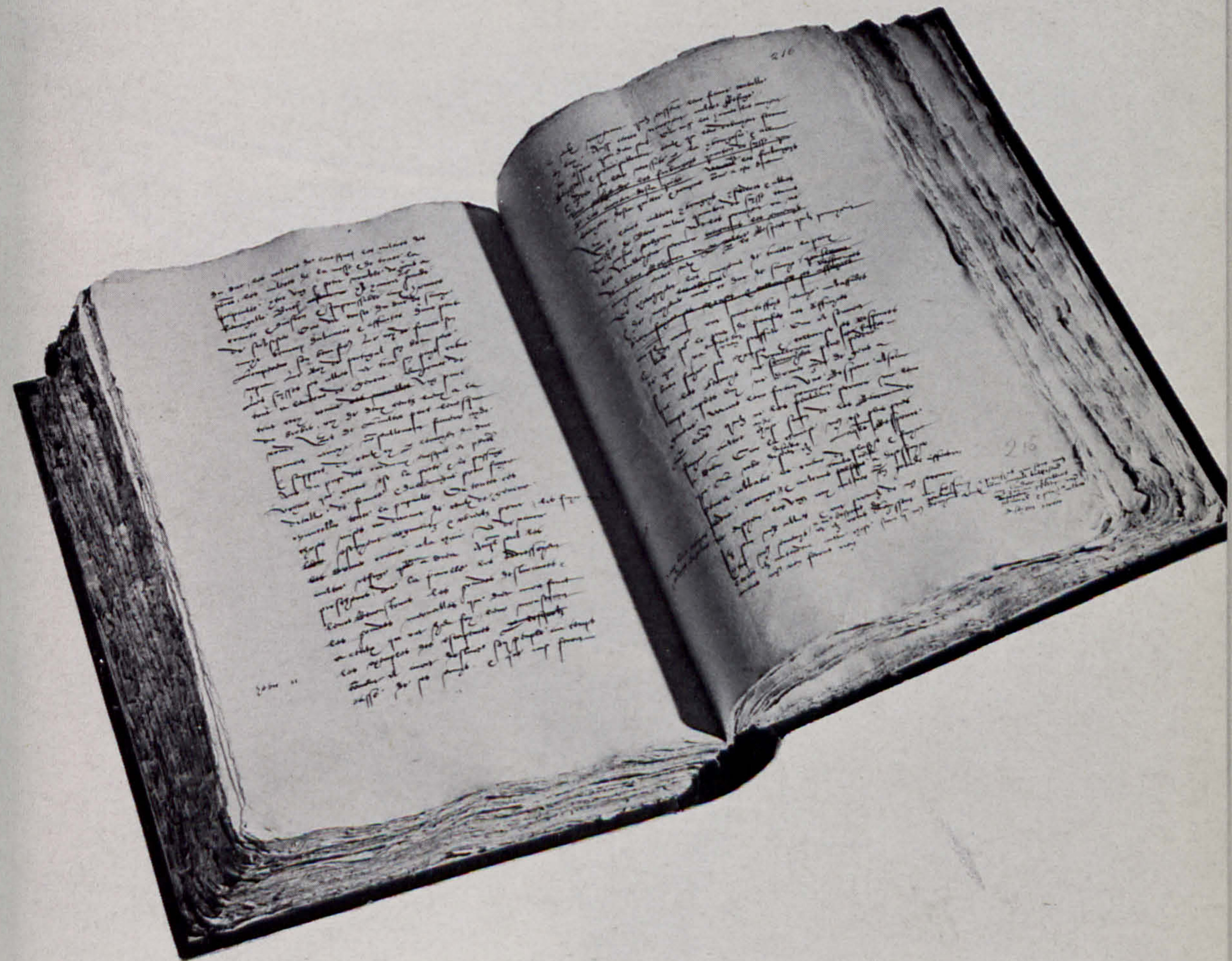
DES CANONS, DES MUNITIONS ?
DES LOGIS, S.V.P.
MERCI!

LE MOULDR
ESSAI
UNE MESURE HARMONIQUE
À L'ÉCHELLE HUMAINE
APPLICABLE
UNIVERSELLEMENT
À L'ARCHITECTURE
ET À
LA MÉCANIQUE

LA VILLE RADIEUSE

UNE MAISON - UN PALAIS







LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS

1. Portrait d'Arthur Nicolet, par L. Grounauer.
2. Vitrine Blaise Cendrars.
3. Vitrine Le Corbusier.
4. Vitrine Cilette Ofaire.
5. Sceau et portrait de Guillaume Farel.
6. Portrait présumé de Calvin jeune (Musée de la Réformation, Genève).
7. Actes chestiens et civils de Genève, par Antoine Froment, 1509-1588 (Archives de l'Etat de Genève).
8. Coupe de communion de Farel.

MEYSTRE & C^{ie} S.A.

**PLATRERIE
PEINTURE
PAPIERS PEINTS
ENSEIGNES**

COQ-D'INDE 18 NEUCHATEL ☎ 038 / 5 14 26

Travaux de béton armé

Maçonnerie

Carrelage

Arthur Socchi

NEUCHATEL

75, Draizes

☎ 8 19 10



ERNEST GEIGER

+ Maîtrise fédérale +

FERBLANTERIE - APPAREILLAGE

TRAVAUX EN PLASTIQUE

TOUS TRAVAUX DE RÉPARATIONS



NEUCHÂTEL

21, rue des Chavannes

☎ 038 / 5 71 77

PARQUETERIE

MARCEL PIANA

PARQUETS EN TOUS GENRES

PONÇAGE

Pierre-à-Mazel 52

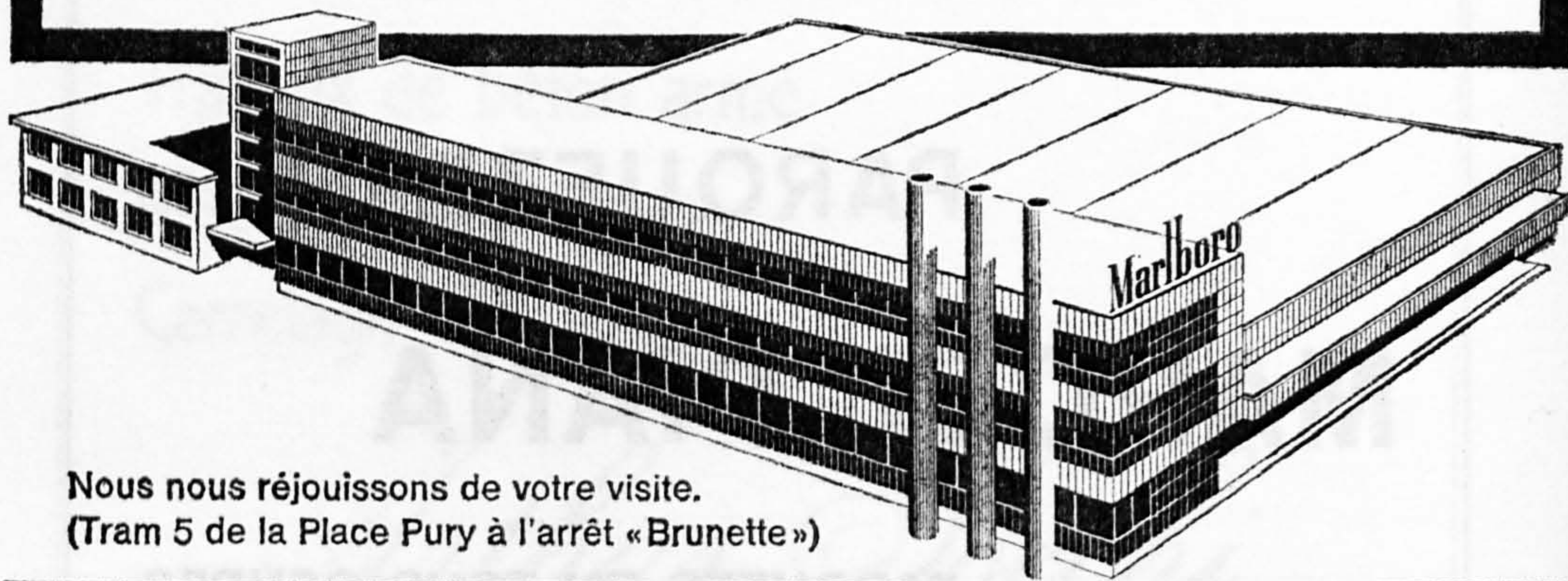
NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 46 18

La fabrique de cigarettes, la plus moderne d'Europe

Les Fabriques de Tabac
Réunies SA vous invitent
à visiter leur nouveau
Centre de production, au bord
du lac sur la grand'route
Neuchâtel-Serrières.

Heures de visite :
mardi, mercredi, jeudi,
premiers lundi et samedi
de chaque mois : à 9 h.,
10 h. 30 et 14 heures.



Nous nous réjouissons de votre visite.
(Tram 5 de la Place Pury à l'arrêt « Brunette »)

Fabriques de Tabac Réunies SA

Brunette — Marlboro — Muratti Ambassador — Philip Morris



Voyage d'étude des Bibliothécaires suisses au Danemark

du 14 au 24 mai 1965

IMPRESSIONS GÉNÉRALES

Comment sont conçues et quel rôle jouent les bibliothèques du Danemark, tel était le but du voyage préparé par l'Institut danois des relations culturelles à Zurich pour un groupe de vingt-cinq bibliothécaires suisses, du 14 au 24 mai 1965. Le directeur de la Bibliothèque publique de la Ville de Neuchâtel est reconnaissant à l'autorité communale de lui avoir offert ce voyage instructif, si bien conduit par M^{me} Inger Schultz de l'Institut danois.

Y avait-il des points de comparaison possibles entre deux pays aussi différents, mais presque de même superficie et de même nombre d'habitants, à un million près en notre faveur ? En particulier, quels avantages allait offrir à ce peuple ami la nouvelle loi sur les bibliothèques populaires, entrée en vigueur le 1^{er} avril 1965 ?

On ne visite pas vingt-six établissements de toutes catégories, à travers le Jutland et le Seeland, de la bibliothèque d'un port de pêche comme Frederikshavn à la Royale de Copenhague, en passant par la Centrale de la commune campagnarde de Vårlöse et la Bibliothèque d'Etat et de l'Université d'Aarhus, sans en retirer quelques impressions générales. Ce qui frappe d'emblée, surtout dans les bibliothèques populaires d'adultes et d'enfants, c'est l'espace, la lumière et la gaieté des locaux aux grandes baies vitrées, aux rayonnages mobiles métalliques (système Reska) servant parfois de cloisons amovibles entre les sections, meublées toujours avec un goût et un confort auxquels le lecteur suisse est peu habitué.

On pouvait s'attendre à un système très centralisé, uniforme, dans une monarchie constitutionnelle aussi socialisée et aussi homogène, où le peuple ignore notre diversité de langues et de religions. A vrai dire, c'est la décentra-

lisation qui surprend l'étranger. Il faut y voir sans doute l'effet d'un libéralisme qui inspire à la fois les autorités et les contribuables, chacun dans sa sphère s'entendant à éviter tout dirigisme politique ou confessionnel. Ainsi, la législation rappelle que les communes ont le droit d'organiser leur bibliothèque à leur gré. Le visiteur perçoit cette souplesse et note, à d'infinis détails, le respect de l'autonomie locale, la petite collectivité se sentant toujours responsable de ce qui lui appartient en propre. Cela reste vrai même si l'emploi généralisé des meubles Reska et la centralisation de la reliure à Copenhague contribuent à une certaine monotonie d'une bibliothèque à l'autre. Cela frappe surtout l'œil étranger qui peut avoir une vue d'ensemble au long de multiples visites. Mais cette sorte d'accablement ressenti parfois au milieu de rayons métalliques du même modèle, chargés de livres aux reliures sombres sur lesquelles ne sont jamais collés les couvertures et les dos illustrés des ouvrages brochés, voilà plutôt de quoi étonner les Danois, fiers de leur agencement moderne autant que de leurs institutions centrales. Ces dernières, d'ailleurs, renforcent au Danemark, au lieu de le contrecarrer, l'esprit d'indépendance régional.

C'est ainsi que l'Inspection générale, qui dépend du Ministère de l'instruction publique, collabore avec un organisme non-gouvernemental, le Conseil des bibliothèques, formé de représentants des bibliothèques, de l'association professionnelle et des autorités locales. La liaison est ainsi établie de bas en haut. L'Inspection n'est pas considérée comme un simple organisme de surveillance, mais, selon la remarque de M. Preben Kirkegaard, directeur de l'École nationale de bibliothécaires, « comme le point de convergence de toute l'activité des bibliothèques » (*La Bibliothèque publique au Danemark*, Copenhague, Institut danois des relations culturelles [1960]). Conformément à la Constitution, l'ensemble des bibliothèques forme une unité organique sans cloison étanche entre bibliothèques populaires et bibliothèques scientifiques. Leur collaboration — nous avons pu le constater — est l'un des traits les plus marquants de la société danoise, l'expression d'une solidarité nationale qui a pris encore plus nettement conscience d'elle-même au cours de l'occupation allemande.

La bibliothèque publique, urbaine ou rurale, populaire ou scientifique, répond donc à un besoin général d'ouverture sur le monde, très caractéristique d'un peuple isolé en quelque sorte par sa langue, la géographie et l'histoire. La modernisation et le rayonnement des bibliothèques du royaume, indissolublement liées à toutes les institutions d'éducation nationale — de l'école primaire à l'institut universitaire, en passant par les établissements professionnels et techniques — laissent aux visiteurs suisses le sentiment général d'un retard en ce qui les touche. A un représentant de l'École nationale, à Copenhague, qui demandait aux Suisses comment étaient conçus chez eux

leurs programmes de formation professionnelle, un Biennois répondit que nous en étions encore à l'âge de la pierre sous ce rapport, et qu'il était impossible d'ouvrir un débat sur le sujet. La fierté helvétique était mise à rude épreuve ! Mais des projets de cours professionnels, de réforme de structure, de construction et d'équipement s'élaborent en Suisse, à Neuchâtel en particulier, qui nous permettront de mettre à profit les expériences de l'étranger et de rattraper le temps perdu.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ORGANISMES CENTRAUX

La Direction générale à Copenhague — où nous avons été reçus et renseignés — exerce sa surveillance sur toutes les bibliothèques de l'Etat, populaires ou scientifiques comme dans la capitale ou à Aarhus. Le Danemark considère ses bibliothèques populaires comme l'un des meilleurs moyens d'instruire le peuple et de parfaire sa formation professionnelle. Les principes énoncés dans la loi de 1920 concernant l'aide financière de l'Etat se sont maintenus lors des révisions. Ils ont eu pour effet une forte décentralisation de la lecture publique, assurée aujourd'hui par un ensemble d'environ 1500 bibliothèques populaires, pouvant prêter quelque 12 millions de volumes.

Pour l'exercice 1962-1963, les subventions de l'Etat se sont élevées à 21 223 920 couronnes (13,795,550 fr. — 1 cour. = 0,65 fr.) et les crédits communaux à environ 46 millions (29,900,000 fr.). Le nombre total des emprunts faits aux bibliothèques populaires d'adultes et d'enfants a été de 28,8 millions de volumes.

Le pays compte 90 communes urbaines et 1300 communes rurales. Copenhague abrite la Bibliothèque centrale du département, la Bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville, 18 bibliothèques de quartier et 15 bibliothèques enfantines : près d'un million de volumes en tout pour environ 1 345 500 habitants (avec la banlieue), tandis que la petite bibliothèque paroissiale de campagne dispose de 600 à 800 volumes pour 500 à 600 âmes.

Il y a 32 bibliothèques départementales, ou centrales, réparties dans les 28 départements du pays. Elles tiennent lieu d'institutions communales dans les localités où elles se sont établies et alimentent en prêts supplémentaires les bibliothèques paroissiales de la région, indépendantes, les aidant aussi dans leurs achats et l'organisation de leur travail. Pour cette aide, les centrales reçoivent des subventions du département et de l'Etat. Lors de la révision de la loi en 1959, les prestations de l'Etat ont été fixées à 0,50 cour. (0,33 fr.) par habitant pour les communes de moins de 15 000 âmes desservies par la centrale.

Outre le prêt à domicile et la lecture sur place, les bibliothèques populaires prêtent des livres aux hôpitaux, aux hospices de vieillards, aux casernes,

V^{ve} Carl DONNER & Fils

Constructions métalliques légères
Serrurerie en bâtiments
Portes et Devantures de magasins
Barrières et Clôtures

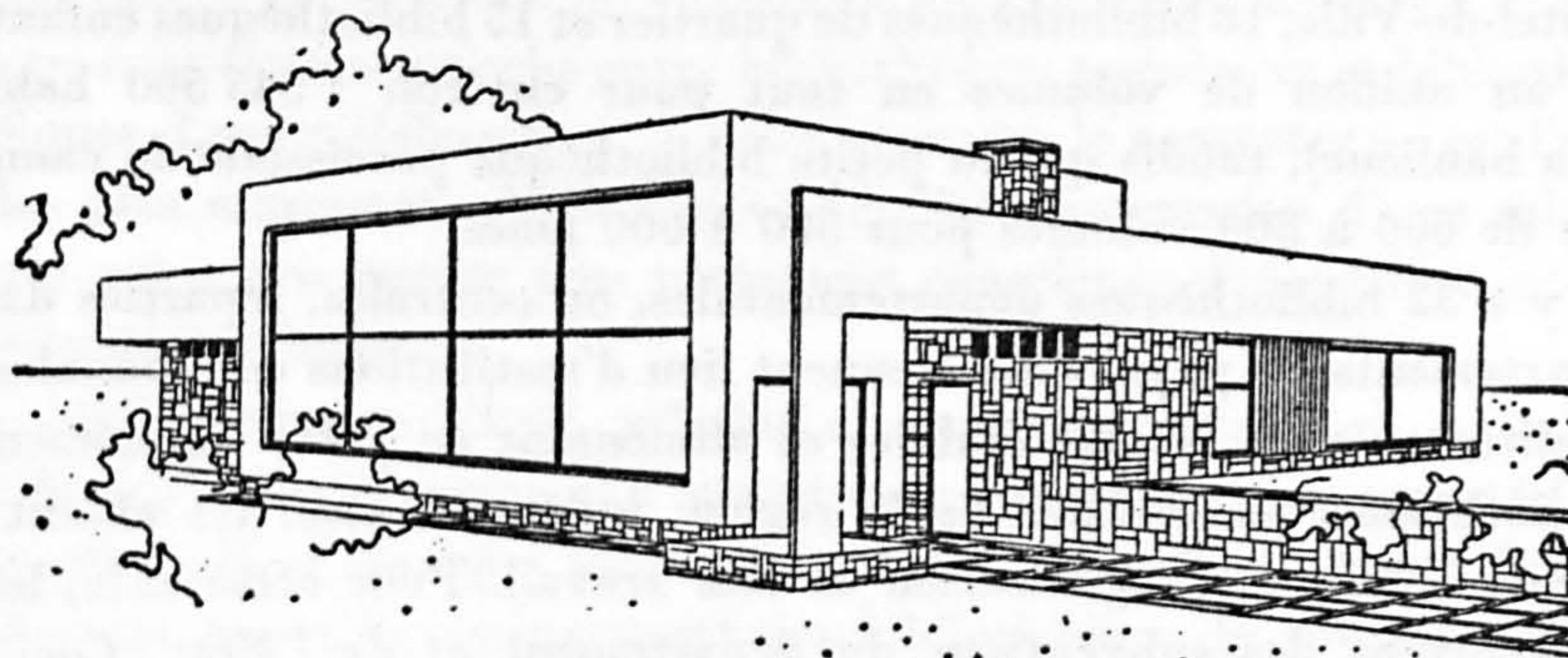
Bellevaux 8

NEUCHÂTEL

Tél. 5 31 23

ALLANFRANCHINI & Cie

Entrepreneurs diplômés



MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
CARRELAGE - TRANSFORMATION

NEUCHÂTEL

Mallefer 32

☎ 038 / 5 15 28

à diverses écoles. La Bibliothèque de la marine, créée en 1939, compte aujourd'hui 50 000 volumes. Cette institution est financée par les compagnies de navigation, l'Etat et diverses associations. Les bateaux emportent chacun 80 volumes qu'ils peuvent échanger entre eux ou directement à leur centrale. En outre, toute unité navale possède une petite collection d'ouvrages retirés du circuit. La bibliothèque itinérante d'un bateau de petit tonnage se réduit à quelque vingt ouvrages et la collection fixe à une douzaine. Un officier se charge du prêt à l'équipage et des emprunts à la centrale. C'est ainsi que sont pourvus en livres la marine marchande et militaire, les forts et les phares.

La loi entrée en vigueur le 1^{er} avril 1965 est en progrès sur la révision du 10 mars 1959 : elle rend obligatoire l'ouverture de bibliothèques populaires dans tout le royaume, ce qui complète l'enseignement primaire obligatoire. Jusqu'au 1^{er} avril 1969, chaque commune devra avoir sa bibliothèque d'adultes et d'enfants, particulière ou intercommunale, avec un bibliothécaire en chef qualifié, et le personnel administratif nécessaire, pour toute agglomération supérieure à 5000 âmes. Là où il existe déjà une bibliothèque privée, son conseil d'administration devra couvrir le dixième au moins des frais généraux. L'Etat accorde un subside de 45 % jusqu'à un montant de dépenses de 275 000 cour. (178,750 fr.), et de 30 % pour tout excédent. En outre, un subside de 50 % est prévu pour la construction de nouveaux locaux ou la transformation des anciens. Les 32 bibliothèques départementales sont réduites à 26, sous l'effet de la décentralisation régionale.

Le montant total des dépenses prévues au budget de l'exercice 1965-1966 pour les bibliothèques populaires s'élève à 115 millions de couronnes (74,750,000 fr.), dont 40 millions (26 millions de fr.) à la charge de l'Etat, ce qui représente le tiers. L'Etat retient 2,5 % (1 million de cour. = 650,000 fr.) pour des entreprises communes telles que Catalogue central, Bibliographie nationale, recherches bibliographiques. Un montant de 100 000 cour. (65,000 fr.) est réservé à des bibliothèques spéciales, celle de la marine par exemple. Enfin, 6 % du subside de l'Etat (2 millions de cour. = 1,300,000 fr.) alimente un fonds d'entraide des écrivains et traducteurs danois vivants — ou à leurs veuves non remariées — dont les œuvres ont été achetées par les bibliothèques.

C'est l'Inspection générale qui fixe et répartit les subsides de l'Etat. La nouvelle législation limite son droit de contrôle en étendant la compétence des communes, qui votent elles-mêmes le budget de leur bibliothèque. La part de l'Etat est fonction des budgets communaux, sans que l'on tienne compte des recettes fiscales. Le choix des livres est du seul ressort des communes; par exemple, l'Etat ne peut intervenir sur la plainte d'un auteur danois.

Copenhague est aussi le siège du Bureau central des bibliothèques.



SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES
GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE

RENTENANSTALT

Société mutuelle fondée en 1857

Toutes les combinaisons d'assurances sur la vie
Assurances retraite pour le personnel d'entreprises
Assurances de rentes viagères

Agence générale pour le canton de Neuchâtel

ALBERT DU PASQUIER

Promenade-Noire 1

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 17 16

STOPPA & CARAVAGGI

ENTREPRENEURS

Poudrières 13

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 57 21



Constructions - Réparations
Transformations - Carrelages
Revêtements

Il tient à jour le Catalogue central, établit les fiches de la plupart des bibliothèques du royaume (pour une production annuelle de 3000 à 4000 ouvrages danois), se charge des recherches bibliographiques, publie la Bibliographie nationale et de nombreuses listes périodiques, des guides de « bons livres », des catalogues d'ouvrages spéciaux (agriculture, musique, disques, etc.). Cet organisme édite aussi des manuels professionnels à l'usage du bibliothécaire. Enfin, comme la plupart des ouvrages danois paraissent brochés, c'est aussi le Bureau central qui les relie (800 par an en moyenne), contre redevance au libraire.

L'ECOLE NATIONALE DE BIBLIOTHÉCAIRES

Fondée à Copenhague en 1956, l'Ecole nationale de bibliothécaires — trop à l'étroit aujourd'hui dans son bâtiment — comprend une section populaire et une section scientifique.

La section populaire, la plus développée aujourd'hui, forme une centaine d'élèves par an, sous la direction d'une dizaine de professeurs. Pour répondre à la demande et satisfaire la loi, l'Ecole va former 200 bibliothécaires par an, contre 20 assistantes-bibliothécaires aujourd'hui en Suisse, à raison de 1100 heures de cours contre 120 chez nous. L'essai qui va être tenté à Neuchâtel en 1966 prévoit 180 à 200 heures.

Lors de notre visite, le 19 mai 1965, les 104 étudiants — qui ont salle à manger, salon, radio et télévision — se répartissaient entre 20 et 33 ans, quelques-uns mariés, 18 enfants en tout.

La scolarité est présentement de quatre ans : un semestre de stage dans une bibliothèque populaire, un semestre de 400 heures de cours (connaissance du livre, bibliothéconomie, avec examen), puis deux ans de pratique dans la bibliothèque du stage initial, avec un traitement mensuel de 800 cour. (520 fr.), enfin une année de 700 heures de cours et travail écrit au choix, à domicile, d'une durée de trois à quatre mois, et examen final.

Compte tenu des nouvelles exigences, un projet de 5 ans (1 an de cours, 2 de stage pratique, 2 de cours) a cédé le pas à une autre formule : 4 ans de théorie (avec stages dans une librairie et voyages d'étude dans le pays) suivis d'un an de pratique dans une bibliothèque. Le bachot est toujours exigé à l'entrée de l'Ecole.

Quant à la section scientifique, un nouveau programme est à l'étude. Il s'agit d'instituer des cours annuels pour universitaires, deux fois par semaine, sans examen. Pour les cadres supérieurs, on prévoit trois ou quatre années de cours et des épreuves finales.

Des cours de perfectionnement ont lieu tous les deux ans, de dix à huit semaines, pour les bibliothécaires d'enfants et de jeunesse.

L'effort du Danemark dans le domaine de la formation professionnelle

ENTREPRISE DE
MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - AGENCEMENTS

GASTON ANTONIETTI

NEUCHÂTEL

Louis-Favre 14

Domicile : Guillaume-Ritter 11

Tél. 5 27 95

Tél. 5 69 26

installations sanitaires
travaux en ferblanterie



+ maîtrise fédérale +

maison fondée en 1883

bureaux techniques

place-d'armes 8 et 10

neuchâtel

☎ 5 17 86

MARCEL BRETSCHER

Maison fondée en 1900

D O R U R E
INDUSTRIELLE

Reliure d'art

Téléphone (038) 517 37

NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital 74

suffirait à prouver — à côté de ce qui se fait déjà en France et ailleurs — que la machine électronique ne peut remplacer le bibliothécaire. Son office exige des aptitudes et des connaissances à la hauteur de son rôle social. A cet égard, le développement en Suisse du libre accès aux rayons, tel qu'il est pratiqué depuis plusieurs années au Danemark, doit permettre de libérer de tâches administratives une partie du personnel technique pour l'affecter au service des renseignements, aux contacts directs avec le lecteur.

LES BIBLIOTHÈQUES SCIENTIFIQUES

Celles que nous avons visitées à Copenhague — Institut de mathématiques, Ecole polytechnique, Bibliothèque royale — souffrent toutes du manque de locaux. Cette situation est certainement due à l'absence de législation en matière de lecture scientifique, contrairement à ce qui se fait en faveur de la lecture populaire.

La *Bibliothèque royale* (1660, ouverte au public en 1793), qui bénéficie du dépôt légal, est la Nationale du Danemark. Elle loge dans des magasins encombrés un million et demi de volumes et occupe 250 employés. Par tradition historique, l'établissement est une bibliothèque d'étude et de recherche collaborant avec la Bibliothèque de l'Université de Copenhague, divisée en une première section pour les sciences humaines, en une seconde section pour les sciences naturelles et la médecine. La Bibliothèque royale consent des dépôts à long terme ou à titre indéfini aux instituts et aux séminaires. Sous ce rapport, l'analogie avec Neuchâtel est frappante; elle l'est aussi en ce qui touche la crise du logement.

Des projets d'agrandissement ou de déménagement sont à l'étude. Dans le premier cas, il s'agirait d'aménager deux cours intérieures en trois étages de magasins à « Compactus » et d'élargir de sept mètres la façade postérieure du vieil édifice pour les bureaux administratifs qui devront loger bientôt 300 employés. Ces transformations suffiraient pour une cinquantaine d'années. Mais s'il fallait opter pour la construction d'un bâtiment, cela ne pourrait se faire que dans la banlieue. De ce fait, la Royale ne jouirait plus de sa situation favorable au centre de la capitale.

La *Bibliothèque d'Etat et de l'Université d'Aarhus* (1902 et 1934), sur la côte orientale du Jutland, est demeurée l'organe distributeur central des bibliothèques populaires, malgré son système mixte d'établissement national (dépôt légal au même titre que la Royale) et universitaire. Elle dépend du Ministre de la culture, tandis que l'Université relève de l'Instruction publique. En importance, c'est la troisième bibliothèque du Danemark, après la Bibliothèque royale et la Bibliothèque de l'Université de Copenhague. Le dépôt renferme environ 700 000 volumes sans compter les collections spéciales.

Elle est implantée en dehors de la ville, dans le quartier universitaire, accolée au bâtiment principal de l'Université, qui compte 5000 étudiants. Sa construction, achevée en 1963, ne correspond déjà plus aux exigences. En particulier, la tour de dix-sept étages de magasins (deux en sous-sol) est devenue d'une capacité insuffisante. Cet immense silo restreint d'ailleurs la liberté d'accès aux seuls usuels de la salle de lecture (50 000 volumes, galerie comprise, et 2 200 périodiques), où il n'y a que 78 places. Par surcroît, il n'y a pas de possibilité d'extension du bâtiment. Il est donc question de transférer ailleurs les sciences naturelles et la médecine.

Superficie totale : 17 400 m²; crédits d'achat, a) pour la centrale : 1 1/2 million de cour. (975,000 fr.), dont un tiers pour la reliure (325,000 fr.), b) pour les instituts : 1/2 million de cour. (325,000 fr.) sans la reliure.

Les achats sont faits par la Bibliothèque sur proposition des professeurs, mais l'Université n'a pas de crédits. Bien que les professeurs soient en principe d'accord de prêter les ouvrages de leur discipline, les achats se font souvent en plusieurs exemplaires pour éviter de trop fréquents emprunts aux instituts et séminaires. C'est la Bibliothèque qui a la charge de toutes les tâches administratives et techniques des diverses bibliothèques universitaires; le corps enseignant est ainsi libre de se vouer entièrement à sa mission spécifique.

Le personnel a un effectif de 155 employés et 35 bibliothécaires scientifiques (dont 8 chefs de section). Les bibliothécaires scientifiques sont astreints à cinq heures de travail par jour sur place, et à deux heures à domicile pour l'étude de revues spécialisées et des recherches personnelles, souvent en vue de publications ou de conférences.

Sans entrer dans trop de détails, notons qu'en plus de la salle de lecture générale de 78 places seulement (contrôle des serviettes à la sortie), il y a à côté un cabinet de périodiques de 34 places, une salle d'étude de 100 places sans usuels et sans surveillance, une vingtaine de cabinets de travail (en nombre insuffisant) dans les combles, pour des chercheurs (location par trimestre, renouvelable), un fumoir-parloir où l'on trouve des journaux étrangers, une salle de musique (appareils d'écoute et environ 2000 disques), une salle d'étude du piano, une cantine, deux salles de conférences.

Les services techniques comprennent une imprimerie, un atelier de photographie (photocopie et microfilm), un atelier de reliure où sont reliés tous les journaux et les livres réparés.

Le personnel a un réfectoire de cent places à sa disposition.

Aarhus est un bel exemple des efforts déployés par des pouvoirs publics qui ont compris qu'une Université ne peut vivre sans une Bibliothèque centrale bien organisée et bien équipée.

QUELQUES EXEMPLES DE BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES

Sans revenir sur leur organisation et leurs caractéristiques générales, définies dans les deux premiers chapitres, relevons quelques détails significatifs de leur agencement et donnons quelques exemples de réussites parmi des douzaines.

Dans un pays formé de cinq cents îles, dont une centaine sont habitées, où la plus haute altitude n'atteint que 173 mètres, dans le Jutland, on comprend que les bibliothèques soient non seulement un solide lien d'unité nationale, mais aussi un réseau visible de constructions autonomes et harmonieuses, dont le contribuable est d'autant plus fier qu'il y prend une part généreuse. C'est pourquoi aussi l'architecture, les locaux, leur aménagement, leur décoration, leur mobilier, tout exprime une largeur de vue que l'on ne saurait confondre avec le luxe et le gaspillage. Un juste équilibre entre l'utile et l'agréable, voilà peut-être le secret de la bibliothèque populaire danoise, qui a comme un écho jusque dans la ferme la plus isolée.

La Bibliothèque centrale de *Horsens* (38 000 hab.), construite en 1960 (1 ½ million de cour. = 975,000 fr., mobilier compris), est une maison de verre carrée, à rez-de-chaussée, d'une superficie utile de 1000 m² (900 m² au sous-sol), avec cour intérieure fleurie. En libre accès : 70 000 volumes pour les adultes, 45 000 pour les enfants. L'effectif est de 34 employés, dont 8 bibliothécaires, 12 commis de bureau et 6 étudiants stagiaires.

La Bibliothèque communale de *Vraa* (3500 hab.) est un rez-de-chaussée en briques de 104 m² qui renferme 11 300 volumes (crédit d'achat : 17 196 cour. = 11,200 fr.; crédit total : 53,656 cour. = 34,900 fr.). Le tiers de la population emprunte des livres : en 1964, 20 000 volumes à domicile et 8000 aux trois écoles du lieu.

A *Frederikshavn* (24 000 hab.), sur la côte nord-est du Jutland, la bibliothèque communale (1963 : 800 m² sur deux étages, 10 employés) prête 48 000 volumes par an pour la seule section infantine. La salle de lecture des adultes est l'une des plus attrayantes que l'on nous ait fait voir (Pl. 9).

La Bibliothèque centrale de *Värlöse*, commune agricole avec caserne (1925 : 2000 hab., 1965 : 11 000 hab.), dessert une région de forêts et de lacs où les habitations sont des villas ou des fermes. La bibliothèque, bâtie en 1964 (éléments préfabriqués à armature métallique où domine le verre), est un carré de deux étages d'une superficie de 400 m² chacun, à toit plat. La partie centrale domine le tout de la hauteur d'un étage. Coût total : 1 million de cour. (650,000 fr.). Au rez-de-chaussée, une salle de conférences de cent places peut être séparée en deux par un rideau, de manière à réserver un « coin du conte ». A l'étage, des meubles Reska de six tablettes séparent la salle centrale de libre accès pour adultes de la section infantine, où les épis ont quatre

étagères et une armoire supérieure dans la hauteur de deux rayons. Les enfants les plus jeunes ont des pupitres à quatre tabourets (hauteur du pupitre : 45 cm, h. du tabouret : 30 cm), en bois clair, surmontés de deux lampes à suspension à abat-jour de bois peint en rouge. (Vue extérieure, Pl. 10.)

Notons ici l'inconvénient des meubles Reska : selon le format des livres, il faut changer toute la longueur d'une tablette occupant deux travées, ou six travées pour les grands épis de séparation des locaux. De plus, on nous l'a dit à Frederikshavn, les écriteaux à glissière sur la tranche des rayons sont trop étroits pour être lisibles de loin; on y supplée par des écriteaux de bois plus larges, disposés en bonne et due place.

Ces inconvénients sont supprimés à la Bibliothèque communale de *Hvidovre* (10 000 hab.), construite par un architecte finlandais en 1961, où c'est le bois de teck et le pitchpin — et non le métal peint en gris — qui prédomine. Rayonnages, revêtements de bois, toit à une pente, simplicité de l'ensemble sont d'un style qui s'adapterait le mieux à la Suisse — du moins dans sa partie orientale et en milieu campagnard —, de l'avis général des visiteurs. Au-dessus des rayonnages des parois : vitres belges « Thermopan ». Eclairage par lentilles au plafond et rampe de projecteurs devant les parois à rayons. Sol de linoléum souple de teinte grise.

Superficie totale : 300 m²; coût : 250 000 cour. (162,500 fr.). Livres pour adultes : 11 500, pour enfants : 7000. Prêt en 1964 : 61 209 volumes. Personnel : 2 bibliothécaires pour les adultes, 1 pour les enfants.

Nous avons remarqué là, comme ailleurs, un bon choix d'ouvrages en anglais, en allemand et en français, dans l'ordre d'importance numérique décroissant. A *Hvidovre*, on trouve Balzac, Barrès, Blancpain, une « Vie de Louis XIV » par Gabriel Boissy, Duras, Giono, Green, Maurois, Merle, Sagan, Sollers... Le bibliothécaire, comme ce fut le cas lors d'une ou deux autres visites, nous a adressé la parole en français, notre groupe comptant vingt-quatre Alémaniques et un Romand ! La photographie (Pl. 11) donne une vue d'ensemble de la sympathique Bibliothèque communale de *Hvidovre*.

Ce dernier exemple, joint à tant d'autres réussites, a éveillé chez les voyageurs suisses un sentiment unanime d'admiration et de gratitude, avec la secrète et fière détermination d'en tirer la leçon. Les Danois, plus qu'appauvris par l'occupant hitlérien, ont cherché avec courage le moyen d'adapter leurs bibliothèques populaires aux besoins de leur éducation nationale. Ils ont marqué dans ce domaine une avance manifeste sur les Suisses, épargnés par la guerre. Il nous appartient, solidaires du monde civilisé, de rattraper le retard. Il n'est que de se rappeler, ou de relire, la fable du Lièvre et de la Tortue.

ERIC BERTHOUD



9. Salle de lecture de Frederikshavn.

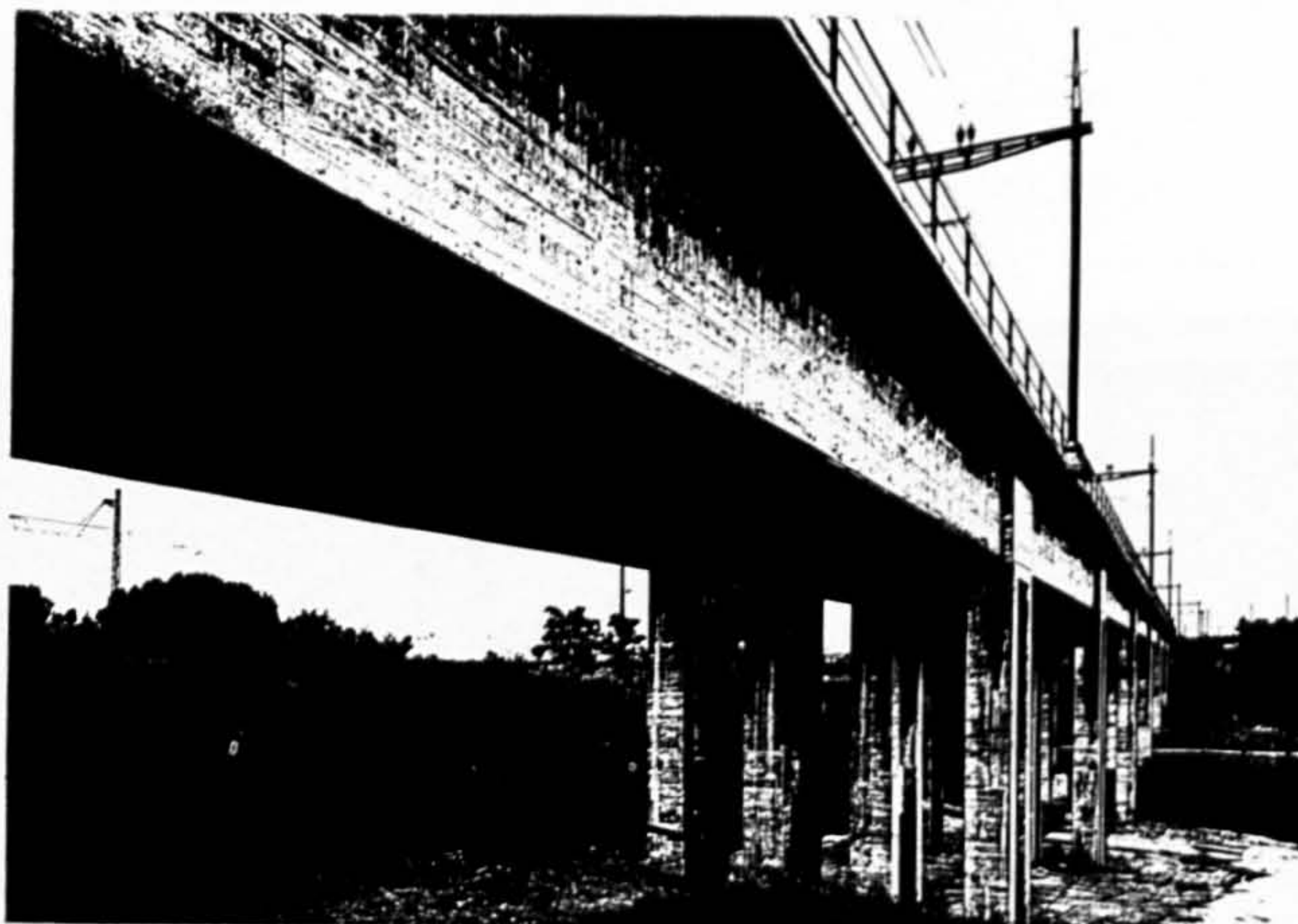


10. Bibliothèque centrale de Värlose.



11. Bibliothèque communale de Hvidovre.

GÉNIE CIVIL - TRAVAUX PUBLICS - CARRIÈRES



S. FACCHINETTI & C^{ie}

NEUCHÂTEL

Gouttes - d'Or 78

☎ 038 / 5 30 23 / 26

RENENS/LAUSANNE

Route de Bussigny 26

☎ 021 / 34 23 26

M. SCHLEPPY

ENTREPRISE DE VITRERIE

Neubourg 19 - NEUCHÂTEL Atelier ☎ 5 21 68

Bureau ☎ 5 47 63

Travaux du bâtiment

Verre à vitre

Glaces

Miroirs

Prochain *CENTENAIRE*

de la *FABRIQUE DE MEUBLES*



J. PERRENOUD & C^{ie}

CERNIER (Ntel)

Nos services spéciaux d'ensembliers
sauront :

créer pour chacun le mobilier original, moderne,
de bon goût;

conseiller le chef d'entreprise lors de l'aménagement et
l'installation de ses bureaux industriels,
de direction, de salles de conseils;

donner avant tout à toute personnalité l'ambiance qui lui
est favorable.

AMBIANCE qui apporte en toutes circonstances
dans les heures de détente

LA JOIE DE VIVRE

dans le travail absorbant

L'AISANCE ET LE SUCCÈS



De père en fils depuis 1878

HILDENBRAND

étudie

exécute

entretient

consciencieusement

vos installations sanitaires

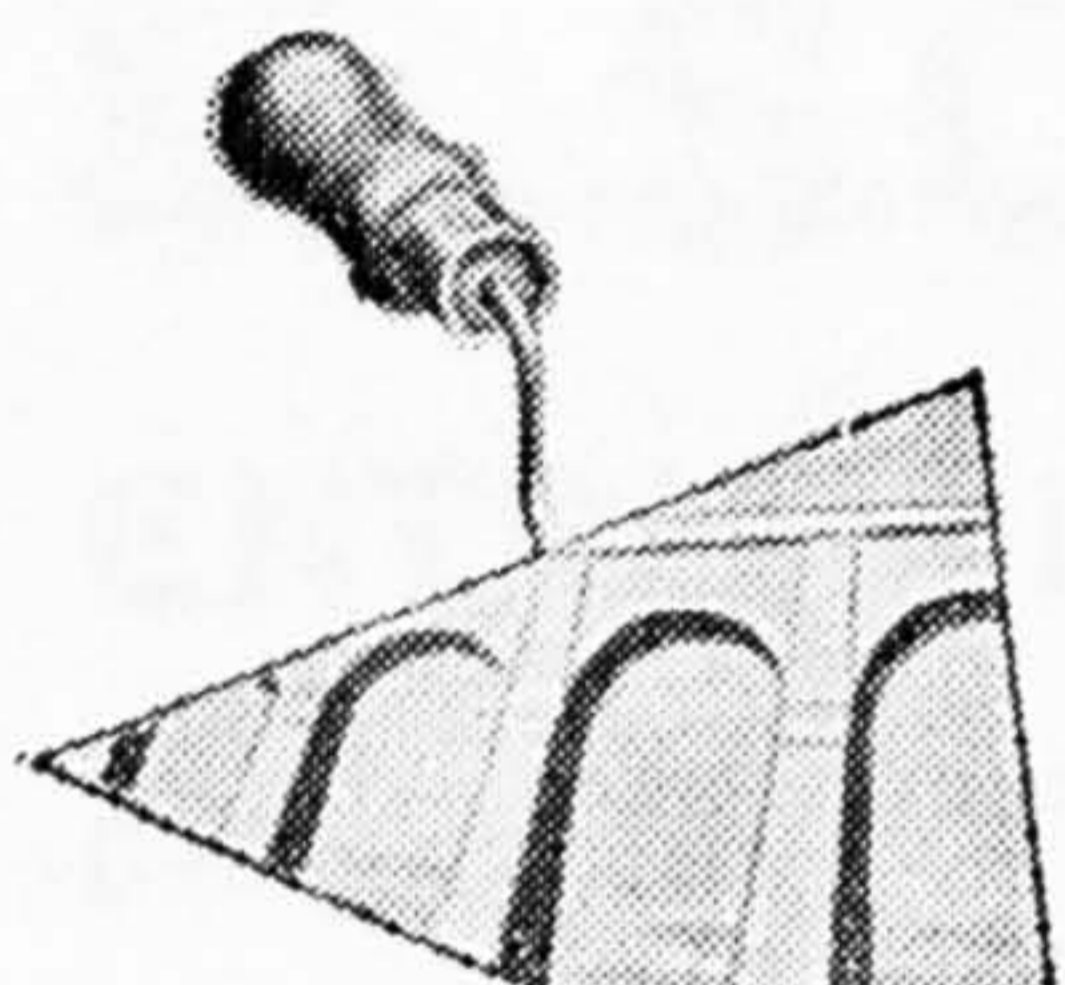
Coq-d'Inde 3

NEUCHÂTEL

☎ 5 66 86

Toutes les constructions Tout pour la construction

Bureau technique



Comina Nobile S.A.

Entreprise générale

FONDÉE EN 1897

ST-AUBIN -

NEUCHÂTEL

Chèques postaux 20 - 1693

C. COMINA

P. COMINA

entrepreneurs diplômés

R. NOBILE

maître-plâtrier, peintre diplômé

Saint-Aubin : Place de la Gare - Téléphone 038 / 6 71 75

Neuchâtel : Parcs 99 - Téléphone 038 / 5 27 18



Hôtel de la Banque Place Pury

Depuis plus d'un siècle, une
nombreuse clientèle trouve auprès
de notre Banque un concours éclairé
en matière financière, ainsi qu'un
service courtois et toujours empressé.

CRÉDIT SUISSE

NEUCHÂTEL

Toutes opérations de banque

Capital et réserves : Fr. 545,000,000.—



Nouveaux locaux de la Bibliothèque Pestalozzi.

Bibliothèque Pestalozzi

(Institution subventionnée par la Ville de Neuchâtel)

L'année 1965 a vu la réalisation d'un projet qui nous était cher : notre installation en mars dans des locaux qui, dès lors, ont ravi petits et grands. Notre satisfaction est grande de voir nos jeunes lecteurs apprécier, à leur juste valeur, les efforts faits pour eux. Ils ont bien vite aimé ce cadre accueillant, avec son mobilier moderne et ses couleurs vives. Du reste, leur nombre n'a pas tardé à augmenter et nous sommes ainsi récompensés de nos peines.

Le Comité : M^{me} Bl. Junier, présidente, M. E. Regard, vice-président, M. S. Engdahl, trésorier, M^{me} J.-P. Secrétan, secrétaire, M^{me} M. Mosset, présidente de la Commission de lecture.
M^{me} G. Bauer, M. J. Bandelier, M. E. Berthoud, M. Cl. Bron, M. N. Evard, M^{me} T. Garnier, M^{me} R. Gilibert, M. Ad. Ischer, M. W. Perret, M^{me} Ch. Urech.

<i>Statistiques</i>	1965	(Différence)	1964
Nombre de lecteurs	22 277	(+ 4635)	17 642
Nombre de livres prêtés	39 526	(+ 8061)	31 645
Nouveaux lecteurs	818	(+ 342)	476
Achats de livres	628	(+ 228)	400
Dons de livres	50		70
Livres reliés	360		275
Livres à l'examen	800		950
Moyenne journalière (232 jours ouvrables) :			
Lecteurs	96		80
Livres	170		140

VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Inauguration

Le 23 avril 1965 avait lieu l'inauguration des nouveaux locaux de la Bibliothèque Pestalozzi, Faubourg du Lac 1, avec la participation des autorités cantonales et communales, de diverses personnalités et de la presse. Tour à

tour, M^{me} Blaise Junier, présidente du Comité, M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat et M. Philippe Mayor, conseiller communal, ont pris la parole.

L'Assemblée générale a eu lieu le 29 juin 1965 à la Bibliothèque Pestalozzi, en présence de plusieurs membres fidèles de notre Association, venus pour assister à la présentation d'un film par M. Fernand Donzé, directeur de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Au cours du mois d'avril, la Bibliothèque a accueilli M. Baudouy, écrivain français pour la jeunesse, qui a bien voulu dédicacer plusieurs de ses ouvrages à nos jeunes lecteurs et répondre aussi aux questions posées par les membres du Comité au cours d'une séance qui lui a été consacrée.

Grâce à la compréhension des autorités scolaires, nous avons reçu la visite de nombreuses classes primaires et secondaires, accompagnées de leur professeur.

Les séances organisées pour les jeunes philatélistes ne pouvant plus avoir lieu dans nos locaux, c'est le Centre de Loisirs qui a accepté de s'en charger dorénavant.

Quant à la *Bibliothèque des Parents*, elle a été transférée à la Bibliothèque de la Ville où elle a été mise à la disposition des éducateurs et des parents.

La *Commission de lecture*, toujours plus occupée, se réunit maintenant tous les quinze jours.

Extrait des comptes 1965

Dépenses

Achats de livres	Fr. 3,561.35	
Reliures	» 2,274.05	
Loyer, frais généraux	» 6,664.60	
Frais d'installation dans les nouveaux locaux	» 9,837.67	Fr. 22,337.67

Recettes

Subvention de l'Etat de Neuchâtel . . .	Fr. 750.—	
Subvention de la Ville de Neuchâtel . .	» 2,600.—	
Cotisations	» 6,976.90	
Dons	» 3,580.—	
Recettes diverses	» 905.35	Fr. 14,812.25
Perte		<u>Fr. 7,525.42</u>

Bilan au 31 décembre 1965

Caisse et chèques postaux	Fr. 2,549.11	
Titres	» 5,000.—	
Capital		Fr. 7,549.11
	<u>Fr. 7,549.11</u>	<u>Fr. 7,549.11</u>

Il convient d'ajouter que la Ville de Neuchâtel prend à sa charge les traitements de notre personnel. Cette prestation n'est pas comprise dans les comptes ci-dessus.

C'est grâce à la générosité de nos Membres-Amis et celle de nos donateurs que la Bibliothèque Pestalozzi peut continuer son activité sans trop de soucis.

Donateurs

Anonyme	Hæfliger et Kæser
Banque Cantonale	Loterie Romande
Câbles de Cortaillod	La Neuchâteloise
Caisse cant. d'assurance populaire	Société coopérative de consommation
Crédit Suisse	
Dubied et Cie S. A.	Société de Banque Suisse
Ebauches S. A.	Société des Libraires et Editeurs
Fabriques de Tabac réunies S. A.	Studio 31 S. A.
Fondation Haldimann L'Hardy	Suchard S. A.

Conclusions

L'année écoulée fut une étape importante dans la vie de notre Bibliothèque. L'heureuse évolution grâce à ce nouveau cadre fait oublier le travail et les soucis qui précédèrent. Notre Bibliothèque se développe à un rythme accéléré et cela prouve bien que les élèves de nos écoles ne perdent pas le goût de la lecture malgré toutes les sollicitations de la vie actuelle.

LE COMITÉ.

Les bibliothèques et les livres pour la jeunesse

Souvent j'ai déjà eu l'occasion de parler du rôle que doivent jouer le livre et la lecture dans la vie et dans la formation de l'enfant, de la nécessité de lui en apprendre l'attrait et l'utilité de façon que, arrivé à l'âge adulte, le livre fasse partie de sa vie, comme tout autre objet d'usage courant.

Dès son plus jeune âge, dès que se précise sa capacité de réagir à son entourage, c'est-à-dire vers quinze mois à deux ans, on peut mettre l'enfant en contact avec le livre. Les images simples, représentant chacune un objet familier, l'attirent et il aime les contempler ou jouer à chercher les autres images. Malheureusement il n'existe pas grand-chose de valable dans les livres-tissus. Très vite le livre d'images sur carton, ou papier fort, viendra augmenter la petite bibliothèque.

C'est ainsi que peu à peu l'enfant prend conscience de l'entité « livre », lequel, s'il est bien choisi, parle à son imagination, l'entraîne dans le monde de l'histoire et de la découverte. Et dès deux ou trois ans il aimera ceux qui par une histoire à sa portée l'aideront à animer ces premiers ouvrages.

Mais il faut bien dire que si, à partir de deux ou trois ans, de nombreux enfants possèdent ou ont vu des albums, beaucoup moins nombreux sont ceux auxquels on a appris à « les utiliser ». Et malheureusement, même par la suite, quand l'enfant « sait lire », scolairement parlant, il n'est pas dit qu'il soit capable d'une lecture suivie, et encore moins qu'il sache se « servir » d'un livre.

Or, si nous sommes tous plus ou moins convaincus qu'il est essentiel de donner à l'enfant et aux jeunes une certaine somme de connaissances, apportées par le maître, le manuel scolaire et les moyens audio-visuels, il ne paraît pas toujours aussi évident qu'il ne s'agit là que de premières bases, et qu'il importe de lui apprendre parallèlement à poursuivre, pour son propre compte, l'exploration de la pensée et des connaissances humaines à l'aide des richesses accumulées à travers les âges dans les manuscrits et dans les livres.

Or, le haut lieu de ces modestes supports de notre patrimoine essentiel sont évidemment les bibliothèques, grandes et petites, nationales, municipales, scolaires, d'associations, de musées, etc. etc.

Tout comme l'adulte, l'enfant ne peut trouver chez lui ou acheter chez le libraire *tous* les livres qui l'intéressent ou pourraient l'intéresser. Il lui faut donc très vite un lieu, ouvert à tous, où il trouvera le « complément » nécessaire et où, sans sentir peser sur lui une obligation, une contrainte, il sera guidé dans le maniement du fichier, dans la recherche des volumes sur les rayons où les livres les plus divers, faits pour lui, sont mis à sa portée. Il apprendra comment les choisir, comment une leçon qui paraissait ennuyeuse peut prendre un aspect passionnant lorsqu'on sort du cadre du « résumé » scolaire. Il découvrira dans des romans à sa portée la vie, les difficultés et les aspirations d'autres enfants comme lui, les aspects divers du monde à travers les traductions ou les récits plus ou moins romancés, écrits pour lui par ceux qui ont eu la chance de le connaître et de le parcourir; il trouvera des informations complémentaires sur les recherches et activités humaines, qu'il s'agisse de technique, de découvertes spectaculaires, ou d'humbles renseignements quotidiens, dans de multiples ouvrages qui lui sont destinés.

Il apprendra comment trouver *le* livre dont il a besoin pour se distraire ou pour apprendre et, grâce à l'organisation d'expositions, de petites conférences, etc., comment on peut réunir une documentation, élargir un sujet, mieux le pénétrer.

Les locaux, le choix des livres, les bibliothécaires, tout est important pour que les jeunes se sentent chez eux, exploitent leurs premières curiosités,

ou leurs rêves, et apprennent surtout que le livre est un ami, dont certains particulièrement chers ou utiles formeront sa bibliothèque personnelle, qu'il est toujours possible de compléter par la bibliothèque publique.

Nous voyons donc le rôle essentiel du livre d'enfants dans une bibliothèque : le chemin qu'a pris l'enfant, l'adulte le suivra, il aura appris à être chez lui au milieu des livres, à s'en servir dans les cas les plus divers.

Aussi, pour chaque bibliothèque qui veut bâtir son avenir, la section enfantine et pour la jeunesse devrait revêtir une importance particulière.

Grâce à un choix judicieux, la bibliothèque peut ouvrir aux enfants un royaume d'une incomparable richesse. Comme aux Etats-Unis, où les bibliothèques pour les jeunes sont spécialement nombreuses et bien organisées, elle doit être le lieu où l'enfant se rend en toute confiance, où il aime passer quelques heures de liberté, où il trouvera le conseil qui lui manque souvent, où il retrouve des amis, autour de livres-amis.

Bien sûr, ce genre de bibliothèques, je dirais volontiers bibliothèques-clubs, existent aussi chez nous. Mais nous ne sommes peut-être pas encore assez largement convaincus de leur importance, tout comme nous entendons encore trop souvent : « cela est bien suffisant pour un enfant », ou encore « quel dommage de mettre un si grand talent au service du livre pour la jeunesse, laquelle ne saura guère l'apprécier ».

Je citerai alors volontiers la réflexion lue récemment dans une revue spécialisée dans la présentation de livres pour les jeunes : « Seul le meilleur est digne de nos enfants. »

Thérèse RAGEOT
Editeur
Bibliothèque de l'amitié
Paris

TOUT POUR TOUS...

amourins
neuchâtel

GRAVIREX - B. Calmelet

GRAVURES INDUSTRIELLES

Grands Pins 5

NEUCHÂTEL

Tél. 5 26 45

Toutes vos **LETTRES** et **CHIFFRES**
dans toutes les dimensions
bruts - vernis - bronzés

Tous genres de **CARACTÈRES**
PLAQUES DE PORTES
ENSEIGNES

ENTREPRISE
PIZZERA
BOUDRY-NEUCHÂTEL

MAÇONNERIE
CARRELAGES - TERRAZZO
PLÂTRERIE - PEINTURE

DECOPPET FRÈRES

MENUISERIE
CHARPENTE
NEUCHÂTEL

BALOISE-VIE
BALOISE-ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel

Av. de la Gare 1

L. FASNACHT, Agent général

Téléphone : 5 35 44

ASSURANCES

Vie, Populaires, Accidents

Responsabilité civile

Rentes

Portefeuille : Incendie, vol,
eaux, glaces, bris de machines.

CALORIE

NEUCHATEL

☎ 038 / 54586 / 87

- CENTRALES THERMIQUES
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION
- VENTILATION

Organisation de
BUREAUX
MODERNES

RAMSEYER

NEUCHATEL

TERREAUX 1

☎ 038 / 5 12 79

Meubles - Machines

Fournitures de bureau



Les TROIS LACS jurassiens de Neuchâtel, Morat et Bienne

auxquels deux canaux confèrent un attrait unique
en Suisse, constituent une région idéale pour les
sorties annuelles de sociétés, contemporains,
entreprises, etc.

Renseignements et prospectus à la

Société de Navigation

sur les Lacs de Neuchâtel et Morat S. A.

Tél. 038 / 5 40 12 Neuchâtel

confiserie tea - room

schmid

rue du concert neuchâtel

☎ 5 14 44

Musée des Beaux-Arts

Cette année encore, l'effort principal du Musée des Beaux-Arts aura porté sur les manifestations temporaires.

Dès le mois de février, nos locaux de l'aile est étaient occupés par une exposition intitulée « Notre Lac ». Il est vrai que le Musée n'a fait en cette occasion que prêter ses salles, puisqu'un comité spécial s'était chargé de l'organisation, — un comité considérable qui groupait, sous la présidence de M. André Grosjean, des représentants de toutes les sociétés neuchâtelaises qui, de près ou de loin, touchent au lac. Mais il va sans dire que le personnel du Musée n'assiste pas les bras croisés à de tels préparatifs, ni aux travaux de « démontage ». Cette exposition, très variée puisqu'on y voyait d'anciennes gravures et des photographies, des objets lacustres et les restes calcinés de voiliers, des spécimens de la faune et de la flore, des gréements et des barques de pêcheurs, — cette exposition a attiré au Musée un nombreux public : nous en remercions les organisateurs.

Un peu plus tard, ces mêmes salles étaient mises à la disposition des étudiants des Universités romandes. L'année précédente, en effet, les étudiants avaient désiré participer à l'Exposition Nationale en montrant ce qu'ils étaient et ce qu'ils faisaient non seulement à l'Université mais aussi en dehors de l'Université, en tant que jeunes intellectuels épris de toutes les formes de la vie, de la culture et de l'art. Des expositions locales furent organisées, des jurys siégèrent et choisirent; la sélection (chaque fois, il est vrai, un peu différente, car les étudiants semblent ignorer les règlements des jurys et leur préférer la liberté et la fantaisie) passa par Lausanne et Genève avant de s'arrêter à Neuchâtel. Bien sûr, elle présentait des tendances fort diverses et des qualités fort variables; mais nous n'avions pas, dans ce cas, à patronner, nous nous bornions à accueillir une manifestation sympathique.

C'est encore à l'Université que nous avons dû le privilège de monter, très hâtivement, une exposition des plus intéressantes. A l'occasion du sept-centième anniversaire de la naissance de Dante, les Facultés des Lettres des Universités de Lausanne et de Neuchâtel avaient prévu une série de conférences auxquelles s'adjoignit, grâce à l'amabilité d'un collectionneur de

La Chaux-de-Fonds, la suite des cent gravures en couleurs que Salvador Dali composa pour illustrer *la Divine Comédie*.

Enfin, la section neuchâteloise et jurassienne de la Société des écrivains suisses nous avait demandé nos locaux (toujours les mêmes salles de l'annexe est) pour y aménager son « salon du livre romand ». Aux vitrines de livres, on avait ajouté une trentaine de toiles de peintres neuchâtelois et jurassiens choisis par les écrivains eux-mêmes.

Mais, quels qu'aient été leur intérêt — et d'ailleurs leur succès —, quelle qu'ait été l'animation qu'elles ont donnée à notre Musée, toutes ces manifestations-là devaient le céder en importance à notre grande exposition d'automne. Nous l'avons dit souvent déjà, ici même ou ailleurs : le Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel et, mieux encore, la ville et le pays de Neuchâtel se devaient de rendre hommage, enfin, à un de nos meilleurs peintres de la seconde moitié du XIX^e siècle, Charles-Edouard DuBois.

Enfin, disons-nous... Le cas de DuBois et de son œuvre est en effet très particulier. Au printemps de 1885, quelques semaines après sa mort, une exposition réunissait à la galerie de la Société neuchâteloise des Amis des arts, deux-cent sept huiles (tableaux, études et pochades), une soixantaine d'aquarelles et quelques dizaines de dessins (et l'on pourrait présumer que c'est là l'essentiel de son œuvre). Tout fut vendu — sauf ce qui avait déjà été acquis, depuis une quinzaine d'années, lors des biennales des Amis des arts, sauf aussi ce que se réservait le père de l'artiste. Tout fut vendu, et tout disparut : c'est-à-dire que tout resta confiné dans des salons neuchâtelois dont DuBois n'avait guère de chances de s'évader, bien qu'il ait participé avec succès aux Salons de Paris depuis 1869 et jusqu'à sa mort... (avec succès, mais sans médaille ! heureusement pour lui et pour nous, car une médaille, dans ces années-là, l'aurait rangé dans le camp de l'académisme qui fut probablement le pire qui ait jamais existé).

Certes, il se trouve quelques-uns de nos musées pour présenter de ses tableaux (cinq à La Chaux-de-Fonds, trois au Locle, un au musée Jenisch de Vevey ; le nôtre, par achats, par dons ou par legs, a la chance d'en posséder une trentaine, sans compter les aquarelles et les dessins, mais il ne peut guère en exposer que la moitié tout au plus). Sans doute aussi quelques critiques ou historiens de la peinture suisse ou suisse-romande ont-ils pu, ici et là, présenter et même commenter DuBois et son œuvre (Bachelin, dans *Mélanges d'histoire et d'art*, Neuchâtel, librairie A.-G. Berthoud, 1887, Marc-V. Grellet, dans *Nos Peintres romands*, Lausanne, Spes, s.d., ou Vera Huber dans ses *Schweizer Landschaftsmaler*, Zurich, Manesse-Verlag) ; mais tous les autres l'ignorent complètement. Enfin, depuis quatre-vingts ans, aucun livre ni aucune exposition de quelque importance n'avait essayé de mettre DuBois à la place qui lui revient parmi les premières ; c'est tout au plus si, en janvier

1942, la galerie neuchâteloise de la Rose d'Or inaugurerait son existence éphémère en présentant une trentaine de ses toiles, et si, de temps en temps, à l'occasion d'expositions organisées par notre Musée (les « Rives du lac », le « Centenaire de la République », les « Collections neuchâteloises »), on voyait paraître quelques-uns de ses tableaux, presque toujours les mêmes d'ailleurs. Ainsi s'effaçait peu à peu le plus libre et le plus peintre de nos peintres... Les experts appelés parfois à régler des successions ne pouvaient connaître ce personnage qui ne signait même pas ses tableaux. Et les Neuchâtelois eux-mêmes, informés de nos projets, se demandaient souvent quel intérêt nous pouvions bien prendre à un peintre oublié depuis si longtemps, et, évidemment, légitimement oublié.

A cette méconnaissance, il fallait opposer un ensemble assez complet et assez représentatif pour donner de DuBois une juste image. Mais la difficulté consistait évidemment à réunir cet ensemble, puisque depuis quatre-vingts ans les œuvres de DuBois sont restées à peu près cachées, à peu près ignorées. La plupart, il est vrai, devaient se trouver encore dans des familles neuchâteloises; et nous disposions d'un précieux document : le catalogue de l'exposition de 1885 indiquant, en notes manuscrites, le nom de l'acquéreur et le prix payé. Mais, en quatre-vingts ans, les familles neuchâteloises ont pu s'élargir et se disperser... Il reste néanmoins que nous avons pu établir ainsi la « filière » et « l'état civil » de presque tous les tableaux que nous avons rassemblés.

Grâce à de longues démarches et à de patientes investigations, qui nous ont conduit dans toute la ville, dans tout le canton, à Lausanne, à Genève, et jusqu'à Thoun et à Zurich, nous avons pu exposer quelque cent cinquante œuvres, dont plus de cent vingt-cinq huiles, une vingtaine d'aquarelles et une dizaine de dessins. Nous en remercions ici, une fois de plus, tous ceux — une bonne soixantaine — dont l'obligeance a permis de réaliser notre entreprise. Il est vrai que tous nos projets n'ont pu encore être complètement réalisés puisque notre propos était d'arriver à dresser le catalogue aussi complet que possible de l'œuvre de DuBois. Or le catalogue de 1885 mentionne deux cent sept huiles; et nous avons acquis la certitude que, contrairement à ce que nous croyions d'abord, ce chiffre doit être assez éloigné (d'une cinquantaine d'unités vraisemblablement) du total de ce que DuBois a peint à l'huile. Outre les tableaux que nous avons exposés, nous en connaissons une vingtaine, qu'on nous a presque tous signalés pendant et après notre manifestation. Le Musée est donc toujours prêt à accueillir toutes les informations qu'on voudra bien lui donner.

DANIEL VOUGA.

SABLES ET GRAVIERS DU LAC

Travaux d'excavation par pelles mécaniques

BÜHLER & OTTER

NEUCHÂTEL et MARIN

Dépôts : Serrières-Neuchâtel ☎ 038 / 8 33 27

Bureaux et Dépôts : Marin ☎ 038 / 3 30 14

FERBLANTERIE

INSTALLATIONS SANITAIRES

MENTHA S. A.

NEUCHÂTEL

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

M. SAUSER

MENUISERIE EN BATIMENTS

AGENCEMENT DE MAGASINS

TOUTES RÉPARATIONS

Ecluse 17

Neuchâtel

Tél. 5 22 65

Stuag

Entreprise suisse de Construction de routes
et de Travaux publics S. A.

NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

Serre 4, tél. (038) 5 49 55

Petites Crosettes 21, tél. (039) 2 51 21

**Pompes
pour
tout
usage**

Emile Egger & Co. S. A.,
Fabrique de pompes
et de machines
Cressier/NE 038/77217

EGGER

H E S S

PÂTISSERIE - CONFISERIE

SALON DE THÉ AU PREMIER ÉTAGE

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX AU BEURRE

SES PRALINÉS MAISON

Angle rues du Bassin-Treille 2

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 19 91

N A G E L

N E U C H A T E L

CHAUFFAGE CENTRAL

VENTILATION

INSTALLATION SANITAIRE

Charles-Edouard DuBois

Nous avons fait publier ici même, il y a quelques années, quand nous annoncions notre future exposition, la brève notice que L(ouis) F(avre) avait consacrée à Charles-Edouard DuBois dans le catalogue de l'exposition posthume de 1885. Depuis lors, nos informations se sont accrues et précisées, et il ne sera donc pas inutile de les reprendre ici.

Ce Neuchâtelois était Américain, étant né à New Hoboken (actuellement quartier de New York) en 1847. Mais son père et sa mère, née Matthey, étaient originaires du Locle, et ils ont passé leurs dernières années à Neuchâtel. Son père, d'ailleurs, a donné son nom à l'une des rues de Neuchâtel, celle qui conduit à l'asile des vieillards de Beauregard, qui fut créé grâce à sa générosité.

Quant au fils, après quelques années de collège à Hoboken et à Manhattan, il passa deux ans au lycée Charlemagne, à Paris, puis vint rejoindre sa famille en vacances à Saint-Aubin. C'est là, auprès de son père lui-même et d'un peintre amateur nommé Jecklin, qu'il aurait acquis les rudiments de son art, complétés bientôt par des stages à Stuttgart et à Düsseldorf, puis surtout, après un bref retour à New York, par quelques années dans l'atelier de Gleyre, à Paris.

A partir de 1868, DuBois va passer ses hivers à Paris et ses étés à Neuchâtel, dans la région neuchâteloise ou dans l'Oberland bernois. Mais dans l'automne 1870, la guerre franco-prussienne lui interdit de regagner Paris, et il en profite pour passer quelques mois en Italie (Rome, Naples, Pompéi).

L'été de 1872 le retrouve dans les gorges du Doubs, dans le Val-de-Travers, dans l'Oberland, mais surtout sur les rives des lacs de Neuchâtel et de Biemme, à Locraz en particulier, où il retournera souvent : c'est sans doute qu'il se sent attiré de plus en plus par d'autres lumières, par d'autres horizons, qui puissent permettre à sa vision et à sa touche de s'élargir, de s'éclairer, ou tout simplement de se manifester plus librement. Aussi comprend-on aisément l'attrait que les ciels et les espaces de la Hollande ont exercé sur lui lors des deux séjours qu'il y fit en 1872 et 1873 : ces atmosphères subtiles et rares l'ont aidé, visiblement, à s'affranchir de certaines timidités qui retenaient encore son œil et sa main.

Les hivers cependant, il les passe à Paris, dans son atelier de la rue de Seine où il prépare, d'après ses études en plein air, ses envois au Salon : il y sera reçu très régulièrement jusqu'à sa mort, de même qu'à nos biennales neuchâteloises des Amis des arts.

Durant l'hiver de 1878, il subit une première et très sérieuse atteinte du mal qui devait l'emporter quelques années plus tard, et les médecins lui conseillèrent d'achever sa convalescence sous un climat plus doux. Il fit donc

à Venise un séjour prolongé — et bénéfique, sinon pour sa santé, du moins pour son art : les lumières vénitiennes le libérèrent définitivement des ombres opaques qui encombraient encore, de temps en temps, sa palette et sa pâte.

Les années 1879 et 1880 furent consacrées à la lente élaboration de deux grandes toiles qu'il destinait au Salon de Paris et qui y furent effectivement exposées en 1880 et 1881 : *Soir d'automne* (aux Saars, près de Neuchâtel) et *Une Matinée d'août dans les marais du Vully* (devenues toutes les deux propriété de notre Musée). Malheureusement, l'abondante série d'études qu'il fit sur place et par tous les temps lui fut fatale : à la fin de 1881, il fut atteint d'une pleurésie si grave qu'il ne s'en remit jamais.

Au début de janvier 1882, il partait une fois encore pour des climats plus propices, l'Égypte d'abord, puis Menton, où il passera dorénavant ses hivers, partageant le reste de l'année entre Paris, Neuchâtel et des cures en Suisse, en Savoie ou dans les Pyrénées. Malgré son état de santé, il travaille énormément, soit à des études en plein air, soit à de grands tableaux comme *le Cap Martin* ou *Sous les oliviers à Menton* (Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel), exposés tous les deux au Salon de Paris en 1882 et 1884, soit enfin, et de plus en plus, à des aquarelles.

Au printemps 1884, il parcourt la Sicile pendant plus de deux mois, puis regagne Neuchâtel, Paris et enfin Menton. Malheureusement, la saison était mauvaise : le vent, le froid, confie-t-il à un de ses amis, « m'ont promptement obligé à déposer les armes, à mon immense désespoir ; cela me fait mal d'y penser... Je ne suis pas mal, mais certes moins en train que les autres hivers ». Retenu dans sa chambre, il en est réduit à regarder par la fenêtre les paysages et les lumières qu'il savait si bien aimer — et observer : « La nature est surprenante dans ce pays du soleil, écrit-il ; les tons les plus violents sont opposés l'un à l'autre et tout cela, absorbé dans une vaste masse de lumière, devient d'une surprenante simplicité ».

De jour en jour plus faible et plus haletant, il finit par succomber le 6 mars 1885 : il n'avait pas trente-huit ans.

Nous connaissons maintenant DuBois par quelque cent cinquante œuvres, celles de notre exposition. Tout le monde conviendra qu'il en est d'inégales ; tout le monde admettra qu'il en est peu d'indifférentes (même parmi les premières, si l'on veut bien les considérer attentivement), tant tout y est juste, dans la composition comme dans la moindre touche, dans le dessin comme dans la matière. Le genre peut varier, et au cours d'une carrière, même limitée à quinze ans comme le fut la sienne, cela se comprend aisément ; mais ce n'est pas tant à une évolution chronologique que je pense, qu'à une extraordinaire adaptation de la technique, du style (à son propos, en effet, on peut parler de style) au sujet, à l'atmosphère, à la lumière, et plus précisément, plus généralement aussi, à ce que Cézanne appelait la « petite sen-

sation » qu'il s'agit de rendre. Nulle rouerie, là-dedans, nul artifice, pas trace de « procédé », de virtuosité, mais une probité qui frappe immédiatement — et qui retient longtemps, ce qui est le privilège des purs.

Rien de plus simple en apparence qu'un paysage de Hollande ou de Venise, de l'Ile-de-France ou du Vully, vu par DuBois, puisque les éléments en sont parfaitement simples; mais on aura vite fait de constater que cette simplicité ne réside, si je puis dire, que dans la donnée extérieure, et que cette donnée, DuBois l'enrichit et lui donne son sens, parce qu'il est un peintre, parce qu'il est un artiste et qu'il sait que sa tâche consiste, selon l'admirable formule de Baudelaire, à « définir l'attitude mystérieuse que les objets de la création tiennent devant le regard de l'homme ».

Je dirais volontiers que DuBois est né peintre, mais à une mauvaise période : à l'époque où sévissait le pire académisme. On pensera immédiatement à Gleyre, bien sûr, chez qui étaient passés, quelques années avant DuBois, et sans en retirer grand-chose, ceux qui allaient devenir les impressionnistes. Je crois que c'est beaucoup plus grave. Et du reste, s'il vantait sans cesse le dessin et « l'antique » au détriment de la couleur et de la nature, Gleyre n'était pas du tout un maître borné. En fait, l'académisme à sa manière est une discipline, ou même un idéalisme qui prétend imposer, parce qu'il y croit, un certain formalisme qu'il considère comme étant la Beauté, la seule vraie Beauté. Mais avec ses Gérôme et ses Cabanel, qui tenaient l'École comme ils tenaient les jurys et la presse, l'époque était plus dangereuse : non contente de proposer des formes, elle imposait des formules, en sorte qu'on n'osait plus créer son propre langage. A moins d'être Courbet, bien sûr, ou Manet, ou Monet, ou Cézanne.

DuBois n'avait pas cette audace-là, du fait de sa nature même, sans doute, qu'on devine discrète et peu encline aux excès, du fait peut-être aussi de ses origines : Jurassien né et élevé aux Etats-Unis, destiné au commerce, attiré néanmoins par la peinture (mais il en apprend les rudiments à « l'école allemande »), il devait éprouver quelque peine à se trouver et à s'affirmer. Aussi ses premières œuvres connues (vers 1870) sont-elles très fidèles aux procédés appris : les jus brunâtres, le pittoresque purement descriptif. On y voit cependant la lumière prendre une importance croissante, et c'est capital, puisque cela amènera peu à peu DuBois à modifier non seulement sa palette et sa pâte, mais sa touche, sa matière, et la nature même de sa peinture. Ce besoin de rendre la vérité de la lumière, c'est bien aussi ce qui a provoqué la « révolution impressionniste », que DuBois n'a pu ignorer puisqu'il habitait Paris en hiver; seulement, il est allé moins loin, évidemment, et moins résolument aussi puisqu'il n'a jamais cessé de peindre pour le Salon, — et d'y être accueilli.

Or il est aisé de constater que les toiles qu'il destinait au Salon, s'il

est vrai qu'elles s'animent et s'aèrent progressivement, restent néanmoins conformes au « goût du temps ». La grande *Matinée d'août* est sans doute une des plus lumineuses de ses grandes toiles; mais les huit études que nous exposons à côté avaient une bien autre liberté et un bien autre accent! Je ne dirai pas que, dans ces études, DuBois se soit laissé aller, car il n'avait certainement pas le caractère à cela, mais il y trouve à s'exprimer lui-même, selon ce qu'il voit et ce qu'il sent. Il ne répudie pas ce qu'il a appris, mais il l'a assimilé, assez profondément assimilé pour en être en quelque sorte libéré. Il n'en faut pas davantage pour que sa peinture acquière une franchise et une sûreté tout à fait exceptionnelles.

DANIEL VOUGA.



maître - opticien

ne pas le perdre de vue!

rue de l'hôpital 17

neuchâtel

ordonnances

spécialités

parfumerie

montandon pharmacien

neuchâtel

épancheurs 11

place pury

tél. 038 / 5 49 09

JEAN REZZONICO

Entreprise Générale de Bâtiments
et de Travaux publics

Béton armé

NEUCHÂTEL

Rue Champréveyres 17

☎ 5 35 02



menuiserie
serge pianna

écluse 86 (vallon de champ-coco)

☎ 5 20 17

Le Restaurant SAINT-HONORÉ

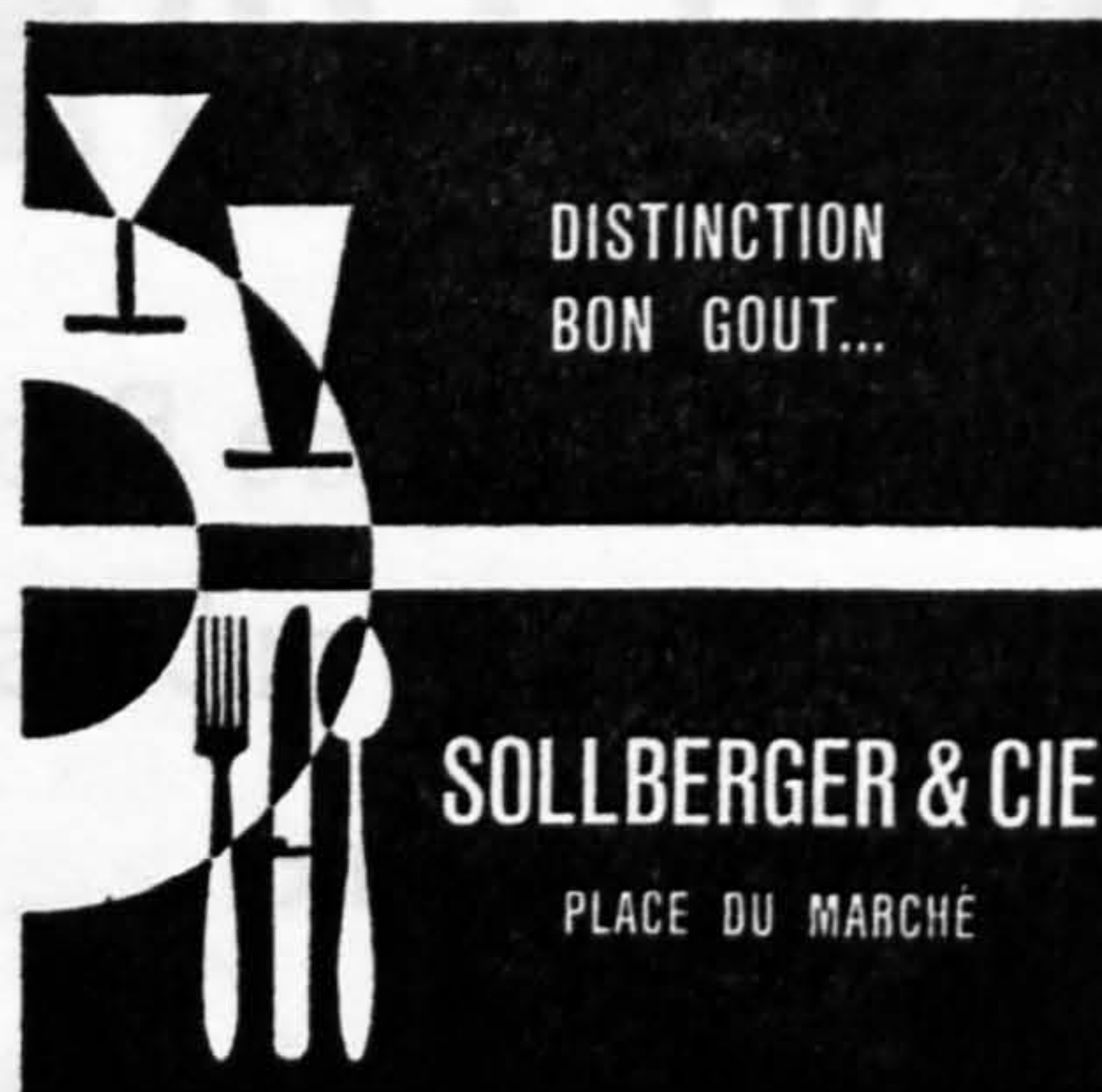
(Anciennement Brasserie Strauss)



en plein centre de la ville de Neuchâtel

pour **Dîners, Réceptions, Banquets**
Repas de nocés

W. GIGER, Restaurateur



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE

MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE

RITZ & C^{ie}

NEUCHÂTEL * ÉCLUSE 76 * TÉLÉPHONE 5 24 41

Musée d'Histoire

Dans le rapport de l'an dernier, nous disions que la commission du Musée d'histoire avait été renouvelée et complétée et qu'elle aurait à s'occuper d'importants problèmes. Elle a procédé à une visite des locaux du rez-de-chaussée et du sous-sol. Elle a pu se rendre compte que, outre le nombre et la richesse des collections exposées, le Musée possède quantité d'objets, souvent de valeur, que le manque de place et l'impossibilité de les classer, condamnent à rester en dépôt. Si l'on veut faire du Musée d'histoire — ce qu'il doit être — un conservatoire des témoins du passé de la vie neuchâtoise, si l'on veut faire mieux connaître la richesse de quelques-unes de nos collections, si l'on veut pouvoir répondre à la curiosité des chercheurs et du public en général, il est indispensable que l'on sache ce que nous possédons, en d'autres termes, que des inventaires soient dressés.

Sur le plan matériel, il est nécessaire aussi que des améliorations soient apportées; la rénovation du bureau du conservateur, l'éclairage intérieur des vitrines, une couverture de tapis dans les salles.

Au printemps, une exposition consacrée à la navigation à voile sur le lac a engagé les organisateurs à faire venir une pirogue lacustre du Musée d'Avenches. Elle a été pêchée, paraît-il, dans la région de Cudrefin. Cette pirogue, qui aurait dû être restituée à son propriétaire, est encore déposée dans une des salles du Musée où il a fallu déplacer et même supprimer des vitrines pour lui faire place. Ce séjour dans un local chauffé peut avoir des conséquences graves pour la conservation de ce témoin d'une époque révolue. Le bois desséché et non traité spécialement peut tomber un jour en poussière.

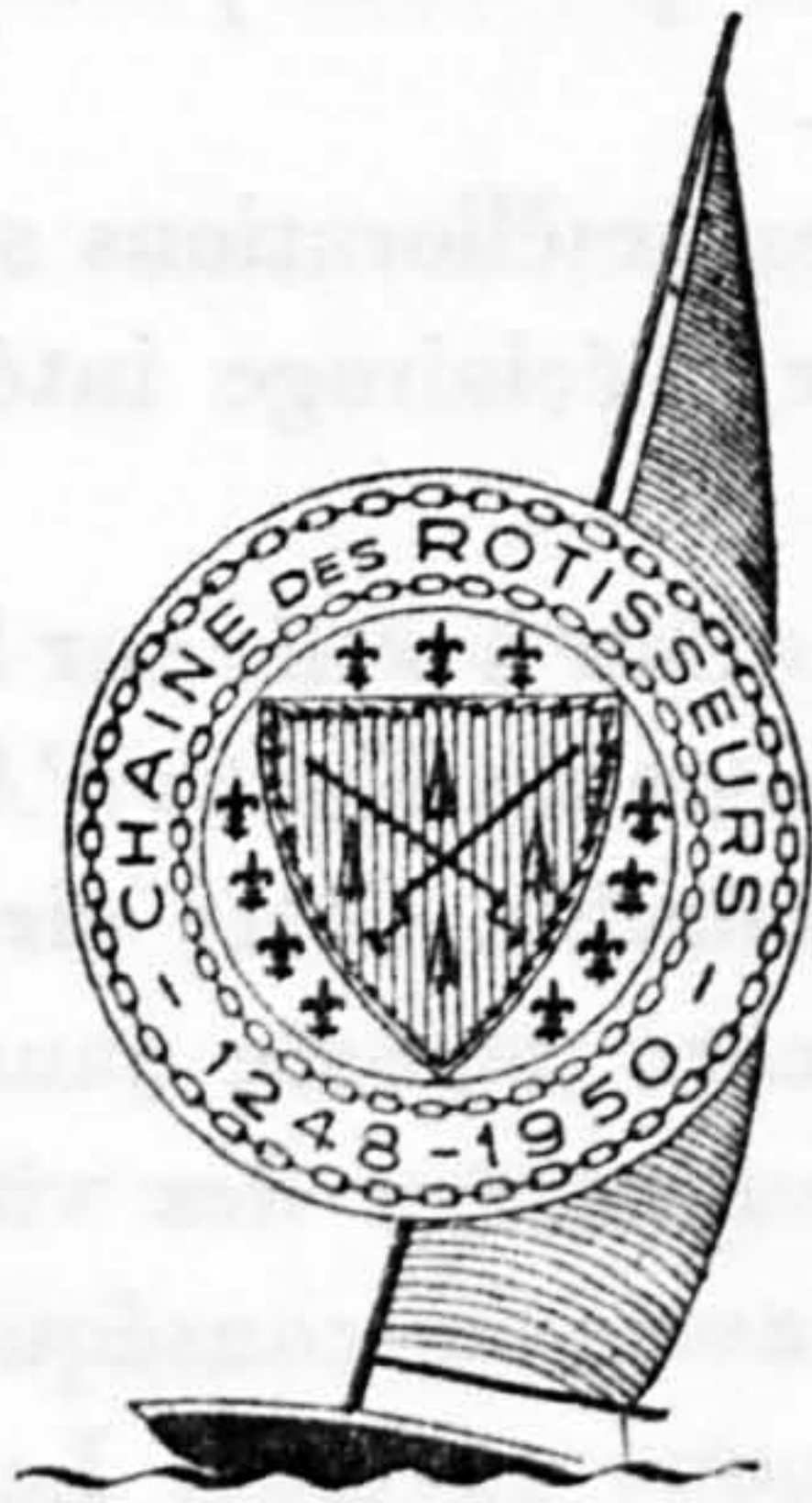
Accroissement des collections. Le Musée a eu la bonne fortune d'acquérir une montre or signée Ferdinand Berthoud à Paris. Ce témoin de l'activité du grand horloger que fut Ferdinand Berthoud, dont on connaît la brillante carrière à Paris, est un enrichissement précieux de notre collection de montres.

Lors de la démolition de la villa Mayor à Monruz, la garniture métallique de la véranda nous a été remise.

En outre, Mesdemoiselles Henriod et M. Ulysse Anker, à Neuchâtel, ont pensé à remettre quelques objets au Musée.

Automates Jaquet-Droz. Les séances organisées au cours de l'année à la demande de particuliers ou de sociétés ont été un peu plus nombreuses que durant l'année précédente. Nous en avons compté 71, auxquelles il faut ajouter onze séances mensuelles. Ce retour de la faveur du public a eu pour conséquence que l'on a enregistré 4315 présences au lieu de 3296 en 1964, soit 3460 adultes et 855 enfants. L'élément étranger figure dans ces chiffres dans une proportion qui varie peu depuis quelques années : les Français viennent en tête, 195 (213); Allemagne, 130 (105); Amérique 91 (118), etc. Au total le nombre des étrangers s'est élevé à 542. Parmi les visiteurs de marque qui ont tenu à voir travailler les trois androïdes des Jaquet-Droz, il convient de mentionner : les recteurs des universités suisses, des étudiants africains, des horlogers suédois, des élèves de l'Ecole d'horlogerie de Rotterdam, la Société vaudoise d'astronomie, des journalistes et collectionneurs américains, et quelques touristes russes.

LÉON MONTANDON.



Restaurant

Salles pour assemblées
et conseils de Sociétés

Ses Terrasses
au bord du lac

Beau-Rivage
Neuchâtel

☎ 5 47 65

E. ROTH - TROGER

P

Exposition « Notre Lac »

Grâce à la bienveillante compréhension du directeur des musées, un groupe d'amis a pu organiser avec enthousiasme l'exposition « Notre Lac » dans les salles du Musée d'Art et d'Histoire, du 26 février au 19 avril 1965.

Le Cercle de la Voile a pris l'initiative de grouper les pêcheurs à la traîne, les sociétés de sauvetage, les skieurs nautiques, les plongeurs, les rameurs, la Société de Navigation et, avec l'aide de l'ADEN, a trouvé les collaborateurs bénévoles pour créer cette exposition. Ces sociétés ont versé quelques centaines de francs chacune, argent qui leur a été remboursé par la suite, pour permettre la publicité, les achats de matériel et de décoration. En effet, les parois des salles du musée ne permettaient pas de planter le décor et il a fallu tendre les murs de jute.

Les cartes et affiches ont été imprimées gratuitement; les photos tirées et développées sans frais. Les objets, les maquettes ont été prêtés généreusement et la pirogue transportée aimablement. Cet effort de tant d'amis du lac conseillés et aidés bénévolement par M. Walter Hugentobler devait aboutir à un succès inespéré et encourageant. L'exposition a dû être prolongée de deux semaines. Elle a accueilli 11 800 visiteurs. Le dimanche, il y a toujours eu de 500 à 800 visiteurs, ce qui constitue un record, malgré la publicité modeste que nos faibles moyens financiers nous permettaient.

Les Neuchâtelois aiment tout ce qui touche à leur lac. Ils ont admiré de nombreux agrandissements photographiques représentant les aspects du lac et de ses rives. Des oiseaux, prêtés par le Musée d'Histoire naturelle, illustraient d'une manière vivante la richesse de notre faune aquatique. Des maquettes anciennes et modernes montraient ce qui animait et anime encore nos paysages. Un amas de fer calciné rappelait le triste incendie du Nid-du-Crô. Les vitrines contenaient des objets lacustres réunis presque tous par les plongeurs de notre ville. Mais la vedette de l'exposition était certainement l'admirable pirogue lacustre découverte à Cudrefin, prêtée par le Musée d'Avenches.


Les organisateurs avaient consacré une salle aux gravures de Neuchâtel, prêtées par des collectionneurs de notre ville, de La Chaux-de-Fonds et de Zurich. Ils se demandaient quelle serait la réaction du public. Les visiteurs se sont intéressés et ont découvert la beauté de ces œuvres. Ils croyaient que les gravures étaient de petites reproductions aux dimensions réduites et faites pour illustrer les calendriers, et ils ont vu de grandes œuvres, bien composées, gaiement colorées, qui ont été une révélation pour eux. Cet intérêt pour la gravure prouve qu'il faudrait reprendre tout ce problème dans le cadre de

notre musée. Nous n'avons pas publié de catalogue, mais, avec l'aide de M. M. Joray, nous avons édité un livre intitulé également « Notre lac », souscrit à plus de 4000 exemplaires, puis tiré à 6000. Ce second succès nous a permis de financer toute l'exposition. Aussi, pourrons-nous remettre à la Commune une somme d'argent et destiner celle-ci à une seconde et plus importante exposition ou à la création d'une salle d'un futur Musée du lac. C'est un vœu que vient soutenir l'accueil enthousiaste des 11 800 visiteurs neuchâtelais à l'exposition « Notre lac »!

Pour le Comité de l'Exposition,

Le Président :

DR ANDRÉ GROSJEAN.



MÉRIMÉE écrit sur papier :

*« J'admire sa beauté,
mais je crains son esprit. »*

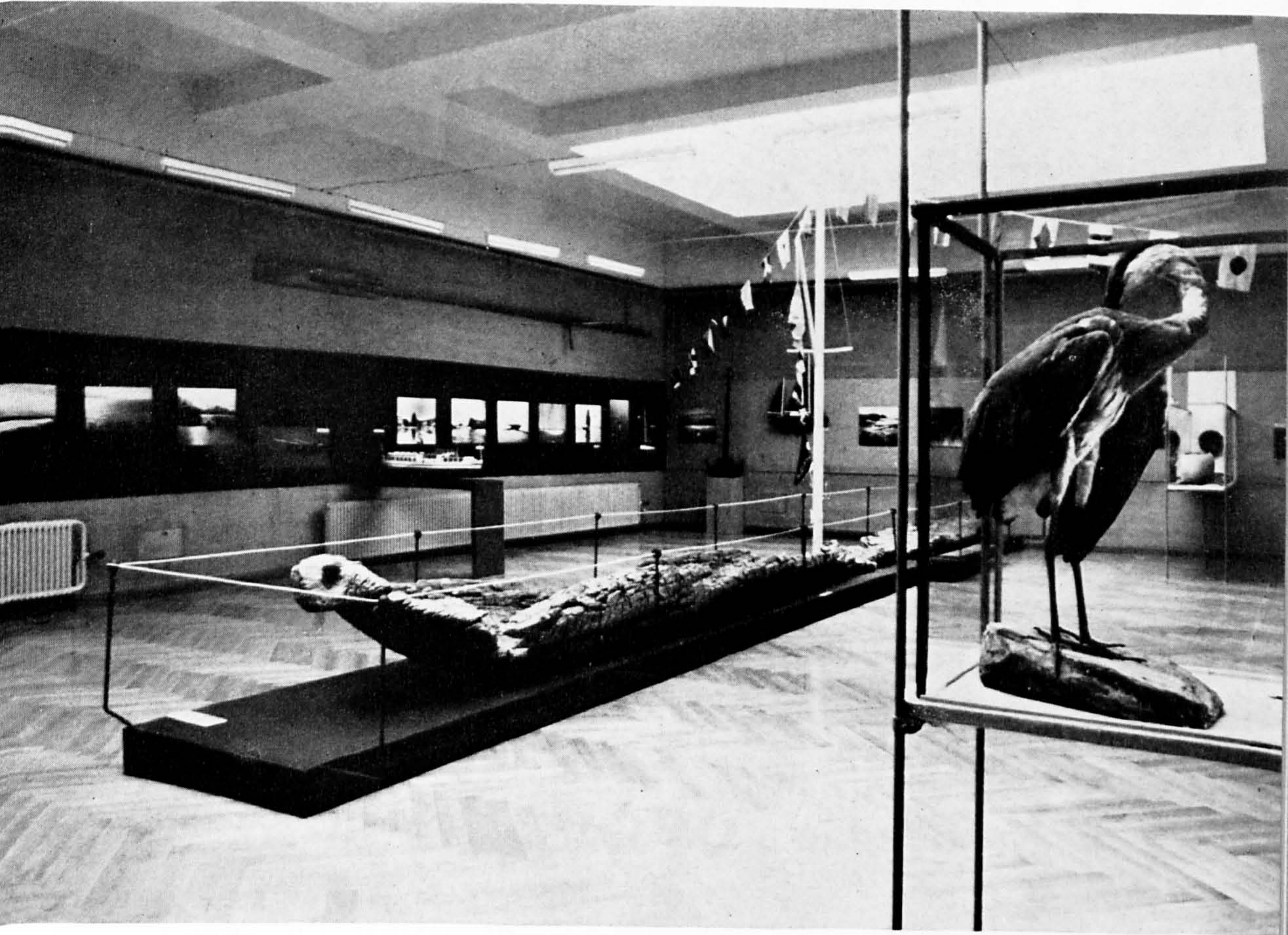
C'est sur les papiers des

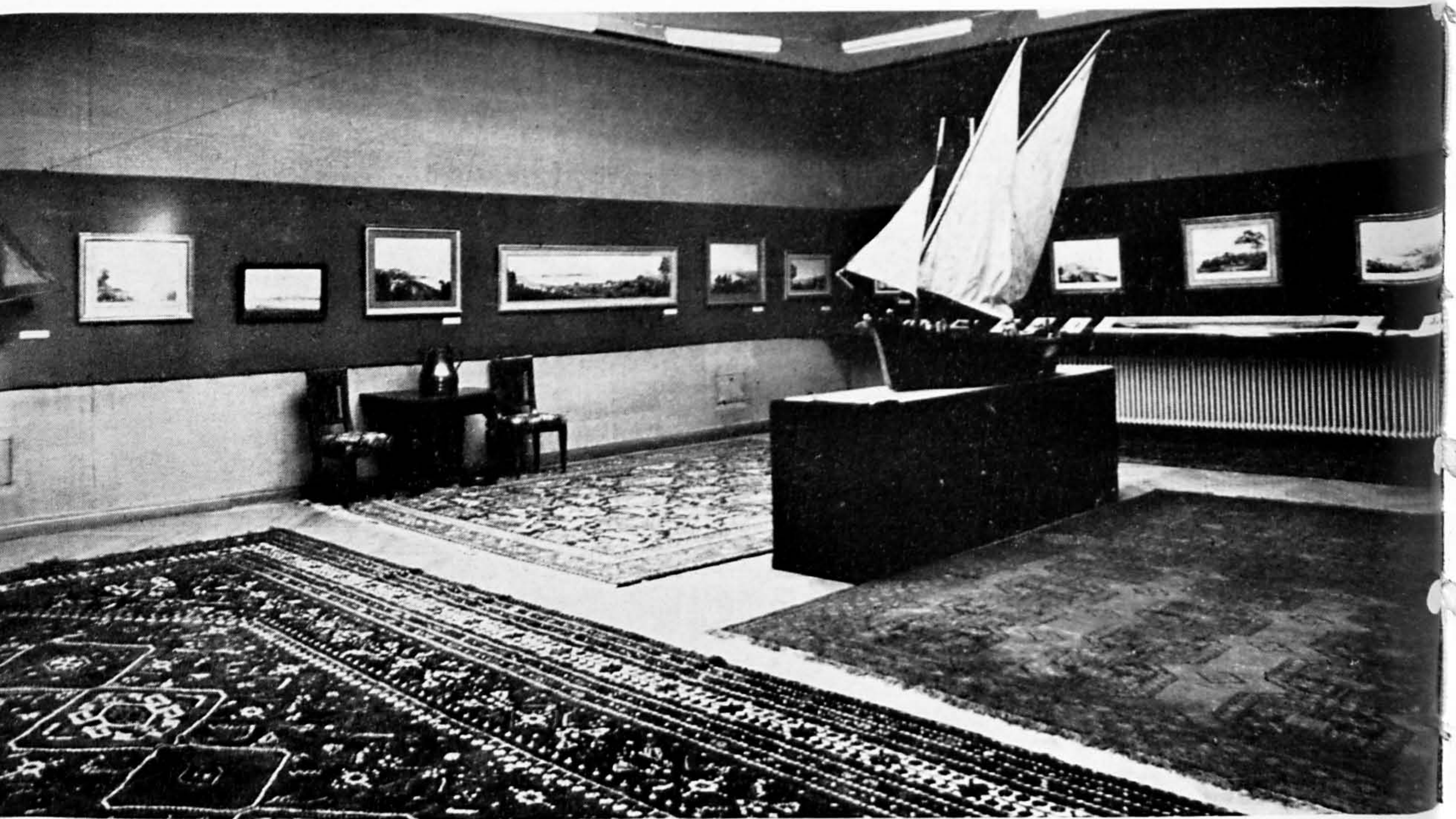
PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

que l'on imprime les bonnes pensées
et les belles paroles

Depuis 1477 :

Développement - Expérience - Qualité







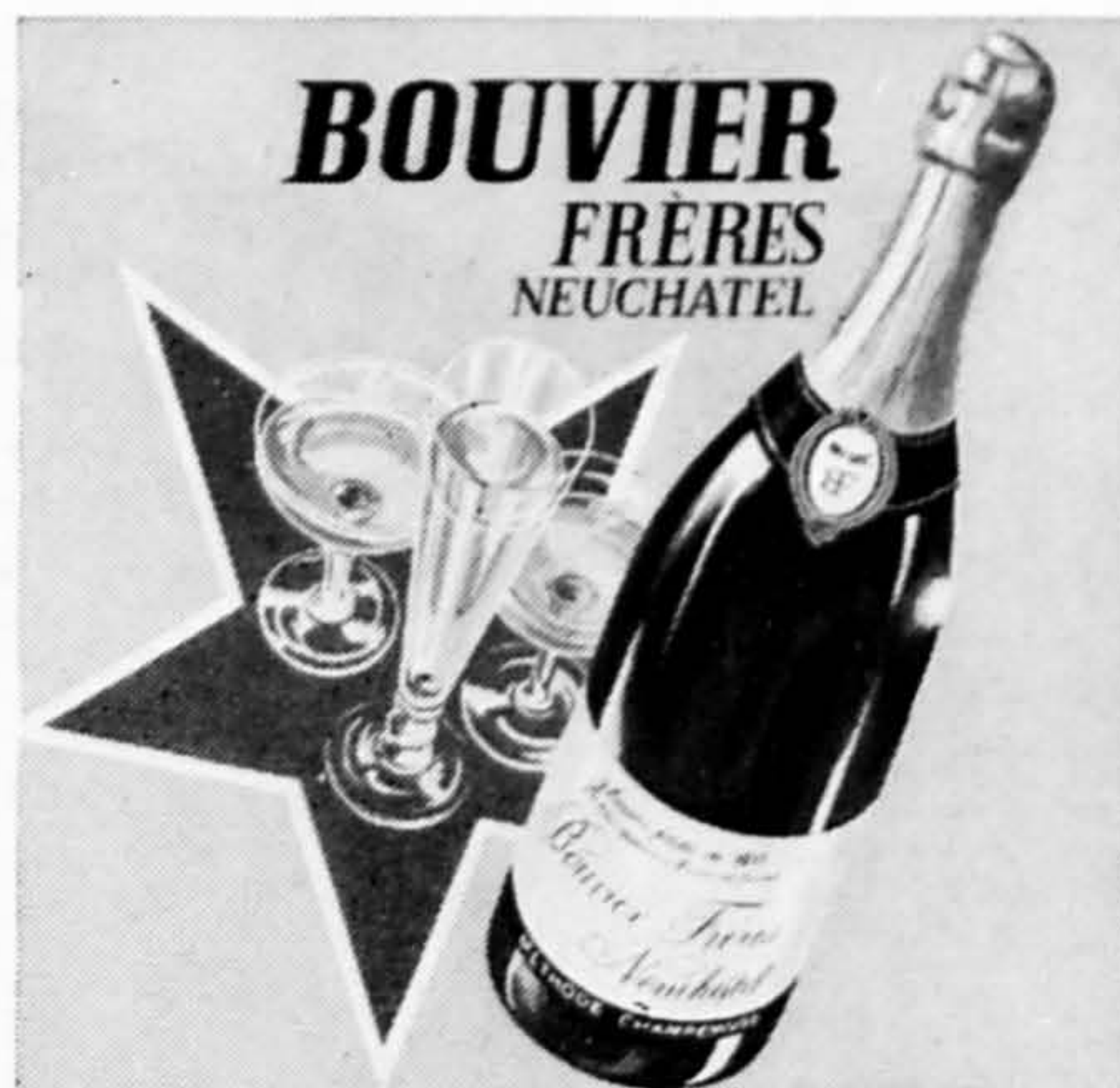
Un petit cadeau est comme une fleur,
il réjouit les yeux et charme le cœur.
DE LUXE à la rose rouge,
délicieux chocolat au lait et à la crème.

du **Suchard** c'est si bon!



Milka, le chocolat au lait
de renommée mondiale





MÉTHODE CHAMPENOISE
depuis 1811

SAMUEL CHATENAY

VINS FINS DE NEUCHÂTEL.

☎ 038 / 5 11 33

NEUCHÂTEL

Evole 27



JULES MATTHEY
ENTREPRISE DE TRANSPORTS

Fondée en 1912

G A R A G E

RÉPARATIONS

Maladière 59

NEUCHÂTEL

☎ 5 24 67 - 5 93 22

PETITPIERRE & GRISEL

S. A.

Neuchâtel



ACCESSOIRES POUR MINES

CHEDDITES

TELSITES

ARMES ET MUNITIONS DE SPORT

PIERRE BARBIER

ENTREPRENEUR

NEUCHATEL

Saars 131

Tél. 5 20 27



CLICHÉS NUSSBAUMER

Neuchâtel

Tél. 038 / 5 27 59



Maillefer 10
Ø 038 / 5 67 57

Sanitaire - Ferblanterie
Chauffage

Musée d'Histoire naturelle

En 1965, la deuxième salle des dioramas a été complètement achevée : les dioramas du lièvre variable, de la marmotte et des castors ont été montés. On a également monté deux dioramas pour les chauves-souris, mais il est bien entendu que l'on renonce à exposer les 22 espèces qui existent en Suisse, et qui ne se distinguent les unes des autres que par des caractères qui n'intéressent pas le grand public. Ces diverses chauves-souris pourront faire l'objet d'une présentation spéciale, de caractère purement scientifique. Pour terminer entièrement notre programme de présentation des Mammifères, il suffira de tirer quelques marmottes, de se procurer une musaraigne des Alpes ainsi qu'une ou deux espèces de chauves-souris.

Cette deuxième salle a ensuite été peinte de la même manière que la première salle; le plafond et le plancher ont été refaits et un nouvel éclairage a été posé.

Dans l'antichambre on a installé des cadres qui montrent au public les différents groupes des invertébrés, ceci en corrélation avec le schéma du règne animal qui a été posé dans ce local. Le public pourra ainsi se rendre compte de l'aspect général des principaux groupes d'invertébrés. Dans cette salle, il est prévu que le haut des parois sera occupé par différentes grandes pièces, ainsi cette antichambre sera utilisée au mieux.

La remise en ordre du musée s'est poursuivie en classant les différentes collections d'œufs d'oiseaux qui seront tous réunis dans trois meubles spéciaux construits par notre menuisier : cela permettra d'introduire un peu plus d'ordre dans nos salles de magasin.

Comme chaque année les collections ont été désinfectées.

L'exposition de 1965 a été consacrée aux coquillages, ce fut une nouvelle occasion de présenter au public les richesses de notre musée. Toutes les vitrines du hall ont été occupées ainsi que les panneaux que nous avons fait construire spécialement. Un nombreux public est venu à cette exposition et nous avons pu vérifier une fois de plus qu'une exposition est le meilleur moyen de donner vie au musée et d'apprendre aux gens le chemin de celui-ci.

Cette exposition terminée, afin d'occuper les vitrines vides, nous avons

organisé une petite présentation de primates. Les anciennes collections du musée ont été mises une fois de plus à contribution et il a été possible de présenter quelque chose d'assez complet.

Signalons aussi qu'une collaboration s'est établie entre le musée et l'académie M. de Meuron, dont les élèves viennent tous les vendredis après-midi pour dessiner diverses pièces sorties de nos collections.

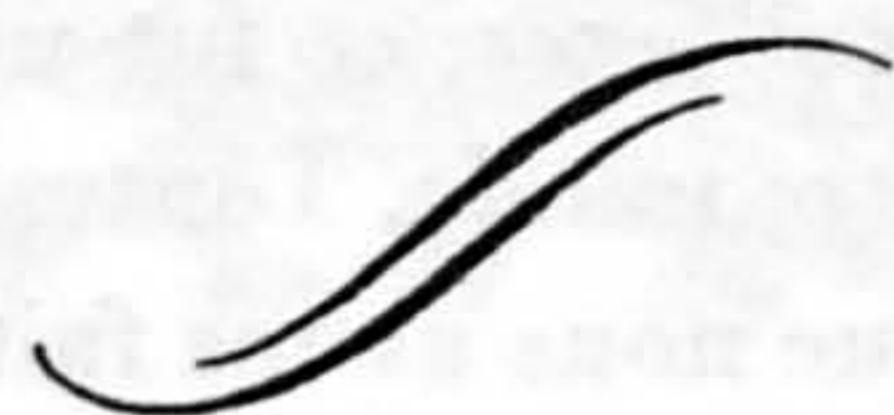
Les plans d'aménagement de la salle 3 qui occupe le niveau des anciennes galeries du musée ont été minutieusement étudiés. Cette salle 3 recevra des dioramas d'oiseaux et certains de ceux-ci ont été commencés.

Du point de vue du personnel, il faut signaler que notre taxidermiste est toujours seul. Nous avons fait des démarches longues et compliquées afin d'obtenir l'aide d'un second taxidermiste de nationalité finlandaise. Les restrictions mises à l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère ont provoqué de tels délais et de telles longueurs que ce candidat a trouvé du travail ailleurs. Cela ne va pas sans ralentir la cadence du musée. Comme tous les dioramas de Mammifères sont terminés, M^{me} Bauer a provisoirement cessé son activité. Dès que les dioramas d'oiseaux seront montés, il lui sera possible de reprendre son travail. Pour aider à l'arrangement des collections ainsi qu'au montage des expositions, nous avons demandé à fin avril 1965 à M^{me} Madeleine Rivier de venir travailler au musée deux après-midi par semaine. Comme la présentation des oiseaux nécessitera la fabrication d'une certaine quantité de feuilles de divers végétaux, nous avons également engagé deux après-midi par semaine M^{me} Marguerite Arnd, cela à partir de la mi-novembre 1965 et elle déchargera notre taxidermiste de ce travail long et délicat. Enfin, le service cantonal de la pêche et de la chasse a continué d'assurer la direction et l'administration du Musée.

Citons pour mémoire qu'en 1965 six Mammifères sont entrés au musée, ils ont tous été montés de même que 12 oiseaux sur les 46 que nous avons reçus; enfin, 6 reptiles ont été mis dans l'alcool.

A.-A. QUARTIER.

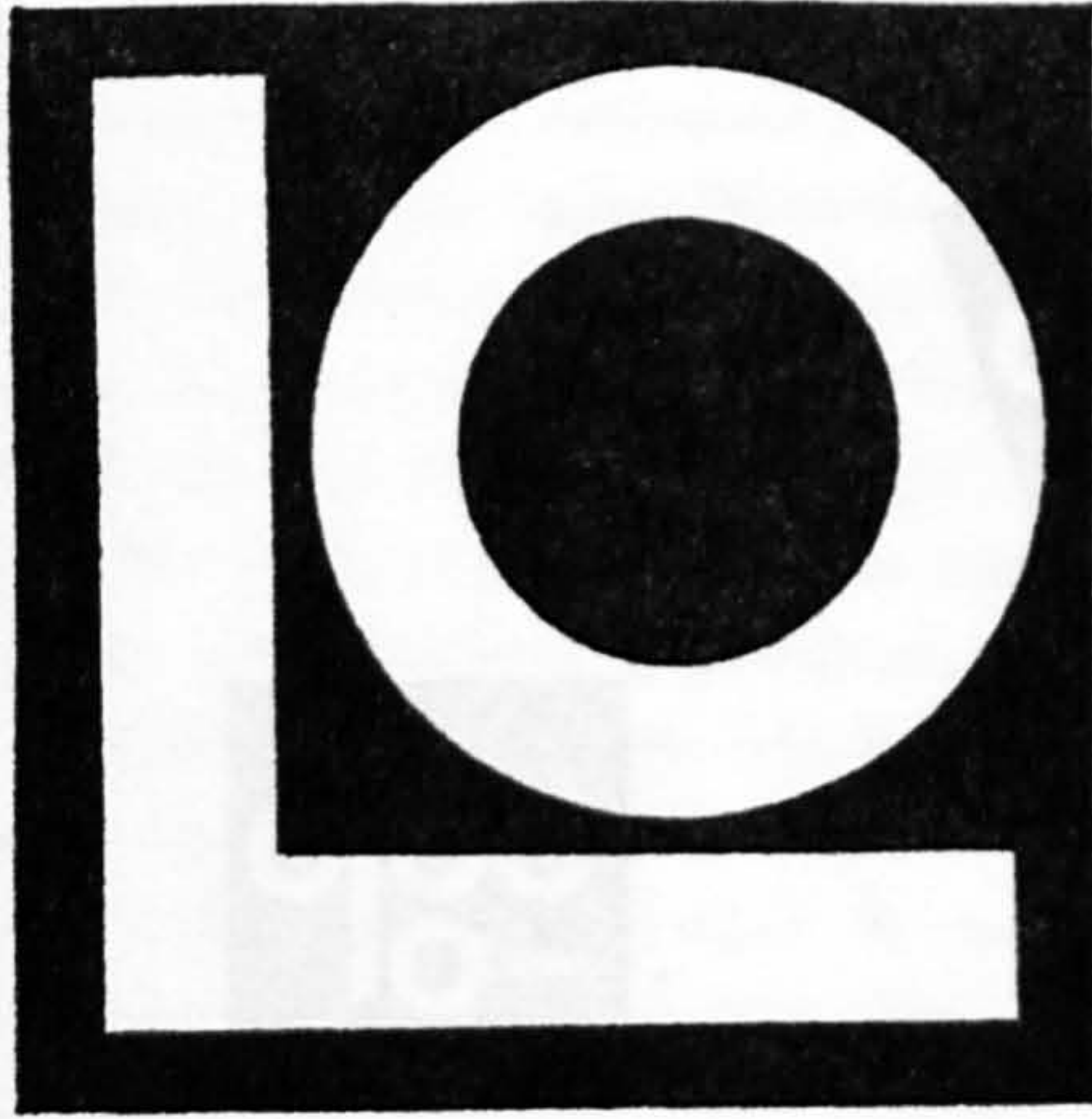
MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE



André MOREL
NEUCHÂTEL

Atelier : 107, Favarge ☎ 5 58 30

Domicile : 4, Favarge ☎ 5 58 65



optique

lunetterie

**martin
luther**

maître opticien

maison fondée en 1852

neuchâtel, place pury 7

☎ 5 13 67

BURA & LINDER

S. A.

Poudrières 43

NEUCHATEL

☎ 038 / 5 21 64

Travaux de

PLATRERIE - PEINTURE

DÉCORATION - ENSEIGNES



CO-OP Neuchâtel à votre service

GYP SERIE - PEINTURE

PAPIERS PEINTS - DÉCORATION

Joseph QUADRONI & Fils

NEUCHÂTEL

Atelier et bureau : Faubourg de l'Hôpital 19 ☎ 5 37 18

Domiciles : Rue des Beaux-Arts 15 ☎ 5 37 19

Rue Pourtalès 8 ☎ 5 63 20

L'évolution de la pêche dans le lac de Neuchâtel

1. Introduction

C'est le 1^{er} janvier 1917 que les pêcheurs professionnels et amateurs qui exercent leur industrie ou leur sport dans les eaux du lac de Neuchâtel ont reçu leur première formule concernant la statistique de la pêche dans le lac de Neuchâtel. A fin décembre 1966 on pourra fêter le cinquantenaire de cette statistique. Elle a été soigneusement tenue par les services de pêche des 3 cantons concordataires qui se sont occupés de faire rentrer chaque mois pour les professionnels, chaque année pour les amateurs, les feuilles contenant divers renseignements précieux, pour peu que l'on sache les exploiter.

Dès que l'on parle statistique, beaucoup sont sceptiques; si l'on veut faire d'une statistique de la pêche la base d'un travail scientifique, il convient bien entendu de s'entourer de certaines précautions. Pour vérifier la valeur des renseignements donnés j'ai choisi les résultats fournis pour une espèce de poissons abondamment pêchée, soit la perche. J'ai tracé la courbe des pêches annuelles pour l'ensemble du lac, la même courbe pour l'ensemble des pêcheurs d'un canton et la même courbe pour un pêcheur pris au hasard. Les 3 courbes sont exactement parallèles. Les pointes comme les creux coïncident, et cela montre à l'évidence que l'on peut justement comparer les années les unes avec les autres, car les mêmes erreurs se reproduisent chaque année.

Cela étant posé, il convient toutefois de faire quelques remarques :

a) Il s'agit tout d'abord d'une statistique halieutique et non pas biologique, ce qui signifie que la statistique ne renseigne pas sur la proportion réelle des diverses espèces contenues dans le lac, mais qu'elle indique quels sont les poissons qui sont les plus recherchés par les pêcheurs.

b) La pêche de certaines espèces dépend de certaines autres, car des espèces non directement recherchées sont capturées accidentellement, en même temps que les représentants d'une espèce économiquement intéressante.

c) La pêche dépend de nombreux facteurs météorologiques : grands froids et grands vents entravent l'exercice normal de la pêche; les variations de niveau du lac, les lunaisons, influencent également les résultats.

d) L'évolution des modes de pêche est susceptible de jouer un rôle énorme : l'introduction de nouveaux engins, la disparition de certains autres peuvent influencer très fortement les résultats.

e) Il en va de même pour les dispositions légales qui régissent la pêche et qui permettent de pousser ou de freiner celle-ci.

f) Enfin, le nombre de pêcheurs joue également un rôle, mais semble-t-il dans un seul sens : il peut augmenter énormément sans que la pêche elle-même donne de meilleurs résultats. Tout se passe comme si on avait dans un lac un

stock de poissons disponibles, et ce stock se répartit entre les divers pêcheurs. Le nombre de ceux-ci peut diminuer fortement sans que le tonnage diminue. Bien entendu, il existe une certaine limite au-dessous de laquelle le lac ne serait plus exploité normalement par un trop petit nombre de pêcheurs.

2. Liste des poissons du lac de Neuchâtel

Avant de décrire l'évolution de la pêche dans notre lac, il est utile de donner la liste complète des poissons de ce lac. Cela fixera la situation en 1966 et permettra d'effectuer plus tard des comparaisons. Afin d'avoir un point de repère, je reprends ici la liste des poissons d'eau douce de la Suisse donnée par Dottrens, en me basant sur les 2 volumes publiés par cet auteur chez Delachaux et Niestlé. Je ne reprendrai que les poissons donnés pour la Suisse, en négligeant tous ceux qui sont cités en dehors de nos frontières.

Un numéro devant un nom de famille ou un nom d'espèce signifie que cette famille ou cette espèce se trouve ou se trouvait dans les eaux du lac de Neuchâtel.

Le signe + signifie que l'espèce a très probablement disparu de nos eaux.

Le signe ? signifie que l'espèce n'existe probablement plus dans le lac.

Le signe ! désigne les espèces signalées récemment dans le lac.

Le signe * veut dire que l'espèce est comprise dans la statistique de la pêche.

Le signe = veut dire que la pisciculture de cette espèce est pratiquée.

Le signe § veut dire que l'espèce ainsi désignée a une grande importance économique pour les pêcheurs.

1) Famille des Pétromyzontidés

? 1. *Lampetra fluviatilis* (L) Lamproie de rivière. — Espèce signalée à Neuchâtel par Fatio. Je ne l'ai jamais observée dans nos eaux; des pêcheurs m'ont signalé la présence de lamproies dans la baie de Saint-Blaise. Je ne sais de quelle espèce il s'agit. Il est très probable que cette espèce potamotoque n'existe plus chez nous, mais il faudrait vérifier.

2. *Lampetra planeri* (Bloch) Petite lamproie. — Existe certainement chez nous: il y a une dizaine d'années j'en ai observé plusieurs lors d'une pêche du Vivier au moyen de l'appareil électrique. C'était dans la partie profonde du Vivier, entre la passerelle de Chanélaz et la route Areuse-Cortailod. On la trouve dans le lac le long des grèves à dépôts fins.

2) Famille des Anguillidés

* 3. *Anguilla anguilla* L Anguille. — Chaque année, sans les rechercher, nos pêcheurs capturent un certain nombre d'anguilles, cela surtout dans la région du Bas Lac. Elles se prennent dans les nasses ou viennent mordre aux hameçons.

3) *Famille des Gadidés*

* 4. *Lota lota* (L) Lotte. — Dans notre lac, c'est un habitant des profondeurs. Comme elle se vend mal, nos pêcheurs ne la recherchent pas. Elle est capturée quasiment accidentellement par les filets de fond utilisés pour pêcher les bondelles.

Famille des Gobiidés

Gobius fluviatilis Bon. Gobie fluviatile

4) *Famille des Cottidés*

5. *Cottus gobio* L Chabot. — Se trouve le long des grèves de notre lac, sous les cailloux. N'est capturé qu'accidentellement par les pêcheurs.

5) *Famille des Percidés*

Acerina cernua (L) Grémille

§* 6. *Perca fluviatilis* L Perche. — Capturée durant toute l'année avec des filets dormants tendus dans les parties peu profondes du lac; à l'époque de la fraie on la capture avec des nasses et des berfous; durant la belle saison les amateurs en prennent souvent des quantités avec la gambe. Enfin, depuis les bords, on capture des perches à la ligne flottante.

! 7. *Lucioperca lucioperca* (L) Sandre. — Il y a 4 ou 5 ans, des pêcheurs de Cudrefin m'ont fait parvenir un exemplaire de sandre capturé au large de ce village. Comme cette espèce a été introduite en divers endroits en Suisse, il est assez normal de la trouver dans notre lac. Des sandres ont notamment été déversés dans le lac de Gruyères.

Aspro asper (L) Apron

6) *Famille des Centrarchidés*

! 8. *Eupomotis gibbosus* (L) Perche soleil. — Les pêcheurs m'ont apporté en 1965 deux exemplaires de ce poisson qui est originaire d'Amérique. Je ne sais comment il est parvenu dans notre lac. On en trouve dans les laissées de l'Aar.

Famille des Gastérostéidés

Gasterosteus aculeatus L Epinoche

7) *Famille des Esocidés*

*=§ 9. *Esox lucius* L Brochet. — Il se capture durant la fraie dans des nasses posées dans les roseaux; pendant le reste de l'année au moyen de filets de fond. Les amateurs le pêchent à la ligne traînante.

8) *Famille des Salmonidés*

+ 10. *Salmo salar* L Saumon. — Ce poisson existait certainement autrefois dans notre lac. Deux citations de Fatio en font foi: « J'ai eu, entre autres, l'occasion d'examiner un superbe bécard qui, vers le 20 octobre 1882, fut capturé à la Poissine, dans l'Arnon, petite rivière

se jetant dans le lac de Neuchâtel, non loin d'Onnens-Bonvillars. Il mesurait 1,18 m de longueur totale, avec un poids de 11 ½ kg... ». Plus loin on lit : « La correction des eaux de l'Aar et l'établissement du canal d'Hageneck semblent avoir facilité au saumon l'accès de nos grands lacs jurassiques de Bienne et de Neuchâtel, où ce poisson, très rare autrefois, arrive aujourd'hui bien plus souvent ». Actuellement, le saumon semble bien avoir totalement disparu de notre lac.

11. *Salmo fario* L Truite de rivière. — Ce poisson qui abonde dans divers affluents du lac pénètre quelquefois dans celui-ci.

*=§ 12. *Salmo lacustris* L Truite de lac. — De janvier à fin mai ce poisson est capturé au moyen de la senne; de juin à fin septembre au moyen de filets flottants; d'octobre à décembre il est pris accidentellement dans les filets dormants tendus le long des bords. Les amateurs capturent ce poisson à la ligne traînante. A l'époque de la fraie, la truite de lac remonte l'Areuse, l'Arnon, la Thielle et la Mentue, mais il faut que ces rivières soient en crue.

! 13. *Salmo irideus* Gibb. Truite arc-en-ciel. — C'est la truite élevée en pisciculture qui a été importée autrefois d'Amérique en Suisse. Comme elle est déversée dans divers affluents du lac, elle dévale et se retrouve parfois dans les filets des pêcheurs.

Salmo namaycush Walbaum Saumon namaycush. — Ce poisson importé d'Amérique n'a pas encore été signalé dans notre lac. En 1965, j'en ai fait immerger quelques milliers dans le lac de Moron.

* 14. *Salvellinus alpinus* (L) Omble chevalier. — C'est le « jaunet » du lac de Neuchâtel. Comme la lotte il se capture accidentellement au moyen des filets dormants tendus dans les grands fonds du lac pour capturer les bondelles. Le grand omble semble avoir totalement disparu, mais il se peut que l'on en capture un de temps à autre. Un essai de réintroduction du grand omble à partir d'une pisciculture autrichienne semble avoir totalement échoué.

Salvellinus fontinalis Mitchell Saumon de fontaine. — C'est également un poisson importé d'Amérique; il y a une vingtaine d'années, un essai d'introduction dans l'Areuse n'a pas donné de résultat.

* 15. *Thymallus thymallus* (L) Ombre de rivière. — Ce poisson existe dans les parties profondes de l'Areuse, et chaque année on en retrouve quelques exemplaires qui ont dévalé au lac.

Coregonus Wartmanni (Bl.) Lavaret

*§ 16. *Coregonus macrophthalmus* Nüsslin Bondelle. — Ce corégone typique du lac de Neuchâtel se pêche de février à décembre au moyen de filets de fond; en été on le pêche au moyen de filets flottants et en automne avec des filets allégés.

*=§ 17. *Coregonus fera* Jurine Palée. — Cet autre corégone typique du lac de Neuchâtel se capture de janvier à fin mai au moyen de la senne; de juin à fin septembre au moyen de filets flottants; en novembre et en décembre, à l'époque de la fraie, au moyen de filets dormants tendus sur les bords du lac.

Coregonus acronius Rapp. Kilch

9) *Famille des Siluridés*

* 18. *Silurus glanis* L Silure glane. — Quelques exemplaires sont capturés chaque année dans la région du Bas lac.

Ameiurus nebulosus (Lesueur) Poisson chat. — N'a pas encore été signalé dans le lac de Neuchâtel, mais je l'ai observé à plusieurs reprises dans le lac des Brenets. C'est également un poisson importé d'Amérique.

Famille des Clupeidés

Alosa finta lacustris Fatio Agone

10) *Famille des Cobitidés*

Cobitis fossilis L Loche d'étang

! 19. *Cobitis taenia* L Loche de rivière. — A été signalée il y a une trentaine d'années par mon prédécesseur le long des rives, devant Neuchâtel.

20. *Cobitis barbatula* L Loche franche. — Se trouve sous les pierres le long des rives du lac.

11) *Famille des Cyprinidés*

* 21. *Cyprinus carpio* L Carpe. — Ce poisson peu recherché est capturé au moyen de filets de fond.

* 22. *Tinca tinca* (L) Tanche. — Même remarque que pour la carpe.

* 23. *Barbus barbus* (L) Barbeau. — Même remarque que pour la carpe et la tanche.

Barbus meridionalis Risso Barbeau canin

24. *Gobio gobio* (L) Goujon. — Très abondant dans notre lac, ce poisson est capturé pour servir d'amorce. Depuis 1964, les pêcheurs professionnels le capturent au moyen de filets à petites mailles et l'exportent en France où il est servi sous forme de friture.

Rhodeus amarus L Bouvière

* 25. *Abramis brama* (L) Brême. — Ce poisson blanc semble devenir de plus en plus abondant dans notre lac; il encombre souvent les filets de nos pêcheurs qui le rejettent purement et simplement à l'eau.

* 26. *Blicca björkna* (L) Brème bordelière. — Mêmes remarques que pour le précédent.

27. *Alburnus alburnus* (L) Ablette. — Ce petit poisson abonde dans notre lac, il est souvent capturé pour servir d'amorce.

28. *Alburnus bipunctatus* (Bloch) Spirlin. — Ce petit poisson est rarement observé. Il serait intéressant de voir à quoi il en est dans notre lac.

! 29. *Leucaspis delineatus* (Heck) Able de stymphale. — Il y a une quinzaine d'années, en examinant un stock de petits Cyprinidés pêchés devant notre pisciculture de la Saunerie, j'ai été frappé par le fait que certains d'entre eux avaient une ligne latérale incomplète. Ce caractère ne pouvait s'appliquer qu'au *Leucaspis delineatus*; envoyé à Genève, à Dottrens, celui-ci a confirmé la détermination. J'ai retrouvé plus tard ce poisson en différents endroits du lac de Neuchâtel. Il est difficile de savoir s'il a été introduit récemment, ou si sa présence n'a pas été signalée par les chercheurs d'autrefois.

*§ 30. *Leuciscus rutilus* (L) Gardon commun. — Dans le lac de Neuchâtel ce poisson est connu sous le nom de « Vengeron ». C'est le seul Cyprinidé qui ait chez nous une certaine importance économique car ses filets sont vendus par nos pêcheurs professionnels. On le capture au moyen de filets de fond.

Leuciscus pigus de Fil Gardon galant

Leuciscus aula Bp Gardon des pauvres

* 31. *Squalius cephalus* (L) Chevaine. — Mêmes remarques que pour la carpe.

Squalius cephalus cabeda (Risso) Chevaine cabot

32. *Squalius leuciscus* (L) Vandoise. — Ce poisson nommé généralement « ronzon » dans le lac de Neuchâtel est souvent capturé avec les gardons.

33. *Telestes agassizii* Val Blageon. — Mêmes remarques que pour le spirlin.

* 34. *Scardinius erythrophthalmus* (L) Rotengle. — Ce poisson se pêche souvent avec les vengerons, et comme eux il sert à faire des filets.

35. *Phoxinus phoxinus* (L) Vairon. — On trouve très souvent ce petit poisson près des embouchures des cours d'eau dans le lac.

36. *Chondrostoma nasus* (L) Nase ou Hotu. — Mêmes remarques que pour la carpe.

Chondrostoma toxostoma Vallot Soffie

Telle est la liste actuelle des poissons qui vivent dans les eaux du lac de Neuchâtel. Si l'on compare cette liste à celle des poissons de Suisse, on obtient le tableau suivant :

	Suisse	Lac de Neuchâtel
Familles	14	11
Genres	35	28
Espèces	53	36

En un siècle environ la faune ichthyologique du lac de Neuchâtel s'est quelque peu modifiée : bien que personne ne l'ait vérifié il semble que la disparition du saumon doit être considérée comme certaine; il en va de même probablement pour la lamproie de rivière. Si ces deux espèces n'existent vraiment plus dans notre lac il contiendrait en définitive 34 et non pas 36 espèces.

Par contre, les espèces suivantes sont apparues ou ont été signalées dans les 30 ou 40 dernières années : le sandre, la perche soleil, la truite arc-en-ciel, la loche de rivière et l'able de stymphale, soit 5 poissons nouveaux pour le lac. On ne peut donc pas dire que la faune de celui-ci s'est appauvrie, en ce qui concerne du moins la liste des espèces.

3. Evolution des principales espèces

Seules les espèces soumises à la statistique peuvent être suivies durant ces 50 dernières années. Beaucoup d'entre elles n'ont aucune importance économique; d'autres, par contre, jouent un très grand rôle dans le budget des pêcheurs. Pour permettre des comparaisons faciles je donne les moyennes pour les 10 premières années de la statistique, soit de 1917 à 1926, ainsi que les moyennes des 10 dernières années de la statistique, soit 1955 à 1964. La colonne du milieu donne la moyenne générale de 1917 à 1964. Les courbes, tracées année après année pour chaque espèce sont des courbes en dents de scie : si aucun changement important n'est intervenu, on peut se passer de tout commentaire. Par contre, si les courbes présentent des anomalies importantes, il convient de les expliquer : nous verrons que c'est le cas pour certaines espèces. Je commence par donner un tableau pour les espèces qui n'ont que très peu d'importance économique.

	<i>Moyennes en kg</i>		
	1917/1926	1917/1964	1955/1964
Anguille	300	105	22
Lotte	2500	1881	1200
Omble	2100	1105	400
Carpe	1300	1400	700
Tanche et Rotengle	2700	2000	700
Barbeau	700	82	60
Chevaine	1500	101	100
Nase	1100	352	29
Ombre	6	3	7
Silure	5	4	100
Brème et Platelle	13 500	14 345	9200

A première vue ce petit tableau semble montrer qu'il y a une forte diminution des brèmes et platelles : en fait ce n'est pas le cas, autrefois ces poissons

avaient encore une valeur marchande et surtout pendant la guerre ils pouvaient être vendus facilement et à un prix rémunérateur pour le pêcheur. Aussi ces poissons étaient-ils recherchés spécialement : en même temps qu'eux on capturait des carpes, des tanches et des rotengles, des barbeaux, des chevaines et des nases. La diminution de ces diverses espèces n'est donc pas biologique, mais purement économique, car actuellement il est impossible d'en tirer parti. Lorsque ces poissons blancs sont capturés par hasard, ils sont purement et simplement rejetés à l'eau par les pêcheurs. Un cas particulier semble être le silure dont la pêche augmente je ne sais trop pourquoi.

Je reviendrai plus loin pour le cas de l'anguille, de la lotte et de l'omble.

Dans un dernier tableau je donne les mêmes renseignements au sujet des espèces dont l'importance économique est grande pour nos pêcheurs.

	<i>Moyennes en kg</i>		
	<i>1917/1926</i>	<i>1917/1964</i>	<i>1955/1964</i>
Palée	41 000	50 850	59 000
Bondelles	76 000	128 758	170 000
Truite	6500	8137	11 800
Perche	24 000	56 885	119 000
Brochet	7600	8608	7200
Vengeron	6000	28 736	53 000

Pour la palée, il n'y a rien de spécial à en dire : la courbe ne présente pas d'accidents majeurs, mais des hauts et des bas qui se succèdent assez régulièrement sans que l'on en connaisse trop les raisons : le maximum a été atteint en 1958 avec 110 tonnes, et le minimum en 1939 avec un peu moins de 15 tonnes. D'une manière générale la pêche de ce poisson augmente lentement, avec des hauts et des bas assez marqués. On pratique sur les bords du lac de Neuchâtel une pisciculture intensive de la palée.

L'histoire de la pêche des bondelles est très intéressante :

- a) De 1917 à 1921 on capture environ 60 tonnes de bondelles chaque année.
- b) De 1922 à 1929 on en capture environ 100 tonnes chaque année, c'est que l'usage des motogodilles s'est généralisé sur le lac de Neuchâtel.
- c) De 1930 à 1954 la moyenne des prises est d'environ 150 tonnes par année; c'est qu'un nouveau mode de pêche a été introduit, soit la pêche au moyen de filets flottants; auparavant les bondelles n'étaient pêchées qu'avec des filets de fond.
- d) De 1955 à 1959 la pêche croit régulièrement pour atteindre 300 tonnes en 1959 : un troisième mode de pêche a été introduit, c'est la pêche au moyen des filets allégés, et d'autre part les filets en fibre synthétique font leur apparition sur le lac et permettent des pêches miraculeuses.

e) De 1959 à 1965 on a le phénomène inverse, la courbe baisse régulièrement et très rapidement. En 6 ans on passe du maximum absolu de 300 tonnes au minimum absolu de 19 tonnes en 1965. Cette baisse s'explique en partie par le fait que les bondelles ont été surpêchées, mais en partie aussi par la pollution des eaux.

La courbe de la truite ne présente pas d'accidents très caractéristiques sauf qu'elle monte régulièrement durant ces 50 dernières années, avec bien entendu des dents de scie assez marquées. Le tableau montre que la pêche de la truite dans notre lac a pratiquement doublé en 50 ans. Le minimum absolu se situe en 1935 avec 3 tonnes et le maximum absolu en 1965 avec 12 tonnes. On pratique une importante pisciculture de la truite du lac.

En ce qui concerne la perche on peut faire les remarques suivantes : de 1917 à 1962 la pêche de la perche ne présente rien de particulier : la moyenne annuelle est d'environ 50 tonnes et ce poisson montre une tendance à augmenter, tout à fait comme la truite. Mais en 1963 et en 1964 on autorise les pêcheurs professionnels à utiliser 4 filets de mailles de 26 mm par permis, alors qu'autrefois la limite minimum des mailles était de 28 mm. L'usage de ces petites mailles provoque des pêches miraculeuses qui se traduisent par 253 tonnes en 1963 et 334 tonnes en 1964. En 1965, malgré l'usage des filets à petites mailles la situation est redevenue normale avec 89 tonnes. Il faut espérer que l'on en n'arrivera pas à la situation de la bondelle.

Le vengeron est le seul poisson blanc qui ait chez nous quelque importance économique : il est utilisé pour faire des filets. Durant ces 50 dernières années sa pêche a pratiquement décuplé : le maximum absolu se situe en 1963 avec 76 tonnes tandis que le minimum absolu avec 2,5 tonnes se place en 1922. Les vengerons prolifèrent de plus en plus dans notre lac.

Le brochet enfin n'a pratiquement pas varié : la légère diminution de 400 kg que l'on observe est due à des causes accidentelles. La pêche de ce poisson est fortement soumise aux variations du niveau du lac, et il suffit de basses eaux au printemps pour abaisser fortement le tonnage de brochets pêchés. Le maximum absolu se situe en 1947 avec plus de 14 tonnes et le minimum absolu en 1960 avec 4,5 tonnes.

4. *Quelques conclusions*

Les facteurs dont dépend la pêche dans le lac de Neuchâtel sont avant tout les modes de pêche et l'état sanitaire du lac.

Pour les modes de pêche il serait facile de régler au mieux l'exploitation du lac et si l'on ne pouvait tenir compte que des facteurs biologiques, on pourrait garantir aux pêcheurs des pêches abondantes et assez régulières. Malheureusement, des facteurs économiques et politiques interviennent et

souvent les pêcheurs professionnels réussissent à faire prévaloir des points de vue qui leur procurent des gains immédiats mais qui compromettent sérieusement l'avenir. Il faut espérer que peu à peu on en arrivera à exploiter le lac au mieux des intérêts bien compris des pêcheurs.

Plus préoccupant est l'effet de la pollution des eaux : on sait que les lacs pourrissent par le fond, et c'est la zone située immédiatement au-dessus du fond qui s'altère la première. Nous avons dans le lac de Neuchâtel 3 poissons qui déposent leurs œufs dans les grandes profondeurs du lac : ces poissons sont l'omble qui a pratiquement disparu, la bondelle qui est en forte diminution, et la lotte qui montre aussi une baisse importante. D'autre part, et sans que cela ressorte de la statistique, on constate une prolifération des poissons blancs qui peu à peu quittent les bords du lac pour envahir la totalité de celui-ci : on les trouve maintenant aussi bien en pleine eau que dans les grandes profondeurs et cela ne va pas sans poser des problèmes qui seront difficiles à résoudre. Notons aussi que nous avons dans le lac de Neuchâtel 3 poissons potamotoques, c'est-à-dire qu'ils remontent de la mer pour venir frayer en eau douce : ce sont la lamproie de rivière, le saumon et l'anguille. Les 2 premiers ont très probablement totalement disparu de notre lac et l'anguille marque une régression très nette. Là aussi la pollution des cours d'eau a joué un rôle déplorable.

Il n'en reste pas moins qu'avec ses 217 km² le lac de Neuchâtel reste un des lacs les plus poissonneux de Suisse : la pêche annuelle moyenne est de 300 tonnes, ce qui fait 1,3 tonnes par km², autrement dit 13 kg de poisson à l'hectare. En francs, la production annuelle serait d'environ Fr. 50.— à l'hectare en comptant un prix moyen de Fr. 3.— par kg de poissons pêché ; on voit que la production d'une nappe d'eau comme le lac de Neuchâtel est loin d'être négligeable.

A.-A. QUARTIER.

<p>Mode nettoie <i>bien</i> vos vêtements</p>	 <p>mode <i>teinturier</i></p>
<p>NEUCHÂTEL / Bassin 8 - Maladière 20 - Battieux 3 - Gouttes d'Or 92 - ST. BLAISE / Grand'rue 8 - PESEUX / rue de Neuchâtel 1 - SERVICE AUTO: TEL 531 83</p>	

confort

bien-être

par l'électricité

ENSA

Madliger & Challandes Ing. S. A.

INGÉNIEURS E. P. F.

ENTREPRENEURS DIPLOMÉS

Entreprise de travaux publics
et du bâtiment

Asphaltages

Etanchéités

NEUCHÂTEL - Quai Jeanrenaud 54 - ☎ 038 / 8 44 61

GYPSERIE

PEINTURE

PAPIERS PEINTS

A. BIANCHI

NEUCHÂTEL

Pommier 5

Tél. 5 15 79

Au service de votre sécurité



A. Vauthier

agent général

NEUCHÂTEL

1, Faubourg de l'Hôpital

☎ (038) 5 83 06

Serrurerie et Constructions métalliques

Jean-Charles ROTH & C°

76, Ecluse

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 30 84

**Chauffages centraux
Brûleurs à mazout**

Projets - Etudes - Devis

Oscar Rey

Neuchâtel

Bureau : Vy-d'Etra 33

Domicile : Vy-d'Etra 35

☎ 3 26 57

MENUISERIE
SCHRAY FRÈRES
NEUCHÂTEL

Côte 11

☎ 51641

Une longue tradition,
Des méthodes modernes,
Un équipement perfectionné.

Ecole Supérieure de Commerce

NEUCHÂTEL

Section commerciale	Diplôme	Maturité
Section d'administration	P.T.T.	C.F.F.
	Swissair	Douanes
Section de langues modernes		Certificat
Laboratoire de langues		
Cours de secrétariat		
Enseignement des sciences commerciales et économiques et des langues		

Programme des cours à disposition

Direction et secrétariat : rue des Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel, ☎ 038 / 5 13 89

Deux cours de vacances : juillet-août et août-septembre

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES



NEUCHÂTEL - Place - d'Armes 1, Téléphone 5 1 8 3 6

Lustrerie de choix
Appareils de qualité

INTRODUCTION

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

ET

INSTITUT D'ETHNOLOGIE

SOMMAIRE

Introduction	p.	95
Chronologie de l'année		97
Collections		99
Services du Musée		
Bibliothèque		109
Musicologie		110
Atelier de montage		110
Laboratoire de photographie		111
Exposition		
L'Art médiéval en Hongrie		111
La composition du public		115
Mouvement du public		118
Voyages et missions scientifiques		
Nos missions en Afrique : Dahomey		120
Conférences		
Conférences J. Gabus		126
Publications		
Légendes des illustrations		129

INTRODUCTION

En novembre 1955, nous inaugurons le nouveau bâtiment du « Musée dynamique ». C'était une expérience nouvelle en matière de muséographie. Elle exigeait une construction de caractère très fonctionnel s'inspirant des procédés du théâtre, des vitrines des grands magasins, des méthodes des éclairagistes, et, sur le plan sonore, du métier de « metteur en ondes ».

Le mobilier devait être standardisé, par souci de rationalisation, sans oublier que les vitrines se font module, donc éléments de mesure, de volume, pour l'architecture générale de chaque exposition.

En novembre 1965, d'une manière discrète, interne, nous rappelions ce petit anniversaire et bien entendu faisons le point de la situation pendant ces dix ans :

Treize expositions furent créées et organisées dans notre institution. Elles cherchaient à faire comprendre, à faire connaître.

Pour « *Brésil, de la plume au gratte-ciel* », : interpénétration des civilisations indiennes, africaines, dans le milieu portugais.

Pour *L'Art artisanal en Chine*, cet aspect particulier d'un art plusieurs fois millénaire, qui brusquement affronte les civilisations techniciennes et en matière politique et philosophique, le marxisme-léninisme.

« *Iles des Dieux* » évoquait les arts de Java, Bali, Sumatra, Bornéo, Célèbes, Moluques et Timor à une période où le pays venait d'obtenir son indépendance et s'efforçait déjà de repenser sa civilisation traditionnelle en fonction de besoins nouveaux suscités par l'industrialisation.

Pour « *Sahara 57* », la rencontre entre deux mondes nullement préparés à se comprendre et à s'intégrer. D'une part le monde traditionnel des nomades, de l'autre : la présence du pétrole, avec tout son arsenal de techniciens, de géologues, de prospecteurs, de sondeurs, avec ses petits îlots de hauts niveaux de vie. Quels seraient le ou les phénomènes d'acculturation ? Après avoir posé le problème, nous terminions, par une simple question : « Et les hommes ? »

« *Bulgarie : 2500 ans d'Art* » : c'était à l'origine la découverte du tombeau thrace de Kazanlik, comportant des fresques de style hellénistique ; puis le désir de présenter un trésor du VIII^e siècle avant notre ère, celui de Volchitran ; un trésor du IV^e siècle avant notre ère, celui de Panagurichté, que certains attribuent à Alexandre le Grand, sinon à quelque chef thrace ou macédonien.

Avec les peintures de Boyana, exécutées en 1259, nous pouvions évoquer l'une des plus précoces manifestations de la peinture de la Renaissance ;

puis, bien entendu, nous avons fait appel aux icônes, à l'orfèvrerie, aux broderies, à l'art populaire.

Ainsi et pour la première fois, les amateurs d'art, les historiens, pouvaient découvrir, hors de la Bulgarie, des pages d'Art et d'Histoire que nous avons oubliées et qui, cependant, à ce carrefour des civilisations : Occident chrétien, Byzance, Islam, Orient, appartiennent à notre propre aventure, celle de « l'homme tel qu'en lui-même l'Histoire le change ».

« *A quoi jouent les enfants du monde* » : l'apprentissage du métier d'homme chez les enfants et cela à travers leur propre société, leurs propres lois et aussi une aventure intérieure pour chaque visiteur, en fait pour chaque adulte.

« *Parures et Bijoux dans le monde* » : les fonctions précises des bijoux, qui touchent à tant de structures de notre société, c'est-à-dire l'éternelle comédie ou drame entre « ELLE et Lui », puis les aspects techniques, sociaux, religieux, esthétiques des bijoux, une certaine valeur d'écriture dans cet art miniaturisé, avec quelques-unes des émotions de la tendresse et de l'amour.

« *Art précolombien* » voulut être un document historique, le rappel d'une sorte de procès que les objets-témoins dressaient à l'Histoire.

« *La Main de l'Homme* » : un essai sur la dimension humaine, mais aussi un temps d'arrêt, de réflexion, une inquiétude : celle des civilisations traditionnelles face à la civilisation technicienne, l'attente ou la recherche d'un nouvel équilibre, sinon d'une démesure. C'est pourquoi nous avons voulu considérer la main comme un symbole, celui d'une civilisation à la mesure de l'Homme, la main devenant pour nous mesure-étalon de cette dimension humaine dont nous parlait Voltaire avec en fond sonore des pages de Bach, de Chopin ; puis par un rythme pictural s'inspirant de Paul Klee, nous nous efforcions de rappeler les exigences de l'Équilibre et de l'Harmonie.

Avec « *Tunisie — Trésors d'Art et d'Histoire* », la recherche de quelques-unes des sources essentielles de l'Art et de la culture, avec ses traditions phéniciennes, grecques, arabes, hispano-mauresques. Une partie de cette histoire pouvait se « raconter » en admirables mosaïques prêtées par le Musée du Bardo de Tunis.

« *Amlach, art proto-iranien et tapis anciens d'Orient* » fut la découverte d'un art de plus de deux mille ans, aux formes parfaites, un art de maître-potier dans le domaine animalier et qui pourrait être signé aussi bien par quelque coroplaste des hauts plateaux du nord de l'Iran, sur les rives de la mer Caspienne, que par Picasso.

La dernière exposition « *L'Art médiéval en Hongrie* » fit appel à des œuvres maîtresses dans le domaine de l'orfèvrerie, de la peinture, de la sculpture et nous y trouvions le rappel de nos sources communes : la naissance de l'Europe. Le public voulut bien nous suivre à travers ces différentes expériences muséo-

graphiques et les chiffres des entrées qui étaient il y a dix ans de deux cents à trois cents se sont fixés entre quatorze mille et vingt-quatre mille.

Bien entendu, les chiffres ne sont pas une indication suffisante, chaque thème ayant son public particulier et l'aspect quantitatif dans ce cas-là ne saurait être considéré à lui seul comme un critère de valeur. Le musée a des fonctions de recherche, de communication, d'information et nous espérons que pendant ces dix ans cet instrument de travail fut compris.

La revue internationale de l'Unesco *Museum* nous permet de publier après ces dix ans un essai de doctrine en matière de muséographie moderne, en évoquant les principes esthétiques classiques, ceux des mises en page d'imprimerie depuis Gutenberg, les règles d'or empruntées à Léonard de Vinci, mais conservant toute leur vitalité chez les impressionnistes français, se traduisant au xx^e siècle par « le Modulor » de Le Corbusier. Cette documentation, avec le rappel de nos expositions, composait les numéros 1 et 2 de *Museum* 1965, sous le titre « Principes esthétiques et expositions didactiques au Musée d'Ethnographie de Neuchâtel ».

CHRONOLOGIE DE L'ANNÉE

- 7-20 janvier Voyage J. Gabus USA : New-York, Washington (mission Unesco). Choix de collections d'art africain destinées au Festival Mondial des Arts Nègres, Dakar 1966.
- 19 février Conférence J. Gabus, Lucerne. Alliance Française « L'Afrique de demain ».
- 26 février Conférence J. Gabus, Crans/Sierre dans le cadre des Rencontres culturelles internationales. « L'Etat de nos travaux actuels en Afrique ».
- 4-8 mars Voyage J. Gabus, Hongrie. Préparation de l'exposition « L'Art médiéval en Hongrie », et choix des collections dans les musées et trésors d'église de Budapest, Esztergom, Győr.
- 12-13 mars Voyage J. Gabus, Paris. Séance du Comité du Festival mondial des Arts Nègres.
- 18 mars Commission du Musée.
- 28 mars -
4 avril Voyage J. Gabus à Jos/Nigéria. Centre pilote (mission Unesco).

- 7 mai Paris. Séance de travail à l'Ambassade du Sénégal pour le Festival mondial des Arts Nègres.
- 12 juin Inauguration de l'exposition « L'Art médiéval en Hongrie ».
- 18 juin Paris. Séance de travail pour le Festival mondial des Arts Nègres.
- 24-25 juin Participation au Congrès de l'Icom (International Council of Museums) à Sion. Nomination du Président du Comité Suisse de l'Icom en la personne de J. Gabus.
- 30 juin Ambassade du Sénégal, Paris. Séance de travail pour le Festival mondial des Arts Nègres.
- 6-7 juillet Paris. Séances de travail pour le Festival mondial des Arts Nègres.
- 15-16 juillet Paris. Musée de l'Homme. Séance de travail pour le Festival mondial des Arts Nègres.
- 3-18 août Mission Unesco J. Gabus au Sénégal et au Mali. Festival mondial des Arts Nègres.
- 28 août Visite privée du Président Moktar Ould Daddah, Président de la République Islamique de Mauritanie et de S.E. M. Abdel-lahi Ould Daddah, Ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie en France et en Suisse.
- 15 septembre - Congrès de l'Icom : New-York, Washington et Philadelphie
4 octobre (voyage J. Gabus).
- 9 novembre Visite de M. Leonas Stepanauskas.
- 19 novembre Conférence J. Gabus, Bruxelles. « Nos travaux en Afrique ».
- 22 novembre Commémoration du x^e anniversaire du musée dynamique et de la rénovation du musée statique.
- 24 novembre Conférence de Mme Emese Nagy : « L'Architecture romane en Hongrie ».
- 1^{er} décembre Visite de M. Boris Lossky de Paris, chargé de présenter l'exposition « L'Art médiéval en Hongrie » à Paris au Petit Palais en 1966.
- 3 décembre Conférence J. Gabus aux Zofingiens de Neuchâtel : « Etat de nos travaux en Afrique : Sénégal, Nigéria, Dahomey, Mauritanie ».
- 8 décembre Conférence de Mme Klara Csapodi : « Les Corvina ».
- 16 décembre Commission du Musée.

AFRIQUE

Cameroun :

- 65.14.1 Cagoule, représentation de l'éléphant, chefferie bamiléké (h. 101 cm, larg. maximale 51 cm). Don anonyme.

Congo (Léo) Collecteur : P. Timmermans.

- 65.6.1 Statuette de fécondité, destinée également à chasser les mauvais esprits. Cette statuette a sa place dans une maisonnette située à côté de l'habitation où se trouvent d'autres statuettes.

Une bande de peau de lézard, contenant des ingrédients, passe à travers les trous et est liée sur le dos. Les clous (héritage des ancêtres) augmentent le pouvoir de la statuette, retiennent la présence des ancêtres.

Songe (Ba-Songe). Rép. du Congo Léo. Prov. Kasai. Territoire de Kabinda, village de Penge (h. 42 cm).

- 65.7.1 Statuette se trouvant dans une case de chaume clair. A l'intérieur : des étagères. Sur ces étagères, les personnages représentant les défunts du village (esprits, d'où couleur blanche). Ingrédients magiques dans la poitrine. Tshivokwe, Congo/Léo. Prov. Kasai. Terr. Tshikapa, secteur Shambuanda (h. 13,5 cm).

- 65.7.2 Idem (h. 12,5 cm).

- 65.12.1 Masque de danse pour les cérémonies d'initiation. Tribu Pende. Région de Kwango (h. 42 cm).

Côte d'Ivoire :

- 65.10.1 Poupée « noe » (enfant) d'excisée. cf. infra. Symbole de fécondité. Demi-tronc de palmier-raphia refendu et pyrogravé par un jeune forgeron. L'objet est enduit d'huile de palme. Les boucles d'oreilles sont de simples fils de cuivre recourbés et non soudés. Fabrication récente d'après des traditions anciennes. Les motifs pyrogravés peuvent être interprétés différemment. Les éléments de la face externe pourraient s'inspirer des tatouages ou des peintures corporelles.

Usage : poupée à l'usage des jeunes filles excisées. Elle se portait

autrefois dans le dos, de nos jours les jeunes filles les portent à la main. Cette coutume vient d'être remise en honneur dans le village de Santa seulement. La poupée ne sert qu'une fois; elle est détruite après l'excision. Exécutée par le forgeron André Gué. Dan. Sous-Préfecture de Biankouma. Village de Santa (long. 41 cm, Ø 4,5 cm).

Achat M. Hugo Zemp, Paris.

65.10.2 Poupée « noe » (enfant). Demi-tronc de palmier-raphia, pyrogravé de motifs décoratifs sur la face externe arrondie et de représentations stylisées de lézards, serpent et tambours sur la face interne. Dan. Sous-Préfecture de Biankouma. Village de Santa. Achat M. Hugo Zemp, Paris (long. 30,5 cm, Ø 3,5 cm).

65.10.3 Idem. La face porte un lézard (long. 27,5, Ø 3,5 cm).

65.8.1 Masque toma. Frontière Guinée/Côte d'Ivoire. Ouest de la Ville de Man. Récolté en 1958. Achat Kegel-Konietzko (h. 45 cm).

Ethiopie :

65.9.1 Couverture blanche avec rayures rouges, noires et bleues, franges. Don M. Bietry d'Arguel, Val-d'Illiez (147 × 457 cm).

Dahomey :

65.11.1 Tenture de fond noir formée de découpures (175 × 173 cm). Collecteur : J. Gabus.

Exécutée d'après la tenture du Musée d'Abomey, par Michel Yèmadjè, artisan brodeur du Quartier Hèchilito, Abomey. Sujets :



3. *Un poisson et une nasse =*

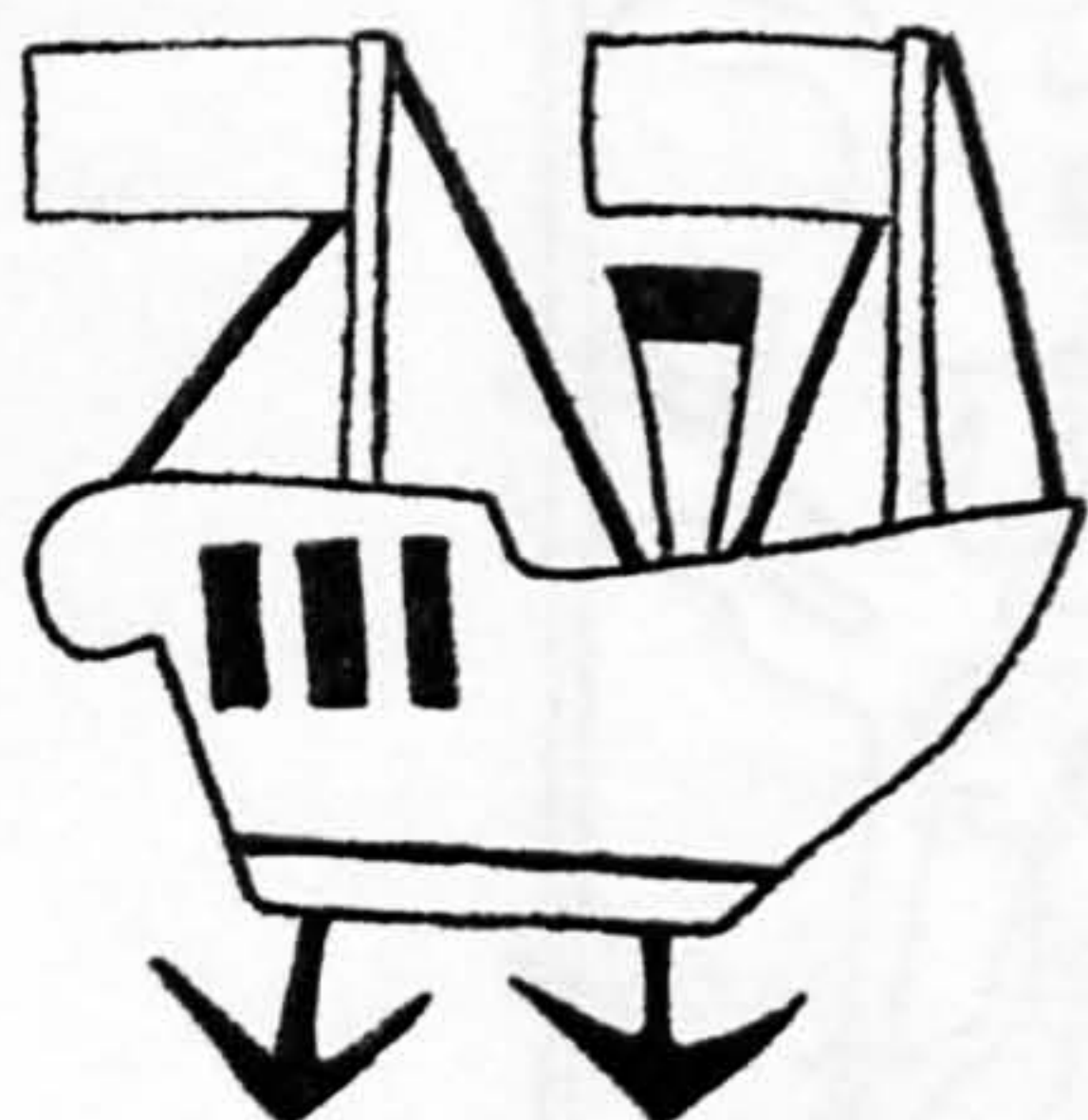
le poisson qui refuse la nasse n'y entrera pas : ce roi s'évitait de la ruse de ses adversaires. Le bâton, généralement, sert d'armes, casse-tête avant la connaissance des armes à feu. Troisième roi : Akaba, règne de 1685 à 1708



4. *Un sanglier ou porc et un sabre légendaire*

Le sabre pour soumettre les adversaires qui sont représentés par le porc qui ne peut jamais voir le soleil en sens vertical. C'est le symbole de l'impossibilité aux ennemis d'aller contre ce roi qui, assez avancé en âge avant d'être intronisé, a pris le nom d'Akaba = Mot peu usité qui évoque la marche lente du caméléon qui monte doucement sur un arbre et finit par arriver au sommet.

Quatrième roi : Agadja, règne de 1708 à 1732



5. *Un bateau*

Le contact avec les Européens (Portugais). Commerce direct d'esclaves et facilité d'armes à feu pour étendre la domination du royaume du Nord jusqu'à la mer. Le nom d'Agadja évoque l'état d'un grand bois en branches auquel aucun homme de n'importe quelle tribu ne peut jamais mettre le feu.

Cinquième roi : Tégbessou, règne de 1732 à 1774



6. *Buffle habillé, mousqueton et temple*

Buffle qui n'est pas facile à déshabiller = difficile à détrôner. Mousqueton est l'arme qui a paru pendant son règne. Le symbole de nombreuses victoires est représenté par la toiture du temple revêtue d'une tapisserie portant des têtes humaines en découpures de tissu.

Sixième roi : Kpengla, règne de 1774 à 1789



7. *Un oiseau, un fusil*

et un arbre contre lequel un personnage se casse la tête. L'oiseau qui voltige en dominant tout sous ses ailes. Le fusil de traite a paru durant son règne. Un personnage guerrier après un échec se voit confus et se fait casser la tête contre un arbre = la mort vaut mieux que la honte. Le nom Kpengla est formé d'une courte phrase : Caillou audacieux, cette pierre même étant dans l'eau ne craint pas le froid, elle demeure bien dure = Résistance devant la force ennemie. Septième roi Agonglo : règne de 1789 à 1797



8. *Ananas, couteau dentelé, personnage tenant un drapeau*

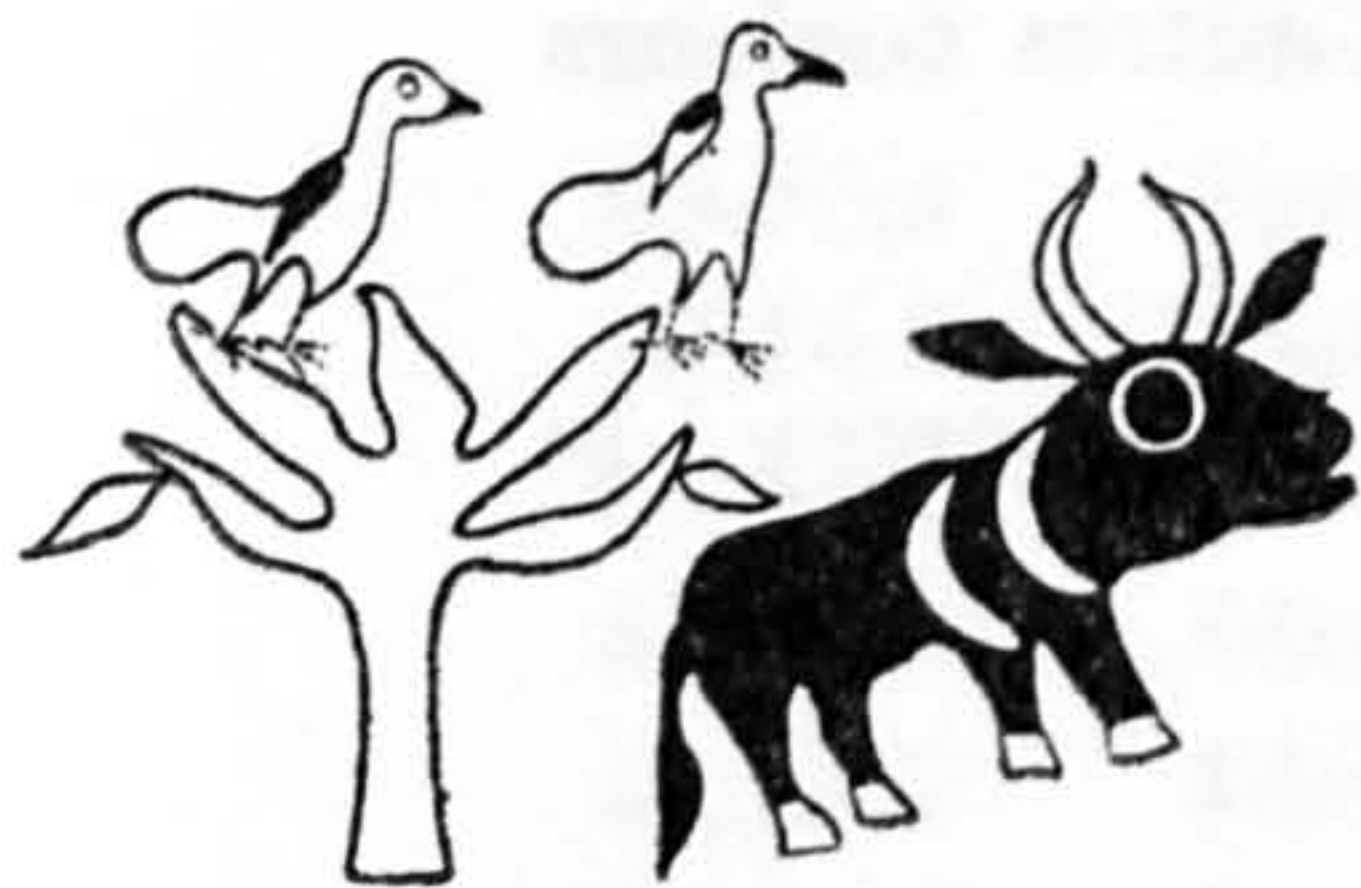
La foudre ne tombe pas sur l'ananas, le couteau fort sert à couper en tous sens. Sur une place publique de chaque région conquise par Agonglo, un drapeau est planté par le héros qui en est chargé, au sommet d'un rocher ou élévation en terre.

Huitième roi : Guézo, règne de 1818 à 1858

9. *Un arbre avec oiseaux, un buffle et une quenouille surmontée d'une tête humaine*

L'arbre, le grand fromager qui permet aux oiseaux de se percher sur lui = faire confiance au peuple et s'appuyer sur lui. Ce roi ayant aboli la force de tous pouvoirs ennemis est symbolisé par le buffle qui traverse un pays sans être attaqué. Quenouille avec tête humaine = Victoire sur un pays du Nord dont le chef s'est hasardé de dire qu'il ferait pareille mort à Guézo après sa victoire sur Abomey, celui-ci plus puissant fut le premier à réaliser à l'ennemi cette imprudente proposition.

Neuvième roi : Glèlè, règne de 1858 à 1889



10. *Lion et grand couteau*

Le courage de ce roi est semblable à celui du lion qui a poussé toutes ses dents et griffes en semant la terreur, d'où le surnom : « Lion des Lions ». Le couteau dit « Goubassa » premier autel de l'esprit de guerre, duquel est issu l'ensemble de toutes les armes, est le symbole de la puissance du royaume pendant le temps de ce roi.

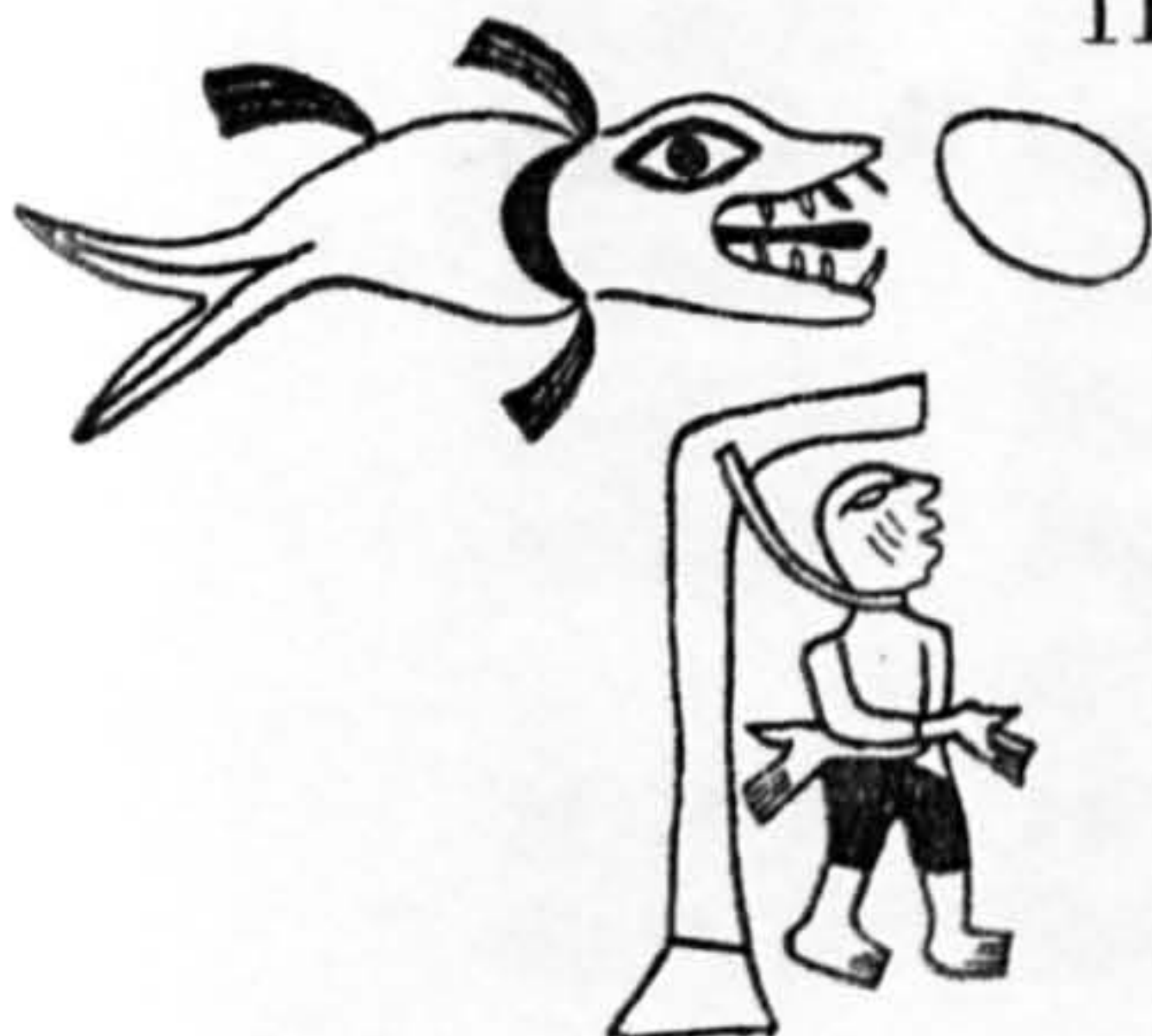
Dixième roi : Béhanzin, règne de 1889 à 1894



11. *Requin. Œuf (avec deux mains), personnage pendu au drapeau*

Requin qui ne laisse la force ennemie débarquer contre le royaume. Le nom du roi est représenté par l'œuf d'espoir tenu entre les mains de l'univers. Au début de son règne, au cours des funérailles de son père, il a fait pendre au drapeau un captif qui s'était moqué de la troupe guerrière de Glèlè par de mauvais(es) propos(itions).

Onzième roi Agoli-Agbo, règne de 1894 à 1900





12. *Jambe, objet en forme d'arc dit « DA », une boule et un balai*
 Le royaume a trébuché et n'est pas tombé, il est sur son pied.
 Arc : symbole d'Allada, 2^e origine de la famille royale.
 Boule = obstacle contre lequel le royaume a trébuché.
 Balai : symbole de ce roi qui balaie les adversaires devant lui pour éclairer l'existence.

Remarques :

Entre Agonglo et Guézo, une régence de 21 ans a eu lieu, assurée par Adandozan aussi descendant d'Agonglo.

Sur la tapisserie les personnages en rouge sont les guerriers du royaume et ceux qui sont en rose ou en autres couleurs sont les adversaires.

(Texte fourni par l'informateur Vincent) à Abomey, le 15 avril 1965.

Mali :

- 65.7.1 Masque dogon. Achat marchand malien.

Niger : collecteur : J. Gabus

- 65.1.1 Paire de chevillères en cuivre gravé. Peules (larg. 13,5 cm).
 65.1.2 Hache cérémonielle. Peule (45 × 31,5 cm).
 65.2.3 Hache cérémonielle, tête humaine stylisée. Djerma (49 × 22 cm).
 65.2.4 Hache à clochette, secte du feu et de la foudre. Djerma (49 × 22 cm).
 65.2.5 Corbeille en fil de fer. Marché de Niamey (Ø 22 cm, h. 16 cm).
 65.2.6 Lampe à huile en fer blanc. Boîte de conserve transformée. Marché de Niamey (Ø 7,5 cm).
 65.2.7 Entonnoir en fer blanc. Marché de Niamey (h. 10 cm, Ø 7 cm).
 65.4.1 Maternité. Sénoufo/Niamey (h. 62 cm).

Nigéria :

- 65.15.1 Tête en terre cuite, tête percée d'un oculus. Bénin (h. 22 cm).
 Don anonyme.

COLLECTION MAX POLTÉRA

Cette collection nous fut donnée par Madame L. Poltéra en souvenir de son fils Max. Elle est un bon exemple du transfert des arts traditionnels, généralement fonctionnels, vers un art plus libre, influencé par les arts européens et les besoins du marché touristique. C'est un phénomène classique d'acculturation.

65.16.1	Masque « Klépié »	h. 38 cm — Côte d'Ivoire/Sénofo.
65.16.2	Idem	h. 41 cm
65.16.3	Idem	h. 40,5 cm
65.16.4	Idem	h. 42 cm
65.16.5	Idem	h. 38 cm
65.16.6	Idem	h. 44 cm
65.16.7	Idem (double)	h. 43 cm
65.16.8	Statuette de type « Ibédji »	h. 22 cm. Nigéria/Yoruba.
65.16.9	Idem	h. 25 cm
65.16.10	Idem	h. 26 cm
65.16.11	Statuette de bois	h. 38 cm. Côte d'Ivoire/Baoulé.
65.16.12	Figurine, cire perdue	h. 22 cm. Dahomey.
65.16.13	Idem	h. 24 cm
65.16.14	Idem	h. 30 cm
65.16.15	Idem	h. 30 cm
65.16.16	Idem	h. 14 cm
65.16.17	Idem	h. 13,5 cm
65.16.18	Idem	h. 11 cm
65.16.19	Idem	h. 21 cm
65.16.20	Idem	long. 30 cm
65.16.21	Idem	long. 20 cm
65.16.22	Idem	h. 12 cm
65.16.23	Idem	h. 11 cm
65.16.24	Idem	h. 12 cm
65.16.25	Idem	h. 15 cm
65.16.26	Idem	h. 16 cm
65.16.27	Figurine bois, scène de la vie quotidienne	h. 9 cm, marchés africains.
65.16.28	Idem	h. 8,5 cm
65.16.29	Idem	h. 8,5 cm

- 65.16.30 Idem h. 7 cm
- 65.16.31 Idem h. 9 cm
- 65.16.32 Idem h. 9 cm
- 65.16.33 Idem h. 8,5 cm
- 65.16.34 Idem h. 11 cm
- 65.16.35 Idem h. 12,5 cm
- 65.16.36 Idem h. 12,5 cm
- 65.16.37 Pirogue et rameurs, bois, long. 31 cm. Marchés africains.
- 65.16.38 Série de figurines en métal noir peint. Haut. moyenne 9 cm,
à 65.16.77 style d'aéroport. Marchés africains, Dakar (?)
- 65.16.78 à Série de figurines en métal noir peint représentant des masques
65.16.85 et des musiciens. Haut. moyenne 16 cm. Marchés africains,
Dakar (?)
- 65.16.86 à Série de figurines en métal doré peint représentant des danseurs
65.16.97 et des musiciens, haut. moyenne 7 cm. Style artisanat d'aéroport.
Marchés africains, Dakar (?)
- 65.16.98 à Série de figurines en métal noir peint représentant des masques.
65.16.109 Style artisanat d'aéroport, haut. moyenne 6 cm. Marchés africains,
Dakar (?)
- 65.16.110 Masque décoratif, bois, h. 18/10,5 cm, destiné à être suspendu au
mur. Marchés africains, Dakar (?)
- 65.16.11 Idem h. 15 × 12 cm
- 65.16.12 Idem h. 15/8 cm
- 65.16.113 Statuette en pierre, h. 19,5 cm, Nigéria (?) style yoruba, signée
Massala Bigou 1961.
- 65.16.114 Tête en pierre, h. 15/11 cm, Nigéria (?)
- 65.16.115 Idem h. 10/55 cm
- 65.16.116 Idem h. 9,5 × 13 cm
- 65.16.117 Idem 11,5 × 12 cm, signée : Serpent Massala Bigou,
1961.
- 65.16.118 Vase sculpté pierre, 13,5 × 10,5 cm, Nigéria (?)
- 65.16.119 Personnage, ébène 30/8 cm. Nigéria (?)
- 65.16.120 Pirogue, ébène, long. 91 cm. Nigéria (?)
- 65.16.121 Tête d'ivoire sculptée, h. 20 cm, style d'aéroport.
- 65.16.122 Idem h. 2,5 cm
- 65.16.123 Défense d'éléphant sculptée, long. 74 cm. Style d'aéroport.
- 65.16.124 Statuette en bois, h. 35 cm. Marchés africains, Dakar (?). Style
« basuku ? »
- 65.16.125 Buste de femme, bois, jeu, h. 28 cm. Marchés africains, Dakar (?),
style « basuku ? »
- 65.16.126 Idem h. 46 cm

- 65.16.127 Buste d'homme, bois, h. 45 cm
65.16.128 Idem h. 38 cm, signé : Massengo.
65.16.129 Idem h. 49 cm
65.16.130 Buste de femme, h. 43 cm. Marchés africains, Dakar (?)
65.16.131 Statuette d'homme, h. 51 cm. Marchés africains, Dakar (?)
65.16.131 Statuette d'homme, h. 51 cm. Marchés africains, Dakar (?),
signé : Bouesso Daniel.
65.16.132 Idem h. 45 cm
65.16.133 Idem h. 47 cm
65.16.134 Statuette d'homme, h. 46,5 cm. Marchés africains, Dakar?
camérounais ?
65.16.135 Cendrier bois, h. 18 cm. Marchés africains, Dakar?, signé :
Massengo.
65.16.136 Statuette de femme, ébène, h. 35,5 cm. Marchés africains, Dakar ?
65.16.137 Idem h. 26,5 cm
65.16.138 Tambour sculpté, bois, h. 60 cm. Marchés africains, Dakar ?
65.16.139 Masque décoratif bois, h. 17 cm. Marchés africains, Dakar ?
(à suspendre au mur).
65.16.140 Grand masque, palissandre, 62/41 Dakar (?), art. pour étrangers.
65.16.141 Support à objets, bois entrelacés, h. 66 cm. Afrique du Nord ?
65.16.142 à
65.16.146 5 lances, bois et fer, long. moyenne 124 cm. Afrique du Nord ?
65.16.147 Fouet, cuir, long. 105 cm. Afrique du Nord ?
65.16.148 Bâton, bois, long. 95 cm. Afrique du Nord ?
65.16.149 a Arc, bois et cuir, long. 110 cm. Afrique du Nord ?
65.16.149 b Etui à flèches avec flèches, long. 62 cm. Afrique du Nord ?
65.16.150 Poignard, cuir, bois, fer, long. 26 cm. Afrique du Nord ?
65.16.151 Idem long. 52 cm
65.16.152 Hachette, bois et fer, long. 41 cm. Afrique du Nord ?
65.16.153 « Faucille », bois et fer, long. 32 cm. Afrique du Nord ?
65.16.154 Sanza, bois et fer, long. 21 cm. Dahomey.
65.16.155 Cithare horizontale, vannerie, long. 48 cm. Dahomey.
65.16.156 à
65.16.164 9 médaillons d'ivoire sculpté (6 à 8 cm), Congo/Bakuba ?
65.16.165 a et b Paire de chevillères, métal, larg. 7 cm. Afrique du Nord.
65.16.166 Collier, graines et perles. Marchés africains.
65.16.167 Collier, graines. Marchés africains.
65.16.168 Collier en perles d'Idar Oberstein. Marchés africains.
65.16.169 Idem
65.16.170 Idem
65.16.171 à

- 65.16.186 Animaux en bois recouverts de peau de gazelle (oiseaux, gazelles, rongeurs). Marchés africains.
- 65.16.187 Masque à anneaux, bois, h. 36 cm. Dahomey.
- 65.16.188 Masque à têtes superposées, bois, h. 37 cm. Marchés africains. Bakuba ?
- 65.16.189 Boîte sculptée, bois, long. 45 cm. Nlle Zélande. Maori.
- 65.16.190 Statuette (réduction de poteau), h. 29 cm. Fabrication : « Genuine Maori hand carved Tupapa Brand ».
- 65.16.191 Idem, h. 25 cm
- 65.16.192 Masque bois, h. 19,5 cm, signé « Kokusu ». Maori.
- 65.16.193 Figure de profil, h. 34 cm. Maori.
- 65.16.194 Pendentif en plastique « hei-tiki ». h. 6 cm. « Fly Teal ». New Zealands Airline in the South pacific ».
- 65.16.195 Ecore peinte de deux poissons. 50/17,5 cm. Australie du Nord.
- 65.16.196 Idem, trois poissons. 34/47 cm
- 65.16.197 Boomerang peint, bois. Australie du Nord.
- 65.16.198 Harpon peint, bois, long. 66 cm. Australie du Nord.
- 65.16.199 Idem 65 cm
- 65.16.200 Idem 30 cm
- 65.16.201 Plaque décorative pyrogravée, contreplaquée, 28/21 cm. Bogota (style maya).
- 65.16.202 Plaque en bois, figure maya, 31/21 cm. Bogota.
- 65.16.203 Médaillon, profil d'Aztèque, 21/19,5 cm. Costa Rica.
- 65.16.204 Statuette en jade. Maya, haut. 7,5 cm. Amérique du Sud.
- 65.16.205 Statuette en verre noir, haut. 10 cm. Amérique du Sud.
- 65.16.206 a et b Paire d'étriers, long. 28 cm. Pampa de l'Argentine.
- 65.16.207 Médaillon en bois, profil d'Indien, 18 × 13 cm. Provenance inconnue.
- 65.16.208 Chapeau de cow-boy. Provenance inconnue.
- 65.16.209 Chapeau de cow-boy en daim. Provenance inconnue.
- 65.16.210 Aviateur, statue ailée, bronze. Provenance inconnue.
- 65.16.211 Sac à bandouillère. Provenance inconnue.
- 65.16.212 Petits cailloux. Provenance inconnue.
- 65.16.213 Statuette de femme enceinte et enfants. Afrique.
- 65.16.214 Statuette. Homme avec hotte. Afrique.
- 65.16.215 Masque décoratif bois, long. 17 cm. Marchés africains.
- 65.16.216 Idem. long. 16 cm
- 65.16.217 Calebasse décorative, long. 12,5 cm. Style « indien ». Amérique du Nord.
- 65.16.218 Masque décoratif, peau, long. 15 cm. Style « indien ». Amérique du Nord.

- 65.16.219 Série de petits objets en peau, pirogue et personnages, long. 20 cm. Style « indien ». Amérique du Nord.
- 65.16.220 Personnage masculin, h. 16 cm, style « indien. » Amérique du Nord.
- 65.16.221 Idem long. 15 cm
- 65.16.222 Personnage féminin, haut. 11 cm, style « indien ». Amérique du Nord.
- 65.16.223 Personnage en supplication devant un arbre, h. 19 cm, style « indien ». Amérique du Nord.
- 65.16.224 Personnage masculin, h. 10,5 cm, style « indien ». Amérique du Nord.

SERVICES DU MUSÉE

BIBLIOTHÈQUE. C. Savary

En 1965, la bibliothèque du Musée d'ethnographie et de l'Institut d'ethnologie s'est enrichie de nombreux ouvrages, revues et publications diverses. 132 livres ont été enregistrés pour le compte du Musée et 63 pour celui de l'Institut. Le coût des livres scientifiques ayant considérablement augmenté (passant souvent du simple au double !), nos crédits se montrent à tous égards insuffisants, et c'est grâce à nos échanges avec divers Instituts et Musées que nous pouvons, à l'heure actuelle, meubler les rayons de notre bibliothèque. Dix-neuf échanges nouveaux ont en effet élargi la gamme de nos possibilités, et porté le nombre de nos relations à 144. Cette politique nous permet d'obtenir des revues et des publications scientifiques fort intéressantes qu'il nous serait impossible de nous procurer autrement. Ces 19 échanges nouveaux se répartissent de la manière suivante : Allemagne 1, Belgique 2, Hongrie 3, Inde 1, Nigeria 1, Nouvelle-Zélande 1, Pays-Bas 1, Rhodésie du Nord 1, Suisse 3, U.S.A. 5.

Le nombre des revues et des périodiques en cours va croissant et s'élève maintenant à 110.

Nos fichiers de recherche (fichier analytique, fichier d'auteurs, fichiers spéciaux, etc...) se développent à un rythme satisfaisant : ils ont absorbé en 1965 près de 6000 nouvelles cartes. Cet effort n'est pas inutile, car il permet d'avoir ainsi un instrument de travail efficace, qui n'existe que rarement dans d'autres Instituts de même importance.

Par définition, une bibliothèque n'a de valeur que si elle est consultée. Cette année, avec le nombre accru d'étudiants (84 recensés au début du semestre d'hiver 1965), le service de prêt a pris une certaine extension, et nous avons pu compter environ 500 emprunts à domicile. Or, quoi que l'on fasse, des livres brochés (et parfois mal brochés) ne supportent pas d'être manipulés trop fréquemment. Il s'est donc avéré nécessaire de les relier avant qu'ils ne soient complètement dégradés. Malheureusement, nos crédits d'achat sont trop modestes pour pouvoir subvenir à cette dépense supplémentaire. Il est par conséquent devenu urgent de réserver, dès l'année prochaine, des sommes spécialement affectées à la reliure.

Vers la fin de l'année 1965, Mme L. Poltéra, à Genève, a fait don à la bibliothèque du Musée d'un lot de 144 ouvrages, appartenant à la bibliothèque de voyages de feu son fils M. J.-M. Poltéra. Ces volumes seront enregistrés au cours du prochain exercice.

En conclusion, nous constatons avec satisfaction le bon développement de la bibliothèque et sa fréquentation de plus en plus intense. Les locaux offrent encore de la place, mais déjà la question d'un éventuel agrandissement se pose. Il convient de signaler que d'ici quelques années nos fichiers seront engorgés, et qu'un nouveau système employant des fiches perforées devra un jour remplacer l'actuelle méthode de dépouillement.

MUSICOLOGIE Z. Estreicher

Un cours universitaire d'ethno-musicologie s'est tenu en été 1965.

Le 20 juin, la Société suisse de musicologie a fixé sa séance annuelle à Neuchâtel dans le but de visiter notre collection d'instruments. Une petite exposition fut organisée à cette occasion dans le local d'organologie.

La maladie du responsable l'a empêché de classer quelques nouveaux instruments. Ils seront décrits dans le prochain rapport.

ATELIER DE MONTAGE W. Hugentobler

Montage de l'exposition « L'Art médiéval en Hongrie ».

Dessins techniques destinés à illustrer l'étude de J. Gabus « Principes esthétiques et préparation d'expositions didactiques au Musée d'Ethnographie de Neuchâtel » — In : MUSEUM XVIII/1 et 2, 1965.

Dessins techniques destinés à la plaquette « Amlach, art proto-iranien et tapis anciens d'Orient », collection « Orbis Pictus ».

Aménagement d'une salle de dépôt et classement des collections océaniques dans les combles du Musée.

LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE W. Hugentobler

Travaux courants de laboratoire : développement, tirage et agrandissement des photos J. Gabus (mission Jos/Nigéria).

Photographies dans le cadre de nos « public relations ».

Photographies et diapositives en couleurs de l'exposition « L'Art médiéval en Hongrie ».

EXPOSITION

« L'ART MÉDIÉVAL EN HONGRIE », du 13 juin 1965 au 2 janvier 1966

Une exposition doit occuper pleinement la place physique qui lui est attribuée. Elle peut l'occuper de deux manières différentes : soit par la densité du pouvoir d'évocation de l'objet, avec ses qualités rares de dialogue, soit par le nombre suffisant des œuvres exposées.

Les œuvres hongroises : sculptures, peintures, orfèvrerie étaient des œuvres maîtresses dans leur domaine respectif. Malheureusement, et pour des raisons que nous pûmes fort bien comprendre, nous ne reçûmes que 90 objets sur les 150 que nous avions prévus. C'était déjà, nous le reconnaissons, très exceptionnel.

Toute la conception et le tracé de l'exposition étaient en fonction de l'ensemble tel que nous l'avions vu et choisi à Esztergom, Győr, Budapest et c'est pourquoi il subsista comme un certain malaise, une légère hybridation ressentie peut-être par le public, mais qui ne fut jamais formulée. Les solutions graphiques utilisées pour exposer les œuvres, afin d'éviter des murs blancs — qui, dans ce cas là, n'auraient eu aucun sens — étaient à la limite de l'artificiel. Ce fut donc une faiblesse de l'exposition.

Cependant elle ne fut pas et ne pouvait être un geste gratuit. Elle évoqua une grande période de l'histoire, de notre histoire, la naissance de l'Europe. Au XI^e siècle, de Tolède à Esztergom, la vieille capitale médiévale de la Hongrie, la croix dominait l'Europe, façonnait par la morale, une première cohésion, une prise de conscience de l'unité religieuse face aux Sarrasins à l'Ouest

et aux Byzantins à l'Est. Ainsi, dans un Occident qui sortait à peine de l'âge de raison, la chrétienté commença son expansion.

Sur les routes de Saint-Jacques de Compostelle, les pèlerins fondèrent des sanctuaires, cristallisèrent une même pensée, enseignèrent la « Légende dorée ». Dans la Hongrie de saint Etienne, puis des rois et des empereurs qui lui succédèrent, des alliances s'établirent avec la France (de Cluny), avec les Anjous de Naples, avec l'Allemagne, sans rompre cependant, sur le plan traditionnel, les relations culturelles et dynastiques avec Kiev et Byzance.

A travers l'époque médiévale, les faits historiques s'inscrivent comme les fondements d'une seule et même cathédrale, en lignes de force. En Hongrie, elles apparaissent à travers une rapide chronologie; non pas des dates, de simples jalons, mais plutôt des phares, à la manière de Baudelaire :

- 997-1038 Saint Etienne, de la Maison arpadienne, fonde le royaume chrétien de Hongrie, se rallie à Rome et non à Byzance.
- 1000 Couronnement de saint Etienne.
- 1173-1196 Règne de Béla III. Epoque de civilisation florissante, culture française et esprit de chevalerie.
- 1278 Alliance du roi Béla IV avec les Anjous de Naples.
- 1308-1342 Règne de Charles-Robert, de la maison d'Anjou.
- 1410-1439 Alliance avec la Bohême.
- 1458-1490 Règne de Mathias Corvin. Epoque de la Renaissance hongroise. La cour du roi est un centre d'humanisme et de néoplatonisme, un relais vers la Pologne et les Etats de l'Est.
- 1526 A Mohacs, le sultan Souleïman II anéantit l'armée hongroise.

Ainsi, les objets que nous avons eu le privilège de choisir dans les musées de Budapest, au Musée chrétien d'Esztergom, à la Bibliothèque archiépiscopale de Győr, se présentaient comme nos références et, nous voudrions dire, nos liens de parenté. Ils appartiennent à des choses essentielles qui traversent les frontières, les langues, même les religions, les relèguent au second plan. Rien n'est très définissable de ce qui nous retient d'une manière si profonde, de ce qui nous émeut, car les termes pour le dire ne font même pas partie d'un vocabulaire finno-ougrien, latin ou germanique. Ils dépassent les mots. C'est peut-être ce que nous appelons le fonds humain, l'humanisme aussi. Nous souhaitons qu'à travers ces objets, les visiteurs comprennent et partagent cette ferveur de l'Histoire que ressentent les Hongrois. L'Histoire, nous espérons l'avoir compris pendant deux courts séjours, est, dans ce pays, une présence quotidienne. Aucune scolarité, aucune gratuité, mais l'un de ces liens nécessaires, physiologiques, avec le passé, pour ne jamais oublier non seulement ce que l'on était, mais encore ce que l'on est.

Pour la première fois dans l'histoire des arts, ces trésors nationaux quittaient

la Hongrie. C'est un geste de confiance d'une qualité rare. Nous le savons et en remercions l'Institut des Relations culturelles de Budapest et en particulier son président administratif, M. Endre Rosta, puis M. Sándor Hemberger, directeur de la section des Expositions.

Nous remercions encore les prêteurs :

Musée national hongrois — Budapest

Musée des Beaux-Arts — Budapest

Musée des Arts décoratifs — Budapest

Bibliothèque Széchenyi — Budapest

Musée de la Forteresse — Budapest

Musée chrétien — Esztergom

Trésor de la Cathédrale — Győr

Bibliothèque de l'Archevêché — Győr

Nous remercions enfin l'Ambassade de la République populaire de Hongrie à Berne et nos collègues, spécialistes de l'art médiéval, MM. Gyula László, professeur à l'Université, Dénes Radocsay, chef de section au Musée des Beaux-Arts et responsable du Comité d'organisation scientifique de cette exposition à Budapest. Sans leur collaboration, un ensemble de cette valeur n'aurait pas offert les mêmes garanties d'authenticité; car il faut penser « hongrois, Histoire vécue de la Hongrie », pour parler comme il convient de la tête de roi en marbre rouge de Kalocsa (XII^e siècle), du « Petrus Lombardus », manuscrit du XIII^e siècle, des « Corvina » de la célèbre bibliothèque du roi Mathias (vers 1470), de l'Antiphonaire de la Bibliothèque archiépiscopale de Győr (vers 1490) ou encore des aquamaniles des XII^e et XIV^e siècles, du chef-reliquaire de Trencsén (XV^e siècle), du hanap de corne du roi Mathias, des autels portatifs du XV^e siècle, des chasubles italiennes en velours rouge brodées par des artistes hongrois sur étoffes d'or tissées à Florence et enfin des admirables retables ou panneaux peints : la Madone au Rouet (entre 1430 et 1440), la Résurrection de Thomas de Coloswar (1427), la Crucifixion du maître M.S. (1506).

Nous venons d'évoquer quelques-unes des nobles pages de notre enfance d'Européen.

LA COMPOSITION DU PUBLIC

LES ÉCOLES répartition

1. Neuchâtel-Ville :	Ecole primaire	306
	Ecole secondaire régionale	1237
	Gymnase cantonal	108
	Ecole de Commerce	376
	Cours de Vacances de l'Université	120
	Cours de Vacances de l'Ecole de Commerce.	84
	Ecole moderne	14
	Ecole professionnelle	38
	Eurocentre.	28
	Université	20
2. Canton :	Ecole primaire, Les Bayards	17
	Ecole primaire, La Côte-aux-Fées	16
	Gymnase, Fleurier	24
	Ecole secondaire, Les Verrières	55
	Ecole secondaire, Cernier	32
	Ecole secondaire, Les Ponts-de-Martel	17
	Ecole primaire, Boudry	26
	Ecole primaire, Auvernier	12
3. Hors-canton :	Ecole primaire, Genève	13
	Ecole primaire, Yverdon	22
	Ecole primaire, Fribourg	20
	Ecole primaire, Aran (VD)	24
	Ecole d'Art, Bienne	22
	Ecole Normale, Bienne	15
	Ecole secondaire, Bienne	46
	Ecole secondaire, Köllikén, Argovie	26
	Ecole secondaire, Montreux	14
	Ecole des Beaux-Arts, Lausanne	26
	Ecole de Commerce, Lausanne.	42
	Gymnase de Lausanne	20
	Collège du Léman, Versoix	77

Ecole cantonale, Soleure	19
Ecole Normale, Soleure	18
Ecole d'Art, Zurich	7
Ecole des Beaux-Arts, Genève	18
Ecole des Arts décoratifs, Genève	24

Groupes et sociétés *Visites commentées :*

Bibliothèque de la Ville	64
Société suisse de musicologie	26
Union chrétienne, St-Blaise	23
Association du Musée de Berne	19
Club Alpin, Neuchâtel	95
Soroptimist, Neuchâtel	40
Société d'Emulation, Marin	17
Groupe de typographes, Neuchâtel	17
Jeune Eglise, St-Martin	15
Université populaire, Yverdon	30
Services sociaux, Neuchâtel	15
Groupe Michaud, Neuchâtel	10
Amicale des Arts, Peseux	47
Société d'Emulation du Val-de-Ruz	29
Groupe de Dames, Morges	54
Association des Sociétés locales, Neuchâtel	43
Université populaire, Le Locle	12
Groupement des infirmières, Neuchâtel	20
Corps enseignant secondaire, Neuchâtel	50
Groupe de Dames, Neuchâtel	11
Femmes Alpinistes, Neuchâtel	36
Lyceum Club, Neuchâtel	12
Centre d'Education Ouvrière, Neuchâtel	46
Centre d'Education Ouvrière, La Chaux-de-Fonds	28
Corps enseignant primaire, Neuchâtel	30
Groupe de Cernier	12
Société Dante Alighieri, Neuchâtel	21
Corps enseignant Ecole de Commerce, Neuchâtel	32
Métaux Précieux, Neuchâtel	56
Groupe Libéral de Fontainemelon	16
Société d'Hauterive	28
Groupe de St-Imier, Société d'Emulation	13
Groupe de soviétiques	13
Groupe d'étudiants tchécoslovaques	7

Groupe de diplomates de Nigéria	11
Groupe de Hongrois	15
Club de Culture psychique, Neuchâtel	20

Groupes et sociétés *Visites non commentées :*

Union commerciale, Neuchâtel	15
Eclaireurs, Rossy, Genève	12
Groupe de Fribourg	12
Groupe de Français	35
Musée de Bâle	8
Groupe de Kreuzlingen, Allemagne	39
Groupe de Dames de Chevroux	42
Groupe d'enfants français	11
Groupe de St-Gall	12
Groupe de Aran, Vaud	13
Commission scolaire, Corcelles	12
Association des anciens élèves de la Châtelainie, St-Blaise.	21
Catéchumènes de Courrendlin, J.-B.	13
Club VW, Yverdon	35
Société des Cheminots Abstinents, Neuchâtel	21
Banque Nationale Suisse, Neuchâtel	13
Etudiants suédois	10
Etudiants anglais.	10
Enfants français	25

SAHARA 1957

du 24 juin	153
au 7 juillet	174
	<u>327</u>
du 8 juillet	348
au 4 août	820
	585
	362
	<u>2115</u>
du 5 août	389
au 1 ^{er} septembre	806
	501
	488
	<u>2184</u>
du 2 septembre	290
au 15 septembre	1084
	<u>1374</u>
du 16 septembre	869
au 6 octobre	698
	792
	<u>2359</u>
du 7 octobre	432
au 3 novembre	424
	653
	402
	<u>1911</u>
du 4 novembre	601
au 1 ^{er} décembre	265
	366
	312
	<u>1544</u>
du 2 décembre	249
au 15 décembre	605
	<u>854</u>
du 16 décembre 1957	1018
au 5 janvier 1958	171
	157
	<u>1346</u>

LA BULGARIE 1958

du 15 septembre	443
au 5 octobre	219
	250
	<u>912</u>
du 6 octobre	255
au 2 novembre	225
	194
	128
	<u>802</u>
du 3 novembre	315
au 30 novembre	269
	152
	127
	<u>863</u>

**A QUOI JOUENT
LES ENFANTS
DU MONDE 1959**

du 22 juin	830
au 5 juillet	539
	<u>1369</u>
du 6 juillet	596
au 2 août	576
	527
	1224
	<u>2923</u>
du 3 août	656
au 30 août	670
	1178
	579
	<u>3083</u>
du 31 août	489
au 13 septembre	571
	<u>1060</u>
du 14 septembre	477
au 4 octobre	776
	519
	<u>1772</u>
du 5 octobre	897
au 1 ^{er} novembre	957
	703
	754
	<u>3311</u>
du 2 novembre	410
au 29 novembre	985
	752
	671
	<u>2818</u>
du 1 ^{er} décembre	810
au 13 décembre	501
	<u>1311</u>
du 14 décembre 1959	1192
au 3 janvier 1960	603
	423
	<u>2218</u>

**PARURES ET BIJOUX
DANS LE MONDE 1961**

du 19 juin	210
au 3 juillet	374
	<u>584</u>
du 4 juillet	537
au 30 juillet	1024
	557
	352
	<u>2470</u>
du 1 ^{er} août	378
au 27 août	687
	658
	405
	<u>2128</u>
du 28 août	238
au 10 septembre	490
	<u>728</u>
du 11 septembre	390
au 1 ^{er} octobre	194
	196
	<u>780</u>
du 2 octobre	627
au 29 octobre	506
	1482
	1019
	<u>3634</u>
du 30 octobre	825
au 26 novembre	568
	566
	818
	<u>2777</u>
du 27 novembre	1128
au 10 décembre	683
	<u>1811</u>
du 11 décembre	
au 17 décembre	473
du 18 décembre 1961	633
au 2 janvier 1962	324
	149
	<u>1106</u>

**LA MAIN DE L'HOMME
1963**

du 24 juin	600
au 7 juillet	274
	<u>874</u>
du 8 juillet	557
au 4 août	554
	346
	373
	<u>1830</u>
du 5 août	621
au 1 ^{er} septembre	864
	532
	529
	<u>2546</u>
du 2 septembre	365
au 15 septembre	315
	<u>680</u>
du 16 septembre	453
au 6 octobre	365
	401
	<u>1219</u>
du 7 octobre	383
au 3 novembre	441
	511
	608
	<u>1943</u>
du 4 novembre	517
au 1 ^{er} décembre	846
	542
	390
	<u>2295</u>
du 2 décembre	707
au 15 décembre	762
	<u>1469</u>
du 16 décembre 1963	1070
au 5 janvier 1964	274
	387
	<u>1731</u>

**L'ART MÉDIÉVAL
EN HONGRIE 1965**

du 21 juin	171
au 4 juillet	619
	<u>790</u>
du 5 juillet	472
au 1 ^{er} août	361
	1122
	609
	<u>2564</u>
du 2 août	309
au 29 août	498
	597
	338
	<u>1742</u>
du 30 août	517
au 12 septembre	546
	<u>1063</u>
du 13 septembre	241
au 3 octobre	458
	235
	<u>934</u>
du 4 octobre	319
au 31 octobre	435
	345
	347
	<u>1446</u>
du 1 ^{er} novembre	297
au 7 novembre	307
	508
	347
	<u>1459</u>
du 29 novembre	507
au 12 décembre	500
	<u>1007</u>
du 13 décembre 1965	849
au 2 janvier 1966	262
	334
	<u>1445</u>

VOYAGES ET MISSIONS SCIENTIFIQUES

- 7-20 janvier Voyage J. Gabus U.S.A. : New-York, Washington (mission Unesco). Choix de collections d'art africain destinées au Festival Mondial des Arts Nègres, Dakar 1966.
- 4-8 mars Voyage J. Gabus, Hongrie. Préparation de l'exposition « L'Art médiéval en Hongrie » et choix des collections dans les musées et trésors d'églises de Budapest, Esztergom, Győr.
- 12-13 mars Voyage J. Gabus, Paris. Séance de travail du Comité du Festival Mondial des Arts Nègres.
- 28 mars - 4 avril Voyage J. Gabus à Jos/Nigéria. Centre pilote.
- 4-18 avril Mission Unesco : Dahomey (3^e étape).
- 7 mai Voyage J. Gabus, Paris. Séance de travail du Comité du Festival Mondial des Arts Nègres.
- 18 juin Idem.
- 30 juin Idem.
- 6/7 juillet Idem.
- 15-16 juillet Idem.
- 3-18 août Mission J. Gabus au Sénégal et au Mali (mission Unesco), pour les besoins du Festival Mondial des Arts Nègres.
- 15 septembre Participation J. Gabus au Congrès de l'Icom : New-York, Washington et Philadelphie.
- 19 novembre Voyage J. Gabus, Bruxelles. Conférence « Nos travaux en Afrique ».

NOS MISSIONS EN AFRIQUE

Dahomey. Palais royaux d'Abomey

Les deux buts essentiels de cette troisième mission étaient :

1. le relevé du site, pour les besoins d'une maquette, par notre collaborateur, M. Walter Rüegg, architecte.
2. le choix d'un emplacement définitif, ainsi que les projets de construction de quatre nouveaux bâtiments destinés au musée.

La mise en chantier immédiate du plan de travail fut possible grâce aux photographies aériennes que le directeur de l'IRAD avait préparées à notre intention, à Porto Novo. Ces documents, auxquels s'ajoutait le plan que nous

possédions depuis l'année précédente, permirent à l'architecte de dessiner un plan exact du site. La division des tâches fut donc la suivante :

Pour l'architecte, travaux de relevés et de plans, pour moi, enquête sur les fonctions de différents lieux dans le site des palais royaux d'Abomey. Il me fut possible d'ajouter encore des informations pour le Festival Mondial des Arts Nègres, c'est-à-dire de faire faire l'inventaire des objets que nous avons choisis dans les palais royaux d'Abomey et dans l'une des familles princières possédant encore un trésor dynastique, celle d'Agoli Agbo.

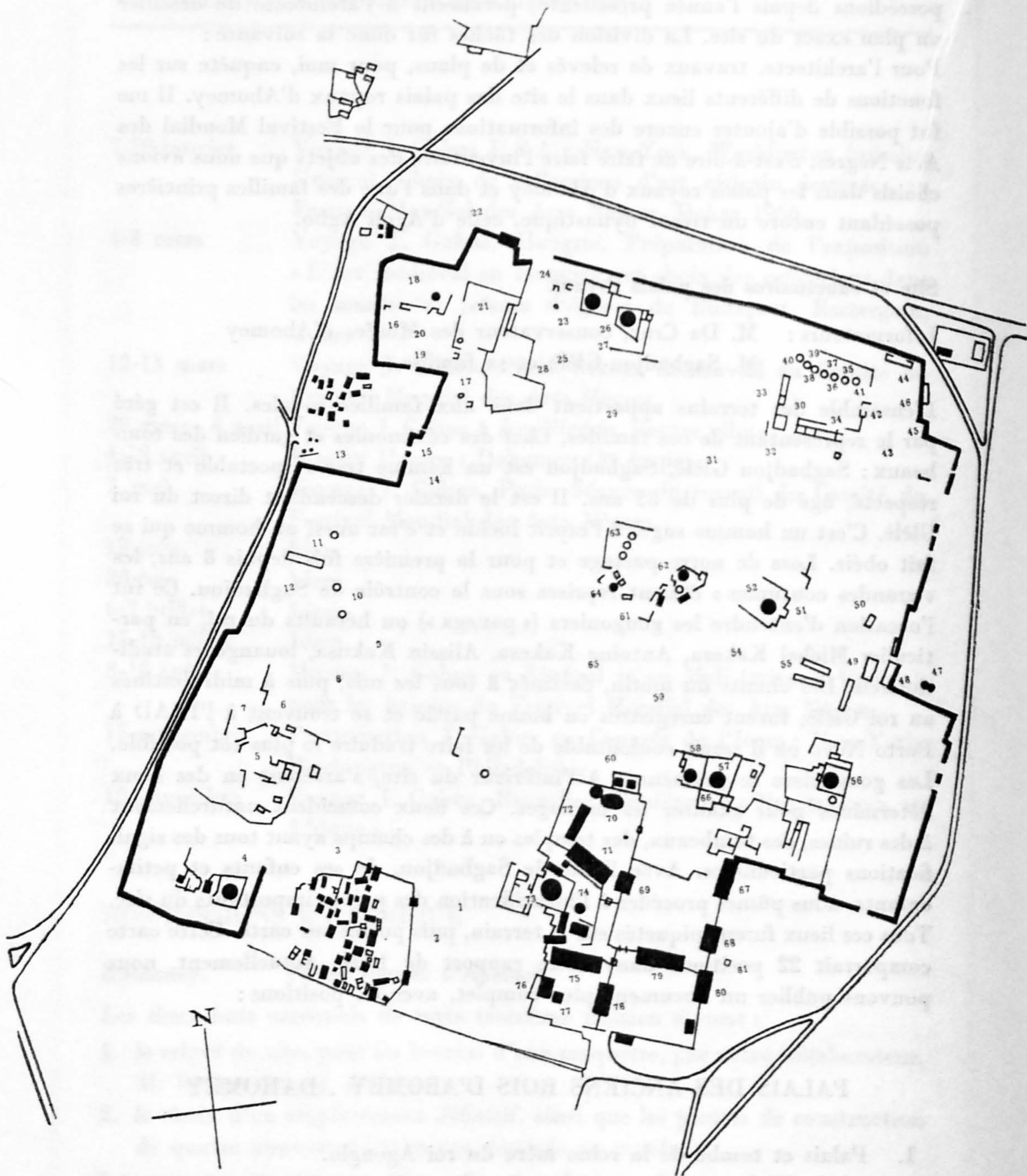
Site et sanctuaires des palais royaux

Informateurs : M. Da Cruz, conservateur des Musées d'Abomey
M. Sagbadjou-Glèlè et sa famille.

L'ensemble des terrains appartient donc aux familles royales. Il est géré par le représentant de ces familles, Chef des cérémonies et gardien des tombeaux : Sagbadjou Glèlè. Sagbadjou est un homme très respectable et très respecté, âgé de plus de 85 ans. Il est le dernier descendant direct du roi Glèlè. C'est un homme sage, à l'esprit lucide et c'est aussi un homme qui se fait obéir. Lors de notre passage et pour la première fois depuis 8 ans, les « grandes coutumes » étaient reprises sous le contrôle de Sagbadjou. Ce fut l'occasion d'entendre les gongoniers (« panega ») ou hérauts du roi, en particulier Michel Kakesa, Antoine Kakesa, Alissin Kakusa, louangeurs traditionnels. Les chants du matin, destinés à tous les rois, puis à midi destinés au roi Glèlè, furent enregistrés en bonne partie et se trouvent à l'IRAD à Porto Novo où il serait souhaitable de les faire traduire le plus tôt possible. Les gongoniers se promènent à l'intérieur du site, s'arrêtent en des lieux déterminés pour chanter les louanges. Ces lieux coïncident naturellement à des ruines, des tombeaux, des temples ou à des champs ayant tous des significations particulières. Avec l'aide de Sagbadjou, de ses enfants et petits-enfants, nous pûmes procéder à l'identification des points importants du site. Tous ces lieux furent piquetés sur le terrain, puis portés sur carte. Cette carte comportait 22 positions dans notre rapport de 1964. Actuellement, nous pouvons publier un document plus complet, avec 81 positions :

PALAIS DES ANCIENS ROIS D'ABOMEY . DAHOMEY

1. Palais et tombe de la reine mère du roi Agonglo.
2. « Aïdo Vedou » ou « case à cauris », lieu où se préparaient les cauris, c'est-à-dire la monnaie du Palais, avant d'être mise en circulation sur le marché.



PALAIS DES ANCIENS ROIS D'ABOMEY, DAHOMEY

3. Atelier des indigotiers.
4. Palais de Zoïndi, reine mère du roi Glèlè.
5. Tombeau de la reine mère du roi Guézo : Agoutimée. En fait, il s'agit de la tombe officielle, c'est-à-dire factice, car on craignait une profanation, la reine s'étant fait beaucoup d'ennemis.
6. Tombeau réel de la reine mère Agoutimée.
7. Trou d'eau pour l'approvisionnement des gens du palais. Ces petites mares artificielles étaient abondantes, réparties à l'intérieur des remparts, pour éviter aux reines de sortir dans l'enceinte.
8. Trou d'eau de la reine Tchaï, reine mère du roi Kpengla (1775-1789).
9. Trou d'eau de Tchaï.
10. Tombes jumelées des deux reines mères de Kpengla :
 - a) de Tchaï
 - b) de Rondifé.

Rondifé était une servante qui sauva Kpengla enfant, lors d'un incendie. Elle sauva le prince avant son propre fils. Kpengla éleva la servante au rang de reine mère.
11. « Adjalala » de Tchaï.
12. « Déroro » ou « case des assins » de Tchaï.
13. « Petit marché, hors des remparts, dit « Abodjenaga ». Il est encore utilisé.
14. Petit marché abandonné, dit « Ngorimé », qui se trouvait à l'intérieur des remparts et était destiné aux reines.
15. Porte d'entrée du Palais.
16. Palais d'Adono, reine mère d'Agadja et d'Akabo.
17. Tombe d'Adono.
18. Case de la remplaçante d'Adono, celle qui lui succéda et prit son nom.
19. « Adjalala » d'Adono.
20. « Deroro », case des assins, mais également sanctuaire, case des prières d'Adono.
21. Palais de Wegbedja.
22. Case d'un messager du roi Agoligan, à la porte du palais.
23. Case du serviteur du roi (Agoligan), chargé de l'entretien du « deroro » et en même temps messager.
24. Case d'un messager du roi (Agoligan).
25. Lieu des cérémonies qui étaient présidées par le roi Glèlè.
26. Temple du roi Wegbedja.
27. Atelier de plein air et case des potières de Wegbedja.
28. Lieu des réunions des « Gbeï », c'est-à-dire des femmes chargées de chanter les louanges du roi. C'était un lieu de cérémonies.
29. Case de la reine mère Migano.
30. Palais du roi Agadja.

31. Lieu des « agrigômé », en souvenir d'un chef traditionnel Agri, qui fut décapité à cet endroit.
32. Lieu de retraite des rois ou « résidence de repos ».
33. Salle des trônes d'Agadja.
34. Adjalala d'Agadja.
35. « Djého » ou « case des perles » (sanctuaire du roi Guézo).
36. « Djého » d'Agadja.
37. « Djého » de Tegbessou.
38. « Djého » de Kpengla.
39. « Djého » d'Agonglo.
40. « Djého » des reines mères des rois Guézo, Agadja, Tegbessou, Kpengla, Agonglo.
41. Ancien emplacement du « djého » de Glèlè.
42. Première cour intérieure du roi Agadja.
43. Case à étage du roi Agadja.
44. Maison des « carosses » des rois.
45. « Nouahôndji » ou porte de cérémonie des rois.
46. « Honnouwa » ou porte d'entrée des palais.
47. Temple de Lissa.
48. « Agadji » ou porte d'entrée du roi Tegbessou.
49. Case des reines veuves.
50. « Djouhèpa » (ce qui se trouve près de la case à étage ; ensemble de cases en ruines).
51. Case à trésors (lingots d'or, perles, bijoux) de Béhanzin. Sur ordre de Béhanzin, ces trésors furent enlevés, cachés sous terre en plusieurs endroits. Les serviteurs chargés de cette mission furent décapités.
52. Temple de Tegbessou.
53. Temple des reines de Tegbessou.
54. Autel du génie « Gou » de Tegbessou.
55. Salle d'armes et poudrière des rois.
56. Tombe du roi Kpengla.
57. Tombe de Guézo.
58. Tombe d'Agonglo.
59. Installation provisoire de Béhanzin, qui comptait construire un palais en un autre lieu.
60. Temple d'Agassou.
61. Groupe de cases habitées par les « Dossémé », femmes réincarnant les rois. Ce petit village reste actuel et vivant. Seuls des enfants sont au service des « dossémé ».
62. « Adoro houliton », case des assins des rois. Ce sanctuaire est actuellement en fonction et contient les assins.

63. Tombe d'Agonglosi (l'une des reines, épouse d'Agonglo).
64. Case des assins d'Agadja.
65. Trou d'eau de Gandénou, épouse du roi Glèlè.
66. Temple d'Agassou.
67. « Singbo » ou « case à étage » du roi Guézo ou « Grande maison ». Cette demeure de 30 m de longueur et d'une hauteur de 6 m fut la seule édification d'une certaine inspiration européenne, précisément par sa hauteur permettant un étage, d'où sa désignation. Cette demeure, rénoverée par P. Mercier et en particulier construite d'une manière plus solide que l'ensemble de l'architecture des palais, car un tiers de ciment fut intégré à l'argile crue, pourrait être utilisée pour « raconter » sur les murs et à partir d'une maquette de l'ensemble des palais royaux, l'épopée des dix règnes des rois dahoméens. La « mise en page » des murs, dans l'esprit d'une édition de grand luxe, serait une œuvre de graphiste spécialisé.
68. « Honnuwa » du roi Guézo. L'entrée, avec ses cinq portes et ses quatre trumeaux s'ouvre, sur la place « Singbodji », centre de la vie politique du pays. Elle devrait être maintenue comme entrée principale de l'ensemble des palais et des cours des rois Guézo et Glèlè.
69. Entrée de la cour intérieure du roi Guézo.
70. « Djého » de Zoïndi et « djého » du roi Guézo.
71. Salle des assins ou « Adjalala », musée actuel réservé également aux mêmes fonctions et contenant les assins. Ces assins ou autels portatifs sont restés en fonction. Ils sont consacrés au culte des ancêtres et utilisés dans le cadre de certaines cérémonies annuelles par quelques-unes des familles princières descendantes des anciens rois du Dahomey.
72. Salle des trônes « Zinkipoho », musée actuel réservé aux mêmes fonctions et contenant par conséquent : trônes, récades, tentures royales et quelques statuettes de caractère symbolique. Au nord, deux cases au toit de chaume rabattu jusqu'au niveau du sol, l'une, la plus grande, de forme ovale, dite « Djého de Guézo », l'autre ronde, « Djého de Zoïndi ». Ces « Djého » ou « cases des perles » sont des sanctuaires royaux. Le premier est consacré à Guézo, l'autre à la mère de Glèlè, dite « Mère de panthère » ou mère « du roi » : Zoïndi.
73. Tombeau du roi Glèlè. Ce sanctuaire reste la propriété de la famille, qui l'entretient, vient s'y recueillir et offre des sacrifices.
74. Cour des « Ahosi » et tombeau des reines. A la mort du roi Glèlè et selon la coutume, quarante et une épouses royales furent enterrées vivantes dans une tombe de forme circulaire. L'entrée de cette tombe, qui fut scellée, se trouve dans le sol, sous cette case.
75. « Adjalala » ou « salle des bijoux ». Cette salle servait également au roi

- Glèlè lorsqu'il venait contempler des danses données dans la « Kpododji » (cour) destinée à recevoir les visiteurs qui attendaient une audience royale. Le musée installé dans cette salle contient toujours les bijoux, les costumes et les ombrelles qui étaient autrefois placés sous la responsabilité d'une femme désignée par « Adjalalagan ».
76. « Adandjèho » ou « case du courage ». Cette construction est restée pour le musée la salle d'armes. Elle contient entre autres les sabres des rois.
77. « Djého » du roi Glèlè, construite après sa mort par son successeur, le roi Agoli-Agbo. Ce « Djého » était et reste un sanctuaire où l'âme du roi défunt aimait à se reposer. Les murs étaient pétris avec de l'alcool, des cauris et du sang d'hommes et d'animaux sacrifiés. Dans les « djého » qui sont encore en fonction dans l'ensemble des palais royaux, des sacrifices ont lieu et des crânes d'animaux sont parfois exposés.
78. Entrée « alinouho » de la cour intérieure du roi Glèlè.
79. « Djononho » ou « maison des étrangers », suivie d'une petite case qui servait de dépôt ou de magasin contenant les présents destinés aux danseurs et danseuses. Avec ses marches d'escaliers, ses colonnes, elle servait d'estrade d'honneur au roi et à ses invités quand ils assistaient aux danses rituelles. Actuellement, quelques artisans d'Abomey s'y sont installés, en particulier des tisserands.
80. « Honnuwa » de Glèlè, c'est-à-dire porte d'entrée. Cette porte d'entrée, couverte à la manière d'une case et comportant deux portes disposées en chicanes, servait à la fois de magasin et de corps de garde.
81. Petite estrade sur la place « Singbodji ».

CONFÉRENCES

- 24 novembre Conférence de Mme Emese Nagy, directrice de la Section « Art médiéval » au Musée National de Budapest. Thème : « L'Architecture romane en Hongrie ».
- 8 décembre Conférence de Mme Klara Csapodi, chef de section à la Bibliothèque Széchenyi, Budapest. Thème : « Les Corvina ».

Conférences J. Gabus

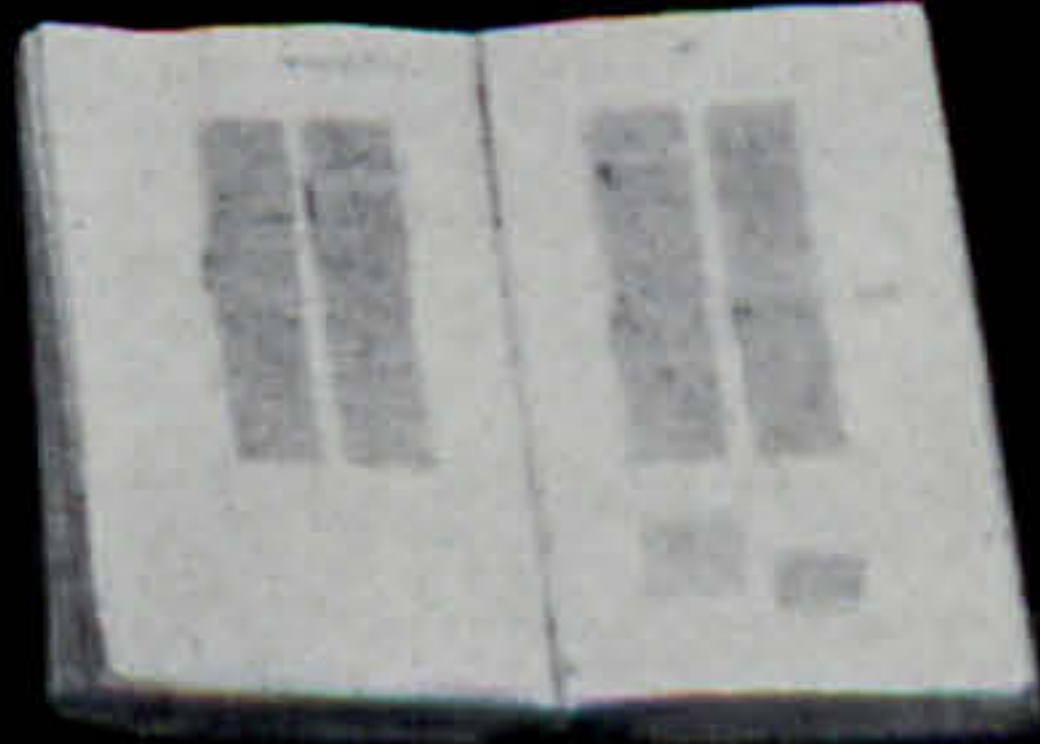
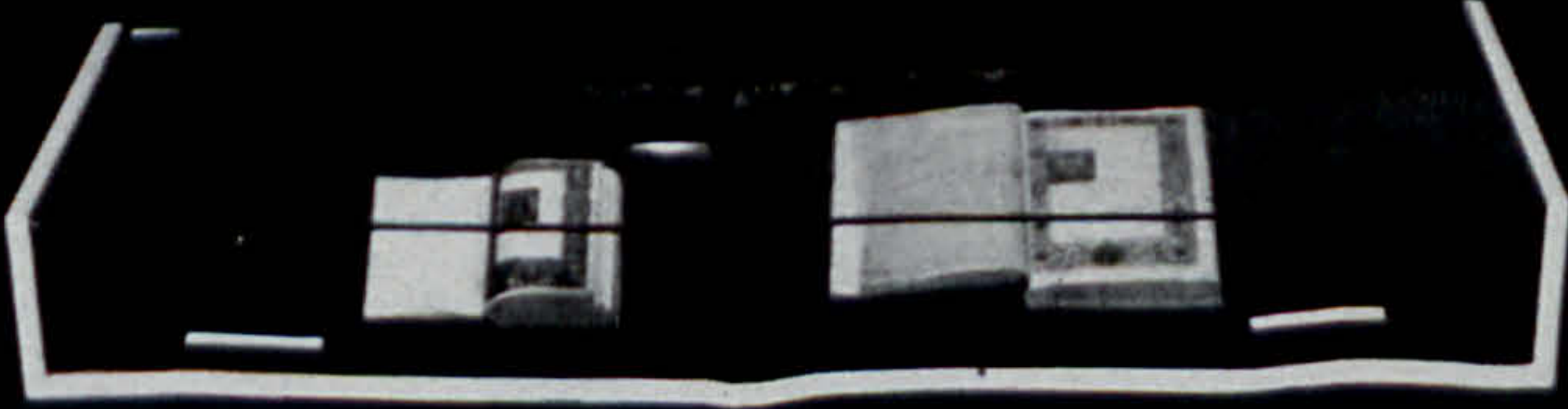
- 19 février Lucerne. Alliance Française. « L'Afrique de demain : Etat de nos travaux ethnographiques ».
- 26 février Crans/Sierre. Rencontres culturelles internationales : « L'état de nos travaux actuels en Afrique ».

- 19 novembre Bruxelles. « Nos travaux en Afrique ».
- 3 décembre Société d'étudiants ZOFINGUE, Neuchâtel. « Etat de nos travaux en Afrique : Sénégal, Nigéria, Dahomey, Mauritanie ».

PUBLICATIONS J. GABUS

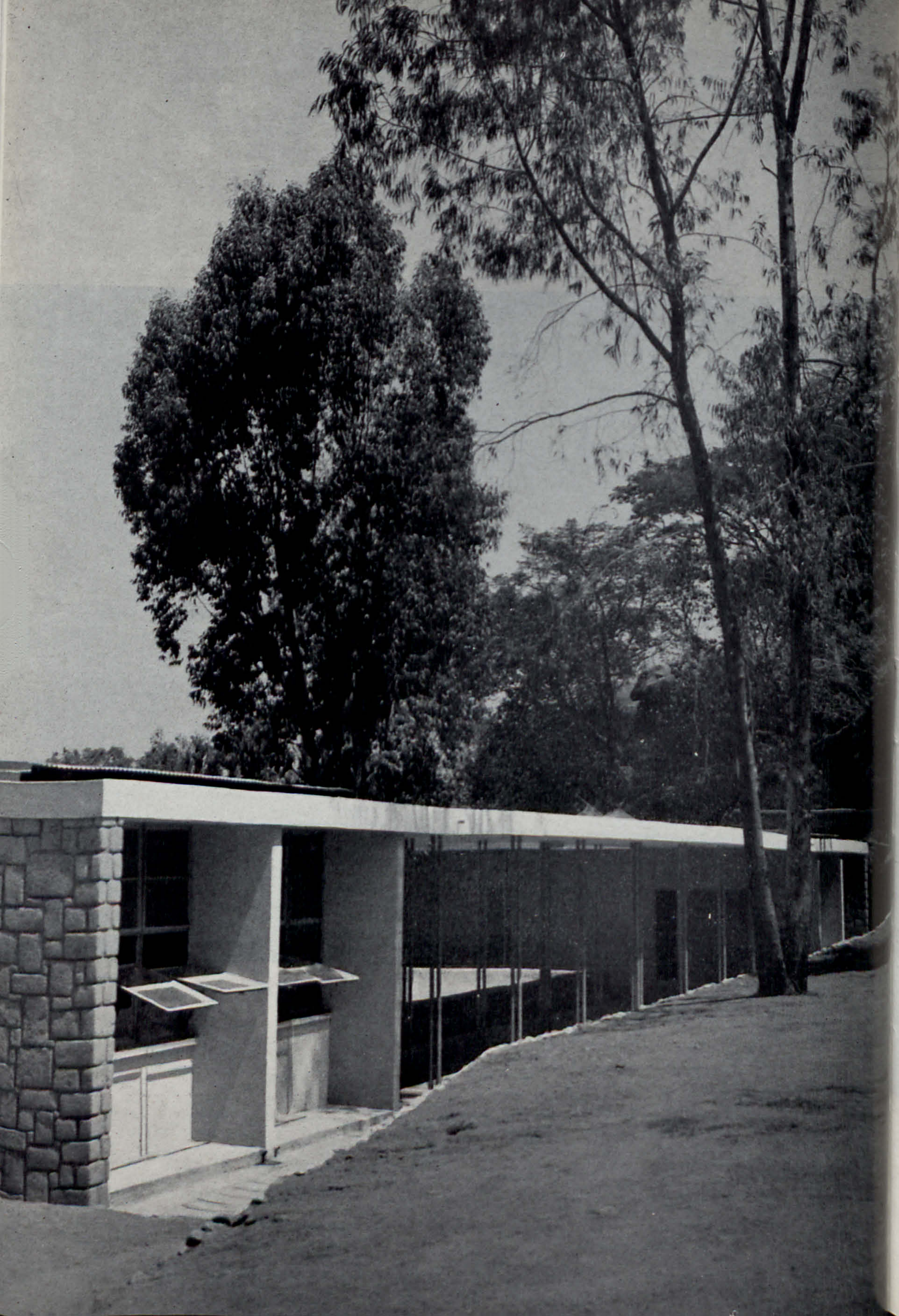
1. Introduction au catalogue de l'exposition « L'Art médiéval en Hongrie (de l'an 1000 à 1526) ».
2. Introduction au catalogue « Exposition d'Art Amlach ». Palais des Beaux-Arts, Bruxelles, novembre-décembre 1965.
3. « Principes esthétiques et expositions didactiques au Musée d'Ethnographie de Neuchâtel. » In : MUSEUM XVIII/1-2. Unesco, Paris, 1965.

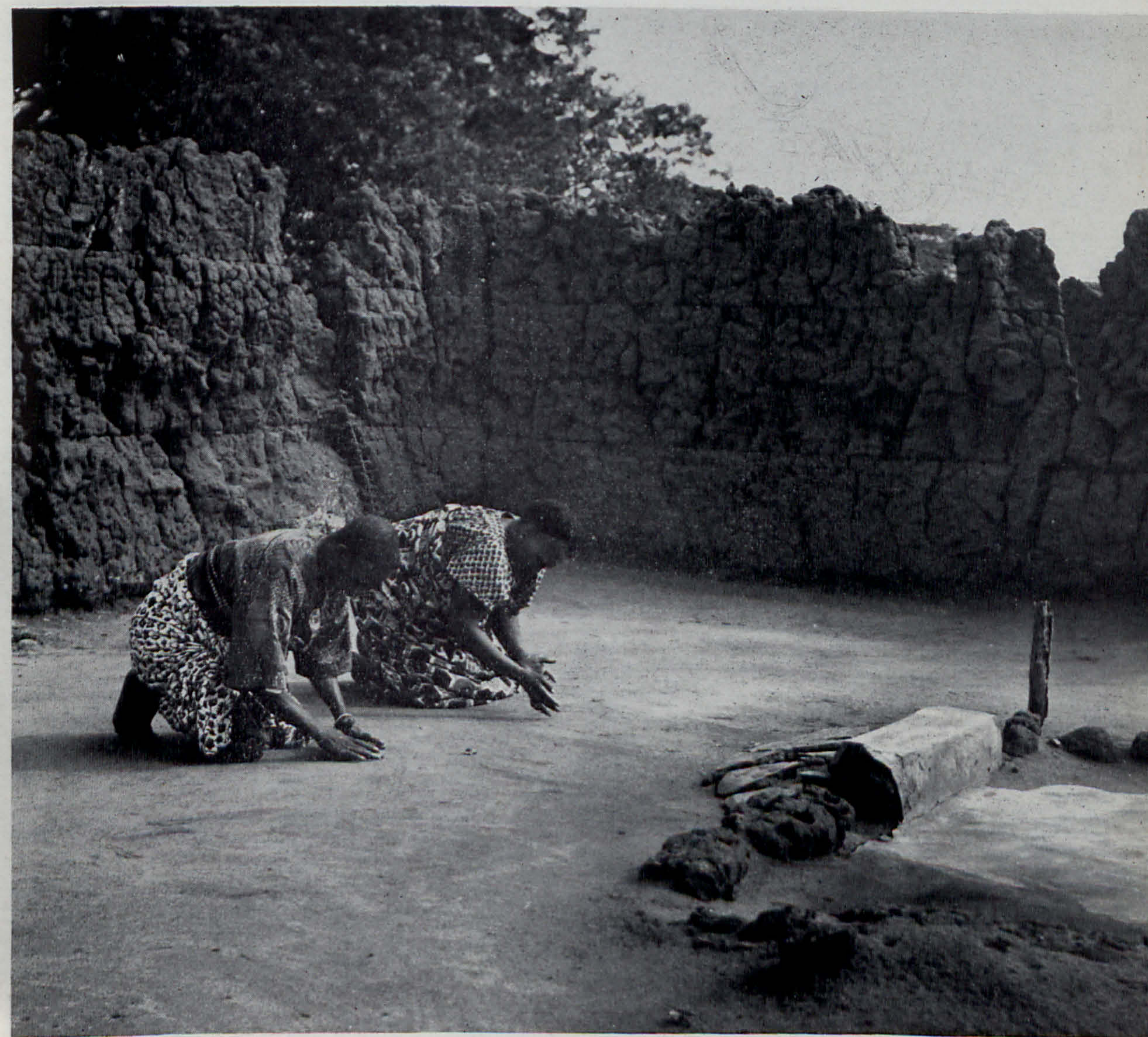
Le directeur :
Jean Gabus.



















1. La section des « corvina ». Ces manuscrits se présentaient sur un chemin de tapis et aboutissaient à l'antiphonaire de Győr.
2. Pour l'orfèvrerie, nous avons prévu un montage uniquement en verre, présentant l'orfèvrerie et les chasubles, le tout pris dans une paroi de glaces construite entre les piliers de la galerie. A travers cette paroi (haut. 2 m 85) apparaissent les pages (4) de la *Chronique illustrée* dite « de Vienne », que nous avons fait agrandir très exactement par un jeune peintre, M. Aloys Perregaux, sur une hauteur de 7 m. De cette manière, le visiteur pouvait avoir l'impression que l'ensemble de l'exposition s'inscrivait dans l'Histoire.
3. Quatre vitrines hautes du rez-de-chaussée présentaient : Aquamaniles du XII^e siècle, reliquaire dit « de Trencsén », du XV^e siècle, Vierge à l'Oiseau (vers 1350) et une statue de la Vierge, polychrome, de la deuxième moitié du XIV^e siècle. Les couleurs étaient recherchées en fonction d'une nécessaire vibration des fonds et se présentaient (velours) de haut en bas, en rouge, bleu, jaune et vert.
4. Bel exemple de broderie, conçu à la manière d'une sculpture de tissu : autel portatif. XV^e siècle. Ouvrage hongrois. Esztergom, Trésor de la Cathédrale.
5. Vue générale de la grande salle, avec l'agrandissement, sur le mur, de quatre pages de la *Chronique* dite « de Vienne ».
6. Le centre pilote de Jos, créé par l'Unesco, est achevé. Vue générale de l'ensemble, conçu en forme de « U » et qui s'adosse à une colline sur laquelle le village des étudiants, en pailletes très modernisées, est aménagé.
7. Palais royaux d'Abomey : vue de l'entrée principale du roi Agonglo. Etat du bâtiment et des arbres après le passage d'une tornade.
8. Le site d'Abomey a gardé son caractère de sanctuaire. Ainsi ce temple de Lissa, principe mâle du dieu créateur, Mahu étant le principe femelle.
9. L'âme d'un roi défunt est toujours vénérée par ses descendants dans les demeures en ruines. Ici, l'Adjalala du roi Agoli Agbo.

10. Tombeau du roi Glèlè. Ce sanctuaire est entretenu par la famille, qui vient s'y recueillir et offrir ses sacrifices.
11. Groupe de cases habitées par les « Dossémé », femmes réincarnant les rois. Ce petit village reste habité. Seuls des enfants sont au service des « Dossémé ».
- 12/13. Les gongoniers, à l'occasion de la reprise des *grandes coutumes* parcourent les ruines et en chaque lieu saint rappellent, le matin, les exploits de tous les rois, à midi, l'histoire du roi Glèlè. Ces chants sont traditionnels, codifiés, ne peuvent être interrompus, et des enfants, descendants de Glèlè, apprennent à leur tour le rituel.
14. Le représentant des familles royales, descendant direct du roi Glèlè, M. Sagbadjou-Glèlè, ouvre la cérémonie de la Grande Coutume et rappelle les faits et gestes de ses ancêtres.
- 15/16. Etat des travaux à Dakar : le Musée dynamique est construit. Nous avons proposé cette construction pour présenter des expositions temporaires successives.

**La banque spécialisée
du crédit personnel et du crédit-auto**

BANQUE

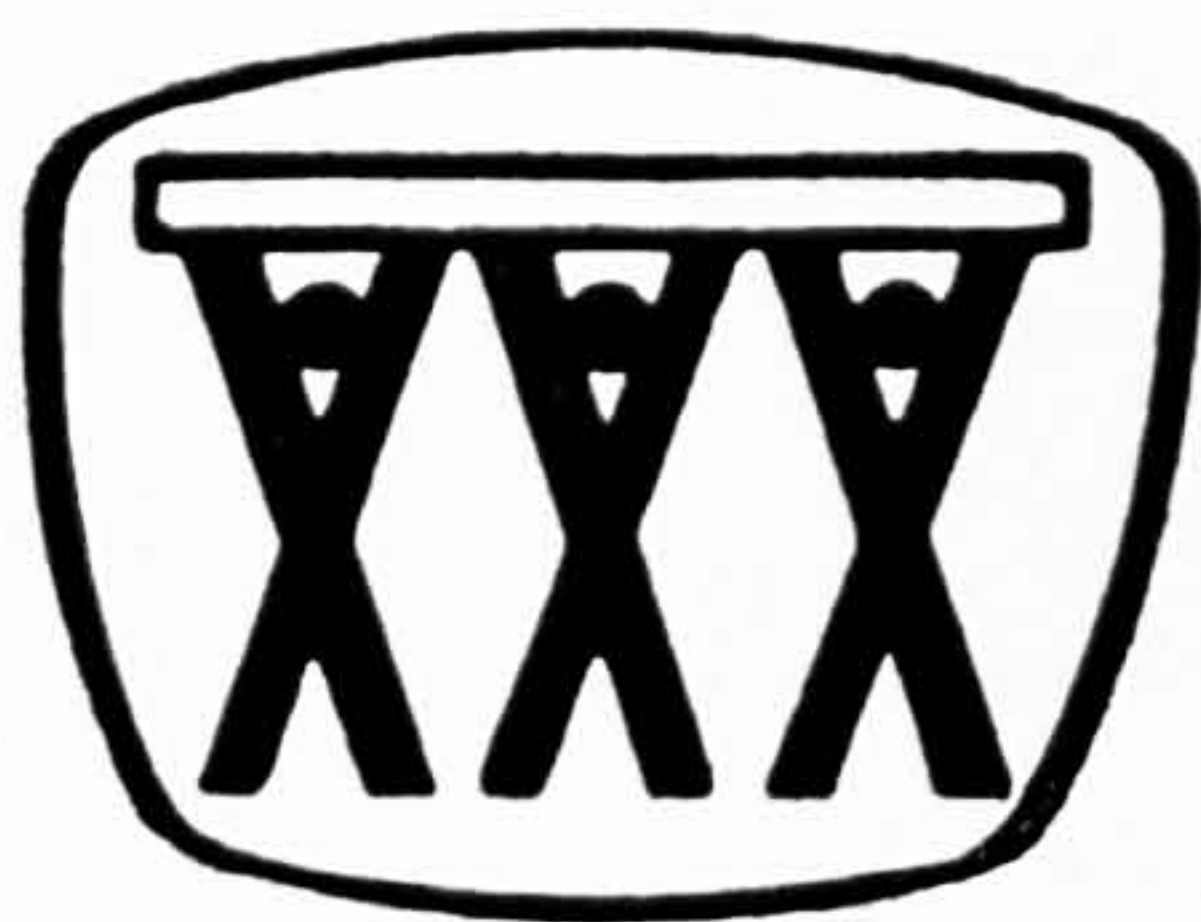


NEUCHÂTEL

Avenue J.-J. Rousseau 5 - ☎ 038 / 5 44 04

Agences à La Chaux-de-Fonds et à Bienne

**Société coopérative de
menuiserie - ébénisterie**



Neuchâtel

Vallon du Seyon - Téléphone 038/514 09

Spécialité :

**Fabrication de
Fenêtres bois - bois métal**

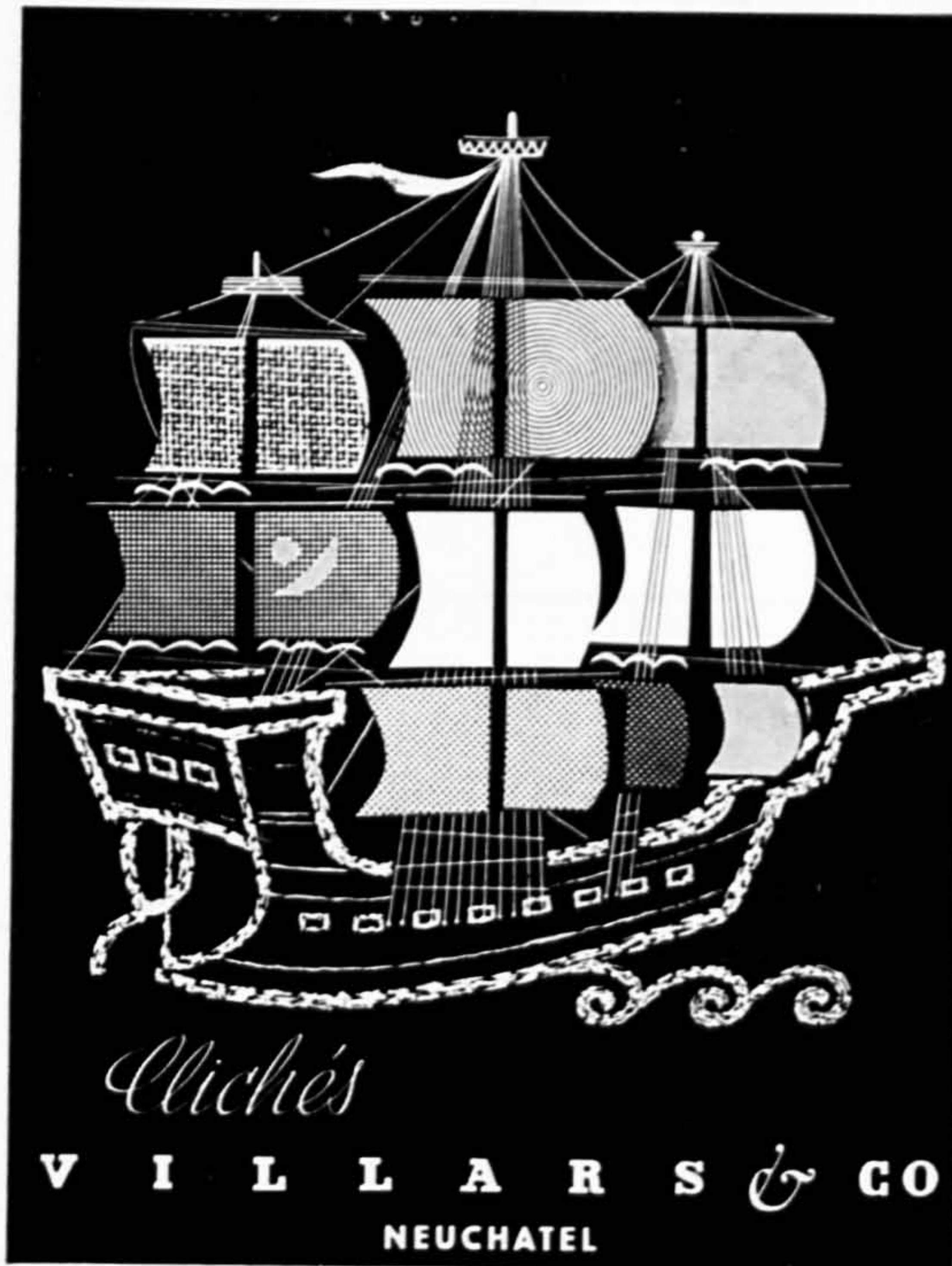
doubles-vitrages, basculantes
accordéons, coulissantes, guillotines

Agencements de magasins, restaurants, hôtels



Tous
SIÈGES ET TABLES
de travail - bar
réfectoires - restaurants

SAFAL Usinage du tube d'acier
MARIO CROSA
Parcs 38 NEUCHÂTEL ☎ 038 / 5 46 80



Clichés

V I L L A R S & C O
NEUCHÂTEL

Côte 71

☎ 038 / 5 16 57



ENCADREMENTS

DORURE - TABLEAUX

GRAVURES ANCIENNES

DANIEL COSTE

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 44 48

Rue du Château 2 et 4

BIERI & GRISONI S.A.



ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS

LA CHAUX-DE-FONDS
SUCCURSALE À NEUCHÂTEL

**FORCE
CUISSON
ECLAIRAGE
TELEPHONE**

Vuillomenet
& C^{ie} S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

La voiture
qui a des années
d'avance...

ROVER
2000



GARAGE HUBERT PATTHEY

1, PIERRE-A-MAZEL

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 30 16

R. & P. OUDIN

SCULPTEURS

12, AVENUE DUBOIS

NEUCHÂTEL

TÉL. 038 / 5 31 32

PIERRE - MARBRE - GRANIT

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE	5
LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS (BIBLIOTHÈQUE)	33
VOYAGE D'ÉTUDE DES BIBLIOTHÉCAIRES SUISSES AU DANEMARK	37
BIBLIOTHÈQUE PESTALOZZI	49
LES BIBLIOTHÈQUES ET LES LIVRES POUR LA JEUNESSE	51
MUSÉE DES BEAUX-ARTS	57
CHARLES-ÉDOUARD DuBois	63
EXPOSITION „NOTRE LAC”	71
MUSÉE D'HISTOIRE	69
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE	75
L'ÉVOLUTION DE LA PÊCHE DANS LE LAC DE NEUCHÂTEL	79
MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE ET INSTITUT D'ETHNOLOGIE	93
LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS (ETHNOGRAPHIE)	129

GALVANOVER S.A.

LES VERRIÈRES

☎ 038 / 9 32 06

Articles métalliques - Articles de ménage

Articles sanitaires en laiton chromé

Petits meubles en métal

Acheter l'article suisse, c'est soutenir l'industrie suisse



Magasin spécialisé pour
Couleurs et Vernis

Auto - Spray
DUPLI - COLOR
pour petits dégâts

Couleurs et Matériel
pour artistes

Ecluse 15 - Neuchâtel
☎ 038 / 5 17 80



Les Salles

LE BON RESTAURANT
DE NEUCHATEL

**CHAUFFAGES CENTRAUX
BRULEURS A MAZOUT**

F. NEUSCHWANDER

☎ 038 / 4 38 33

NEUCHATEL

14, Champréveyres

